

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°64 | 159<sup>e</sup> année | CHF 5.00

BRÉSIL

## L'esclavage, fléau tenace



Des pans importants de l'économie brésilienne comme les grandes plantations, l'élevage, la production de charbon végétal (ci-dessus) et la construction civile ont recours au travail forcé. KEYSTONE

**11** Dernier pays à avoir aboli l'esclavage, le Brésil est toujours aux prises avec celui-ci. L'historien et syndicaliste Antonio Lisboa analyse comment d'importants secteurs de l'économie exploitent des milliers de travailleur·euses et les moyens de lutter contre le travail forcé.

éditorial

PHILIPPE BACH

NEUTRALITÉ  
ATOMIQUE

8

Une curieuse conception de la neutralité armée, souvent mise en avant par les autorités suisses. Le Conseil fédéral a décidé mercredi de rejeter l'initiative populaire demandant une adhésion de la Suisse au Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Un traité que la Suisse a pourtant contribué à faire naître. Mais de l'eau a coulé sous les ponts depuis...

Un rejet en contradiction des demandes du Conseil national et du Conseil des Etats, qui estiment tous deux qu'une telle adhésion est souhaitable. Que s'est-il passé? L'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique nord) a froncé les sourcils et fait savoir qu'une telle adhésion serait vue comme un signal problématique.

Il n'en a pas fallu davantage pour faire rentrer le Conseil fédéral dans sa douillette coquille bernoise. On ne va tout de même pas froisser l'ombrageux Donald Trump. Il pourrait imposer de nouveaux tarifs aux exportateurs suisses.

Et tant pis si on se laisse dicter un agenda par une alliance militaire dont la Suisse n'est pas membre. Et que la sacro-sainte neutralité mise en avant par la Suisse, dépositaire des Conventions de Genève et siège européen des Nations unies, en prend un coup.

Avec la probabilité que cette servilité ne soit même pas payée en retour. Mercredi, le secrétaire d'Etat éta-

sunien Marco Rubio a enfoncé un clou dans le cercueil de l'Otan, en annonçant que les Etats-Unis devaient «réexaminer» leurs relations avec l'alliance atlantique une fois la guerre contre l'Iran terminée. En clair: ces Etats européens ne sont rien que des ingrats en refusant de s'associer activement à l'aventurisme militaire étasunien contre l'Iran. Ils le paieront.

Relevons enfin le raisonnement passablement faisandé du Conseil fédéral qui préfère s'en tenir au Traité de non-prolifération des armes atomiques. Celui qui a les faveurs du club des pays détenteurs de l'arme nucléaire. Un club *select* qui vaut aux pays susceptibles d'acquiescer cette technologie de se faire bombarder. On parle de l'Iran, donc. Israël, qui n'est pas un pays disposant officiellement de la bombe A, détient, selon les expert·es en la matière, quelque 200 têtes nucléaires. Mais cet Etat fait partie de l'Axe occidental du bien...

Seule bonne nouvelle dans l'attitude pusillanime du Conseil fédéral: son refus est net, il n'y aura pas de contre-projet opposé à l'initiative populaire. On se demande d'ailleurs quelle forme il aurait pu revêtir. Le peuple aura donc le dernier mot. Les 72% de personnes favorables à une Suisse militant activement pour l'abolition de ces engins de mort, selon un sondage commandé par les initiat·es, pourraient bien être plus lucides qu'un Conseil fédéral empêtré dans ses contradictions. |

### WEEK-END

- 12 RELIGIONS** Et si Jésus avait été crucifié sur un simple poteau de supplice et non un croix?
- 13 ANALYSE** En entraînant Washington dans une guerre contre l'Iran, Tel-Aviv a mis le monde entier en danger.

### leMAG



### Talents du Léman

- 19 PARUTION** Immersion d'une sociologue dans les arts de la scène lémaniques contemporains.
- 22 EXPO** Au Musée Ariana, l'artiste Marie Ducaté croise différents univers dans un accrochage foisonnant.
- 23 CINÉMA** Ours d'or à la Berlinale, *Yellow Letters* confronte un couple d'artistes à un pouvoir autoritaire.

### 4 VAUD

Après avoir bénéficié d'**exonérations**, une multinationale projette de licencier.

### 5 GENÈVE

Les syndicats de la construction dénoncent une **attaque** frontale contre des acquis.

### 6 GENÈVE

Soupçonnant d'être **fiché-es** par la police, les militant·es XR tirent la sonnette d'alarme.





## REGGAE (GE)

## Steel Pulse, cinquante ans de résistance «roots»

Un demi-siècle d'existence et un statut de légende du reggae britannique. Steel Pulse a émergé au mitan de la décennie 1970 dans la cité industrielle de Birmingham, avec un son «roots» et un message sociopolitique affirmé. Membres originaux, le chanteur/guitariste David «Dread» Hinds et le claviériste Selwyn Brown incarnent la génération des enfants du Windrush, l'immigration caribéenne venue reconstruire la Grande-Bretagne après la Seconde Guerre mondiale. Une génération confrontée au racisme et à la pauvreté... Aux discours du National Front d'extrême droite, Steel Pulse

opposera dans les années 1970 – opérant la jonction avec les Clash et le mouvement punk –, une réponse unitaire appelée «Rock Against Racism». En 2026, Steel Pulse garde le cap et continue à pourfendre Babylone, à scander la résistance à l'oppression et à promouvoir la justice sociale. Programmée mardi soir à Genève par PTR, exceptionnellement à l'Alhambra, la venue du groupe pour une date unique en Suisse romande est un événement immanquable.

Ma 7 avril à 20h, Alhambra, Genève (avec DJ Jacko Melody), rens./rés: ptrnet.ch **RMR/DR**

## CARNETS PAYSANS

## L'éventualité d'une politique agricole radicalement différente en 2030?

L'agriculture suisse est, depuis 1998, soutenue par le système dit des paiements directs, subventions devenues essentielles à la survie économique des fermes dans un contexte où les prix d'achat ne couvrent pas les prix de production. Ce soutien financier est alloué en contrepartie d'un ensemble de contributions à la sécurité de l'approvisionnement, au paysage cultivé, à la biodiversité ou encore à la qualité du paysage. Ces paiements directs sont aujourd'hui principalement alloués à la surface agricole, bien que conditionnés à ces prestations.

Leur configuration actuelle garantit donc avant tout la viabilité économique des plus grandes exploitations hautement capitalisées, tout en amplifiant une compétition au sein de la profession pour l'acquisition de terres agricoles. Pour l'Association des petits paysans, le mode de répartition des paiements directs est responsable de la précarité économique – et de la disparition – des petites et moyennes exploitations agricoles (Baumann, 2025). En effet, les petites structures peinent à supporter la concurrence et voient se dégrader les conditions de vie et de travail.

Si la Suisse se défend d'adopter un productivisme effréné par comparaison aux autres pays européens, l'actuel système des paiements directs conduit pourtant bien à une intensification par industrialisation: spécialisation et forte capitalisation des fermes, agrandissement des surfaces, mainmise des



MATHILDE  
VANDAELE\*

industries sur l'amont et l'aval des filières. La poursuite de l'efficacité économique de l'agriculture helvétique s'effectue, depuis plusieurs décennies, au détriment de son efficacité calorifique<sup>1</sup> – sans parler des externalités environnementales découlant de cette évolution.

Au moment où le Conseil fédéral annonce le contenu de sa politique agricole à l'horizon 2030 (PA30+),

on peut se demander si un cadre résolument différent serait envisageable. La Suisse dispose déjà d'un cadre juridique extrêmement protecteur, sauvegardant ses terres agricoles des logiques de spéculation foncière au bénéfice du secteur professionnel. Une réorientation du mode de subventionnement étatique suffirait donc à mettre en place des conditions cadre propices au maintien, voire à la (re)multiplication, d'unités agricoles. Cette PA30+ alternative pourrait ainsi favoriser les pratiques intensives en travail et non en surface – diversifiées, avec de meilleures capacités d'adaptation climatique et, comme le suggère l'économiste Dominique Barjolle, capables de combiner productivité importante par hectare et prestations écologiques.

A quoi ressemblerait, dans la pratique, une telle réorientation du régime d'attribution des paiements directs? En 2025, l'Association des petits paysans a déposé une motion proposant la dégressivité des paiements directs. Selon cette proposition, ces subventions diminueraient par paliers de 50 000 francs à partir d'un montant de contribution annuel de 100 000 francs. Une telle adaptation

plafonnerait le potentiel rentier du foncier agricole tout en transitionnant d'un régime de soutien aux exploitations indexé sur leur taille vers un régime soutenant une diversité de petites et moyennes exploitations<sup>2</sup>. L'organisation paysanne Uniterre a également émis l'idée, dans un communiqué de presse, de rémunérer le travail et non plus la surface ou le capital<sup>3</sup>. Les paiements directs pourraient alors être versés à l'unité de main-d'œuvre – et non plus à l'hectare.

Si ces propositions ne sont que les esquisses d'une politique agricole radicalement différente, elles ont le mérite d'élargir l'horizon des développements agricoles envisageables, sans recourir à des utopies lointaines. La réorientation des paiements directs en soutien au travail agricole – plutôt qu'en rétribution de la mainmise sur le foncier – aurait un effet favorable rapide sur le maintien des petites et moyennes fermes, compatible avec les objectifs nourriciers et environnementaux de l'agriculture suisse, sans cesse réaffirmés.

\* Docteure en sciences de l'environnement sur les questions agricoles.

<sup>1</sup> Soit le rapport entre l'énergie alimentaire produite (calories pour l'humain) et l'énergie totale consommée pour la produire (carburant, électricité, engrais, bâtiments), n.d.r.

<sup>2</sup> L'actuel régime de distribution des paiements directs inclut l'application théorique d'une dégressivité, mais celle-ci ne s'applique aujourd'hui qu'aux exploitations agricoles de plus de 60 hectares et ne concerne donc que 3400 unités agricoles sur 47 000 (OFAG, 2025b).

<sup>3</sup> On peut voir les dispositifs de crédits d'investissement agricole comme des formes détournées de subventionnement du capital fossile.

L'ACTUALITÉ AU PRISME  
DE LA PHILOSOPHIEMenaces sur  
les libertés

IRÈNE PEREIRA\*

L'objectif de notre chronique est de mettre en lumière une réalité inquiétante: la conjonction de menaces qui pèsent actuellement sur les libertés.

**Atteintes à l'espace civique.** Les organismes de défense des droits humains comme l'ONU ou, en France, la Commission nationale consultative des droits humains (CNCDH) alertent sur les atteintes portées à l'espace civique. Selon l'ONU, cet espace «permet aux individus et aux groupes de contribuer à l'élaboration de politiques qui affectent leur vie, notamment en: accédant aux informations; instaurant un dialogue; exprimant leur désaccord; s'unissant pour exprimer leur point de vue». Plus largement, l'espace civique comprend les associations, les ONG, les syndicats ou tout autre collectif permettant aux citoyens et aux citoyennes d'exercer un rôle de contre-pouvoir. Cela signifie qu'une démocratie ne se caractérise pas uniquement par les élections ou le référendum, mais aussi par la possibilité pour les citoyen·nes d'agir de manière organisée: c'est ce que l'on appelle la société civile organisée.

Or l'ONU et la CNCDH constatent de plus en plus d'entraves à cet espace. L'ONU précise d'ailleurs: «Aujourd'hui, cet espace civique est mis à l'épreuve. Les lois répressives se répandent, et avec elles les restrictions croissantes sur les libertés d'expression, de participation, de réunion et d'association.» Ces atteintes aux libertés publiques ne touchent pas que l'espace civique. En France, il s'étend à l'ensemble des contre-pouvoirs.

**Atteintes aux libertés associatives et de la presse.** Créé en 2018, l'Observatoire français des libertés associatives documente les entraves aux libertés associatives provenant de l'Etat ou des collectivités territoriales. On note, par exemple, la tendance des élu·es à exiger des associations une neutralité politique non prévue par la loi de 1901 sur les associations<sup>1</sup>.

Mais les associations ne sont pas seules à subir des pressions croissantes. L'Observatoire français des atteintes à la liberté de la presse, créé en 2023, recense les obstacles rencontrés par les journalistes dans leur mission d'information. Comme d'autres sources, cet organisme s'inquiète de la concentration des médias aux mains de quelques milliardaires, un état de fait également objectivé par les travaux de l'économiste Julia Cagé.

Outre les associations et la presse, la justice subit elle aussi des attaques. La juriste Magali Lafourcade l'analyse dans son ouvrage *La justice en procès* (Les petits matins, 2026), où elle revient sur les critiques visant les juges qui osent condamner des personnalités politiques pour des affaires de détournement de fonds. Son analyse pointe, plus profondément, une menace contre l'Etat de droit.

**Les atteintes aux libertés de la recherche scientifique.** Depuis 2023, plusieurs organisations se sont créées en France pour alerter sur les atteintes aux libertés académiques (libertés d'enseigner, de chercher et de diffuser accordées aux chercheur·euses et aux enseignant·es du supérieur).

On compte notamment l'Observatoire des atteintes contre les libertés académiques – créé sous l'impulsion des sociologues et des politistes –, l'Association pour la liberté académique – orientée plus largement vers l'ensemble des attaques visant l'Enseignement supérieur et la recherche – et la Coordination antifasciste pour l'affirmation des libertés académiques et pédagogiques, qui entend établir un lien entre les menaces pesant sur les enseignants-chercheurs du supérieurs et celles touchant les enseignants du secondaire et du primaire.

**Un contexte international.** Ce constat français, qui est celui que nous connaissons le mieux, s'inscrit dans une tendance mondiale, mise en avant par les organisations de défense des droits humains de divers pays. Comme on peut le constater, les menaces visent de manière générale ce qui constitue traditionnellement les contre-pouvoirs face au pouvoir politique: la société civile organisée, la presse, la justice et les universités.

Alors que le terme de «régimes autoritaires» est parfois employé, on peut se demander en quoi les démocraties libérales tendent aujourd'hui vers plus d'autoritarisme. Il est possible de noter deux points: d'une part, les atteintes portées aux contre-pouvoirs et, d'autre part, le non-respect des libertés civiles garanties par les droits humains, telles que les libertés d'expression et de réunion.

\* Sociologue et philosophe, cofondatrice de l'IRESMO, Paris.

<sup>1</sup> Voir le rapport «Neutraliser le monde associatif», février 2026 (pdf) sur le site [libertesassociatives.org](https://libertesassociatives.org)

L'autisme a récemment gagné en visibilité. La professeure Nadia Chabane fait le point sur le sujet à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à ce trouble

# LE VRAI, LE FAUX, LE FLOU

SOPHIE GREMAUD

**Santé** ► Longtemps tabou, encore largement invisibilisé, l'autisme a rarement été autant sous les projecteurs. Ces derniers mois, Donald Trump et son ministre de la Santé ont relayé des théories infondées et des raccourcis dangereux dont la portée a, comme souvent, largement dépassé les frontières américaines. Pour le pire, mais aussi pour le meilleur: l'occasion de remettre le trouble du spectre de l'autisme (TSA) au cœur de l'actualité et de rétablir les faits scientifiques.

L'autisme, une «épidémie» liée au paracétamol pendant la grossesse, aux vaccins ou encore à la circoncision? Cheffe du service des troubles du spectre de l'autisme et apparentés au CHUV depuis 2015 et professeure ordinaire à l'Université de Lausanne, la professeure Nadia Chabane démêle le vrai du faux à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

**La vague de désinformation venue d'outre-Atlantique a-t-elle trouvé un écho en Suisse?**

**Nadia Chabane:** Oui, ce type de discours circule autant en Suisse qu'ailleurs, notamment au sein de certains groupes complotistes. C'est très préoccupant et d'une imprudence totale de relayer ce genre d'informations – ou devrais-je dire de bêtises – lorsqu'on est à la tête d'une des plus grandes puissances du monde. Heureusement, l'ensemble de la communauté scientifique a réagi de manière proactive pour contrecarrer ces théories, ce qui a assez bien fonctionné.

**Parmi ces informations erronées circule toutefois un constat qui ne peut être contesté: la hausse considérable des cas (voir les chiffres ci-après)...**

Cette tendance est bien réelle, mais 90% de cette augmentation s'explique par une meilleure information, une sensibilisation accrue, une évolution des connaissances et de la classification, qui conduisent ensemble à mieux repérer et donc à diagnostiquer davantage. On observe d'ailleurs la même tendance à la hausse pour l'ensemble des troubles neurodéveloppementaux, dont fait partie le TSA.

La notion de spectre a été introduite en 2013 avec la publication du DSM-5. Avant cela, on parlait de troubles envahissants du développement, un fourre-tout avec des tableaux cliniques extrêmement divers et peu spécifiques. L'approche actuelle prend davantage en compte la diversité des profils de TSA avec un socle commun (difficultés de communication et d'interaction sociale, comportements restreints et répétitifs, particularités sensorielles) auquel peuvent s'ajouter des facteurs donnant une coloration distincte à chacun (degré d'autonomie, existence ou non d'une déficience intellectuelle,



Les nouveaux critères diagnostiques prennent davantage en compte la diversité des profils chez les personnes présentant un TSA. KEYSTONE

d'un langage, de pathologies associées, etc.).

**Si ceci explique 90% de l'augmentation, qu'en est-il des 10% restants?**

Les 10% restants correspondent à une augmentation réelle de la prévalence, soit la fréquence du trouble dans la population.

**Comment l'explique-t-on? Autrement dit, que sait-on aujourd'hui des causes de l'autisme?**

L'autisme est un trouble neurodéveloppemental d'origine multifactorielle. On estime aujourd'hui que le TSA est lié à 80% à des facteurs génétiques, et à 20% à des facteurs environnementaux. Il existe donc un terrain de vulnérabilité génétique – on connaît aujourd'hui plus de 1000 gènes impliqués, le plus souvent liés au fonctionnement du système nerveux central – sur lequel viennent s'ajouter des facteurs environnementaux qui vont influencer l'expression de ce terrain. La



Nadia Chabane

**«L'autisme n'est pas uniquement une question de recherche ou de médecine: c'est une question de société»**

compréhension de cette dimension génétique a beaucoup progressé ces trente dernières années, notamment grâce aux avancées technologiques. Aujourd'hui, les recherches se font à un niveau de détail très fin: on étudie certains gènes, leur expression à différents moments du développement cérébral, et l'on s'intéresse aussi à d'éventuels gènes protecteurs. Malgré ces progrès, on est encore loin d'avoir tout compris.

**Des facteurs environnementaux sont donc impliqués, mais dans une moindre mesure... Pourquoi occupent-ils une place aussi importante dans le débat public?**

Probablement parce que ce sont ces facteurs qui pourraient contribuer à l'augmentation des taux de prévalence, et parce qu'ils constituent des leviers sur lesquels on peut agir: ce sont des facteurs de risque que l'on pourrait plus facilement gérer. A l'heure actuelle, certaines pistes ont été identifiées, comme l'implication de

facteurs infectieux pendant la grossesse ou de certains médicaments. En revanche, pour d'autres éléments tels que les pesticides ou les perturbateurs endocriniens, les données restent encore insuffisantes et les certitudes limitées.

**Pourquoi la dimension environnementale du TSA est-elle si difficile à établir scientifiquement?**

L'exploration des facteurs environnementaux demande des études épidémiologiques extrêmement rigoureuses, capables d'éliminer un grand nombre de biais, et portant sur des populations très larges. Il faut également pouvoir comparer des groupes exposés et non exposés, définir précisément les niveaux d'exposition et évaluer les risques associés. Par ailleurs, une seule étude ne suffit pas: il est nécessaire que plusieurs travaux indépendants reproduisent les mêmes résultats pour pouvoir établir des conclusions solides et fiables.

**Enfin, il n'existe pas de réponse courte à la question des causes de l'autisme...**

**Peut-on espérer une meilleure compréhension à l'avenir?**

Certaines dimensions sont aujourd'hui bien établies, d'autres restent encore à explorer. Cela dit, oui, j'en suis convaincue: la compréhension de l'autisme continuera de progresser à l'avenir.

**Mais est-ce vraiment pertinent de consacrer autant d'énergie, de temps et de moyens à la recherche d'une cause commune à l'autisme?**

**Au vu de la diversité des profils de personnes avec un TSA, ne faudrait-il pas plutôt mettre l'accent sur des approches individualisées, l'accompagnement et l'inclusion?**

*(Elle lève deux doigts avant même la fin de la question)*

Les deux vont de pair! La recherche fondamentale est essentielle, mais la recherche clinique et appliquée, qui vise à trouver les meilleures stratégies d'accompagnement, l'est tout autant. Il est bien sûr important de poser un diagnostic et de mettre le paquet dès le début. Mais le gros du travail est ensuite d'assurer un suivi sur le long terme, d'accompagner les enfants, les adolescents et les adultes tout au long de leur parcours de vie. L'autisme n'est pas uniquement une question de recherche ou de médecine: c'est une question de société.

**C'est-à-dire?**

J'entends par là que la personne autiste n'est pas uniquement un patient, un élève, un apprenti ou un employé. C'est une personne à part entière, comme vous et moi, dont il faut considérer toutes les facettes du fonctionnement. Cela implique un véritable travail de collaboration entre les médecins, les psychologues, les logopédistes ou encore les enseignants, et surtout un partenariat essentiel avec la famille. Car, malgré l'expertise des professionnels sur le TSA, ce sont finalement les parents qui connaissent le mieux leur enfant. Ils sont, à ce titre, de véritables experts.

**S'il s'agit d'une question de société et d'un effort collectif, que peuvent concrètement faire Monsieur et Madame Tout-le-monde?**

Monsieur et Madame Tout-le-monde n'ont pas de raison d'avoir peur, ils peuvent inviter un camarade TSA à la fête d'anniversaire de leur enfant. Au travail, face à une personne qui peut paraître réservée ou différente, il s'agit simplement d'essayer d'instaurer progressivement une relation plus chaleureuse, plus adaptée, en respectant le rythme de chacun. Plus largement, cela passe par l'acceptation de la différence de l'autre et par un regard plus positif sur la neurodiversité. Les personnes autistes sont très honnêtes, fiables, et particulièrement performantes dans certains domaines. Ce sont aussi des forces sur lesquelles la société peut s'appuyer. I

## UNE HAUSSE CRESCENDO

**Faute d'étude de prévalence, la hausse des cas reste difficile à quantifier.**

«Comme dans d'autres pays européens, nous ne disposons pas d'étude de prévalence en Suisse. Il est donc impossible de chiffrer précisément le nombre de personnes atteintes de TSA dans le pays et de mesurer précisément son évolution», explique Nadia Chabane, cheffe du Service des troubles du spectre de l'autisme et apparentés au CHUV. A défaut de données nationales, il est néanmoins possible de s'appuyer sur les estimations internationales, qui situent la prévalence entre 1 et 2% de la population.

«Une étude publiée récemment aux Etats-Unis met en avant un ratio d'une personne sur 36. Ce sont des chiffres affolants qui comportent probablement des biais méthodologiques et qui méritent d'être vérifiés», alerte la spécialiste, sans pour autant remettre en cause la tendance globale à la hausse – en grande partie imputable à l'évolution des critères diagnostiques. «Il y a une décennie, on estimait encore la prévalence à 4 à 5 pour 10 000 personnes», rappelle la professeure Chabane.

**Faute d'étude** de prévalence, d'autres indicateurs permettent de confirmer

cette évolution. Selon des chiffres de l'Office fédéral des assurances sociales publiés l'été dernier, 12 481 enfants et adolescents atteints d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA) ont bénéficié d'au moins une mesure de l'assurance-invalidité (AI) en 2024.

**Cela représente** une augmentation de 348% en dix ans, alors que la population du même âge n'a augmenté que de 8% sur la même période. La hausse est encore plus marquée chez les mineurs bénéficiant d'une allocation pour impotence (API), avec une progression de 506%. **506**

## Lutte renforcée contre le harcèlement entre élèves

**Ecole** ► Le canton de Vaud renforce sa lutte contre le harcèlement-intimidation entre élèves. Un roman graphique, des ateliers participatifs et des capsules vidéo seront testés dès la prochaine rentrée scolaire, en complément du dispositif déjà existant depuis 2015.

«Qu'est-ce que je suis censé faire pour l'aider moi?» C'est la question que se pose Dan, le personnage principal du roman graphique intitulé *Après les cours*, en voyant d'autres élèves malmenés son copain Théo. L'ouvrage a été créé par l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS). Il est destiné aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année.

Testé auprès de plus de 250 élèves dans les écoles vaudoises, il sera déployé en phase pilote dans quatre établissements, dès la rentrée d'août 2026, a indiqué mercredi l'Etat de Vaud dans un communiqué. Le travail autour de ce roman a pour objectif de parler du harcèlement entre élèves, de montrer ses conséquences et d'élaborer des pistes pour y remédier.

«Pour rappel, les phénomènes de harcèlement-intimidation entre élèves se caractérisent par des violences répétées dans le temps. L'effet de groupe crée un déséquilibre de pouvoir qui isole l'élève qui en est la cible et l'empêche de se défendre», écrit le canton.

Une étude d'Unisanté montre qu'en 2022, 13,4% des jeunes de 15 ans déclarent avoir été la cible de harcèlement-intimidation au moins une fois par semaine au cours des douze derniers mois, contre 7,3% des jeunes de 18 ans. A tous les âges, les filles sont nettement plus concernées que les garçons. L'orientation sexuelle et de genre est citée comme faisant également souvent l'objet de violences répétées.

En plus du roman graphique, des ateliers participatifs seront testés dans cinq écoles, dont un établissement postobligatoire dans plus d'une trentaine de classes. Des capsules vidéo viendront aussi compléter cette offre dans les

différents lieux de formation. Elles s'adressent aux enfants de 7 à 17 ans et permettent d'analyser les situations de harcèlement-intimidation entre élèves.

Pour le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), cette préoccupation n'est pas nouvelle. Depuis 2015, un dispositif cantonal structuré est en place pour lutter contre le harcèlement-intimidation. Il repose sur trois piliers: la promotion du vivre ensemble, la prévention du harcèlement-intimidation entre élèves et l'intervention lorsque ces phénomènes surviennent, réaffirment les autorités cantonales.

ATS

## Les soins infirmiers à l'honneur à Lausanne

**Exposition** ► Le Palais de Rumine à Lausanne met à l'honneur les soins infirmiers dans une exposition. Intitulée «Soins infirmiers: passé, présent... et futur?», elle évoque la contribution des soins infirmiers à la santé de la population tout en examinant les stéréotypes qui lui sont souvent associés. C'est à découvrir jusqu'au 31 mai.

L'exposition est le fruit d'une collaboration entre l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL et la haute école de santé La Source. Elle a été financée par le Fonds national suisse de la recherche, ont indiqué mercredi ses organisateurs.

Outre des visites guidées, l'exposition propose également des animations théâtrales. Le public est en outre invité à déposer ses idées sur un livre blanc, qui recueille les paroles citoyennes, «rappelant que le soin est aussi un enjeu politique et collectif». ATS

Le cas d'Eaton, géant américain de l'énergie, interpelle. Pourquoi fermer deux sites et licencier une cinquantaine d'employé·es vaudois·es après avoir bénéficié d'avantages fiscaux?

# Délocalisation après exonérations

GILLES LABARTHE

**Multinationales** ► «Chez Eaton, nous sommes déterminés à améliorer la vie des personnes et l'environnement, grâce à des technologies de gestion de l'énergie plus fiables, plus efficaces, plus sûres et plus durables.» Voilà ce que promet sur son site internet le groupe américain, spécialisé dans la gestion dite «intelligente» de l'énergie. Multinationale cotée à la bourse de New-York, l'entreprise affiche 27 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2025 et 92 000 employé·es, dans 160 pays. Notamment, en Suisse et dans le canton de Vaud, avec depuis 2005 son siège «Europe, Moyen-Orient et Afrique» installé à Morges. Or, Unia a sonné l'alarme mardi 24 mars: Eaton projette de fermer ses sites vaudois du Mont-sur-Lausanne et du Lieu (vallée de Joux) pour «transférer plusieurs postes de travail à l'étranger», déplore le syndicat. Une cinquantaine d'emplois risquent de passer à la trappe.

### Questions au Conseil d'Etat

En 2024, le groupe avait déjà fermé son site de Saint-Gall, avec une trentaine de licenciements à la clef. Comment la multinationale explique-t-elle cette hémorragie, alors que, début février, elle se félicitait encore de résultats annuels record, avec un bénéfice par action en hausse de 10%? Cette semaine, ces questions ont rebondi en séance du Grand Conseil, portées par les socialistes, rejointes par les Vertes et Ensemble à gauche-POP, avec plus d'une trentaine de député·es signataires. «Le canton de Vaud confirme-t-il que l'entreprise Eaton a bénéficié d'exonérations fiscales, avec précision des périodes concernées par ces avantages ainsi que les pertes fiscales occasionnées par ces avantages? Quel est le nombre de licenciements effectués par l'entreprise Eaton au cours des deux dernières décennies sur l'ensemble des sites vaudois? Quelles sont les mesures prises par le canton de Vaud pour s'assurer que ces avantages fis-



Dans le canton de Vaud, Eaton va licencier dès juin une cinquantaine d'employé·es, et des postes seront transférés en France. KEYSTONE

caux soient accompagnés d'un maintien durable de l'emploi, respectivement dans le canton de Vaud et en Suisse?» L'interpellation a été adressée au gouvernement vaudois par Sébastien Cala, président du groupe socialiste au Grand Conseil.

Sur le fond, le cas d'Eaton s'invite aussi dans les discussions qui ont animé ces derniers mois le Conseil d'Etat, autour de la justification – ou non, en termes de pertes sur le budget cantonal – des importantes baisses fiscales accordées ces dernières années aux entreprises. Pour mémoire, la RIE III, troisième réforme de l'imposition des entreprises votée en 2016, offrait un taux d'imposition des bénéfices pour toutes les sociétés à 13,79%, contre 21,65% auparavant. L'argument en faveur a souvent

été entendu: en bref, attirer des multinationales et donc créer de l'emploi sur le sol vaudois. Eaton livre aujourd'hui un curieux contre-exemple, qui mériterait d'être documenté, estime les député·es signataires. Nicole Vassalli, responsable du secteur industrie d'Unia Vaud, regrette qu'il soit impossible de connaître la nature et la teneur exacte des accords fiscaux dont l'entreprise a bénéficié pendant vingt ans sur le canton de Vaud: «Avec quelles garanties, en contrepartie? Sont-elles encore en cours? Malheureusement on ne le sait pas», fustige la syndicaliste. Ces accords auraient dû être conditionnés au respect des droits syndicaux et de participation au sein de l'entreprise. Entreprise qui licencie aujourd'hui, «pour des raisons stratégiques, et non pas finan-

cières: elle est au contraire profitable et cherche à faire encore plus de profit en fermant deux de ses sites et en transférant du personnel qualifié à l'étranger», souligne Nicole Vassalli.

### Première séance ce jeudi

Eaton a en effet refusé jusqu'ici les propositions d'alternatives soumises par le personnel, que ce soit pour éviter la fermeture ou diminuer le nombre de licenciements. L'entreprise a aussi refusé «toute négociation pour des mesures d'accompagnement afin d'atténuer le nombre de licenciements», souligne Unia. Les salariés d'Eaton ont d'ailleurs saisi l'Office cantonal de conciliation, pour faire valoir leurs droits de consultation et de participation. Une première séance doit avoir lieu ce jeudi 2 avril, confirme le dépu-

té socialiste Arnaud Bouverat, secrétaire régional d'Unia Vaud.

Pour le syndicat, «il paraît clair qu'Eaton souhaite passer en force et licencier sans aucun égard ses salarié·es avec une procédure de consultation alibi, qui ne respecte d'aucune manière ni l'esprit ni la lettre de la loi». Dans un communiqué, la direction d'Eaton invoque le fait qu'elle se réfère à «des standards nationaux établis par l'entreprise», mais auxquels elle refuse de donner accès, note le syndicat. Déjà en janvier dernier, Eaton avait procédé «à des licenciements hors de toute procédure» au siège de la multinationale à Morges, fait observer Sébastien Cala. «Tout cela alors que la société présente un bénéfice en hausse et un carnet de commandes en nette croissance sur le plan international».

Malgré plusieurs tentatives, il ne nous a pas été possible d'obtenir une réaction d'Eaton. Une source confirme toutefois que tous les licenciements auront bien lieu sur une période «entre juin et septembre», avec comme seule troisième option «des propositions de transferts en France».



«Eaton licencie pour des raisons stratégiques, et non pas financières»

Nicole Vassalli

Le groupe américain avait pu bénéficier d'une exonération à 100% lors de son installation en 2005, pour cinq ans. Cette exonération totale avait été reconduite pour la période 2010-2015: le Département cantonal des finances, dirigé à l'époque par Pascal Broulis – connu comme le principal artisan de la politique vaudoise d'exonérations fiscales –, avait argumenté à l'époque que l'entreprise avait rempli tous les critères nécessaires, notamment en matière d'emploi ou d'investissements. La commune de Morges s'était en partie opposée à ce principe d'exonération, avant de se rallier aux décisions du canton. Aujourd'hui, des député·es rappellent que la clause dite de *clawback* (clause de récupération) contraint une société exonérée qui déciderait de quitter le canton sans plus respecter ses engagements initiaux de verser de manière rétroactive les impôts non payés. En plus d'emplois à sauver, des millions seraient en cause. I

Les syndicats s'engagent dans un bras de fer. Les patrons ont annoncé résilier une annexe à la convention nationale, balayant des avantages locaux

# Acquis des ouvrier·ères en péril

LAURA MORALES VEGA

**Construction** ▶ Le ton est martial. Les représentants syndicaux du SIT, d'Unia et de Syna ont donné rendez-vous à la presse au siège de la Communauté genevoise d'action syndicale ce mercredi. Le but: répondre à une «déclaration de guerre», selon les termes de Thierry Horner, secrétaire syndical du SIT. Une nouvelle convention collective de travail nationale (CN) pour le secteur du bâtiment est entrée en vigueur en janvier pour une période de six ans. Dans la foulée, la branche genevoise de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a dénoncé son annexe locale, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2027. La suppression de ce texte, «gagné de haute lutte il y a dix-sept ans», aboutirait à une baisse de 400 à 500 francs par mois sur les salaires minimaux du secteur, selon les syndicats.

L'annexe octroie en effet des avantages supplémentaires aux travailleur·euses genevois·es. Tels que des pauses, payées à raison de 2,9% du salaire mensuel, et un panier forfaitaire de 25 francs par jour, couvrant les frais de repas et de déplacement. Or, avec la dénonciation de l'accord, les pauses ne seront plus rémunérées et le panier sera raboté à 16 francs par jour, s'alignant au minimum fixé par la CN. «Les ouvriers vont être moins payés qu'il y a vingt ans, alors que le coup de la vie a augmenté», tonne Thierry Horner.

A Genève, le litige a germé à partir d'une nouvelle disposition intégrée à la CN. Une prime de chantier a en effet été négociée pour tous et toutes les travailleur·euses en Suisse. Elle sera versée graduellement et atteindra 9 francs par jour dès 2028. «Le patronat nous a proposé seulement 5 francs à Genève», explique Pedro Leite de Syna.



De gauche à droite: Thierry Horner (SIT), Simon Constantin (Unia), José Sebastiao (Unia) et Pedro Leite (Syna). JPDS

La SSE Genève expliquait dans un communiqué daté du 24 mars 2026 «[ne pas pouvoir] augmenter le montant de l'indemnité forfaitaire à plus de 30 francs» et avoir indiqué aux partenaires sociaux qu'en cas de refus, il était très hautement vraisemblable que les entreprises membres [...], appelées à se prononcer sur le maintien de l'annexe 13, pourraient se résoudre à voter sa résiliation». La proposition du patronat a

été jugée «inacceptable» par les syndicats. Simon Constantin, responsable du secteur de la construction pour Unia Suisse, y voit un refus de combler le renchérissement, une garantie de protection du pouvoir d'achat étant pourtant inscrite dans la CN.

Sollicitée mercredi, la fédération des entrepreneurs déclare «avoir fait usage de son droit [...] convenu par les partenaires sociaux au niveau national»,

faisant référence au cadre de négociation prévue dans la CN.

## Boom économique et crash social

Simon Constantin s'étonne d'autant plus de cette décision qu'elle survient «en plein boom économique». Selon la SSE Suisse, le chiffre d'affaires du secteur au quatrième trimestre 2025 a progressé de 6,3% sur un an, portant la croissance annuelle à 2,1%. En parallèle,

la construction enregistre une baisse de 0,7% des effectifs sur les chantiers à l'échelle nationale, entre décembre 2024 et décembre 2025.

A Genève, cette tendance intervient alors que les projections d'investissements ont plus que doublé ces dernières années dans certains segments de la construction, selon des données de l'analyste Infopro Digital Suisse. «On construit toujours plus avec moins de monde,

tance Simon Constantin. Cela fait augmenter les cadences et donc la pression et le stress.»

Et Pedro Leite de souligner les problématiques de santé mentale au sein de la profession. La CCT locale, autre particularité genevoise arrivée à échéance à fin 2025 et qui ne sera pour l'heure pas reconduite, prévoyait une obligation pour les employeurs d'attribuer trois semaines consécutives de vacances si les ouvrier·ères le demandaient. Un autre acquis désormais en péril.

**«Les ouvriers vont être moins payés qu'il y a vingt ans, alors que le coup de la vie a augmenté»**

Thierry Horner

«Nous allons informer les travailleurs et organiser des assemblées pour déterminer les mesures de lutte», poursuit José Sebastiao. Le secrétaire syndical d'Unia affirme que les conséquences de cette dénonciation se répercuteraient sur l'ensemble des branches d'activité du canton. «Quand le secteur du bâtiment s'effondre, tout le monde paye.»

Ainsi, l'affaire devrait vraisemblablement prendre une dimension politique. José Sebastiao déclare attendre de pied ferme la position de la conseillère d'Etat Delphine Bachmann sur la question. *Le Courrier* a contacté le Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie, qui a renvoyé la responsabilité des négociations aux partenaires sociaux et a précisé ne pouvoir «qu'encourager une reprise du dialogue». I

## 30 km/h: la population tranchera

**Mobilité à Genève** ▶ Le référendum contre la généralisation du 50 km/h sur les axes structurants a été déposé. Il y aura une votation.

Le référendum «NON au 50 km/h imposé» a été déposé hier avec 5456 signatures. Il a été lancé par une dizaine d'organisations, parmi lesquelles les partis de gauche et des associations en faveur de la protection du climat et de la mobilité douce. Le texte s'oppose à la révision de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), adoptée par le Grand Conseil en février. Une législation qui sacralise le 50 km/h sur les axes structurants, enterrant ainsi la généralisation du 30 km/h décidée à fin 2022 et déjà adoucie par le conseiller d'Etat chargé des Mobilités, Pierre Maudet.

Pour les référendaires, dont Kirsten Almeida, membre d'Actif-Trafic, il s'agit d'un «enjeu majeur de santé publique», alors qu'un tiers des habitant·es de la Ville de Genève

sont exposé·es à plus de 60 décibels de bruit routier. La question de la sécurité routière est également centrale. Matthieu Jotterand, vice-président de l'Association transports et environnement Genève, souligne qu'une collision avec un piéton à 50 km/h a 70% de risques mortels contre 10% à 30 km/h. Cela est d'autant plus vrai pour les cyclistes renchérit Olivier Gurtner, président de Pro Vélo Genève, qui rappelle que le canton compte à lui seul 20% des accidents mortels impliquant des cycles au niveau suisse.

Les opposant·es au 50 km/h qui serait appliqué sur plus de 120 axes structurants battent en brèche l'argument de la fluidité, qualifié de «leurre» par l'écologiste Ayari Félix Beltrametti, qui précise que cette vitesse induit des arrêts et des accélérations délétères en termes de bruit et de pollution. «Le 30 km/h fluidifie le trafic pour tous les modes de transport», conclut-elle.

Enfin, le socialiste Alexandre Diogo ancre la position de la gauche et des associations dans une perspective sociale, insistant sur le fait que si les axes structurants, souvent déjà très denses en termes de logements, devront rester à 50 km/h, il n'en sera pas de même des traversées de villages qui pourront se limiter à 30km/h. «Ce sont les classes populaires qui seront les victimes des nuisances générées par les plus aisés se rendant au centre-ville.»

Le peuple tranchera. S'il suit les référendaires, le canton de Genève appliquera les modalités négociées par Pierre Maudet qui avait réussi à lever nombre de recours sur le 30 km/h généralisé en excluant une cinquantaine d'axes du projet de son prédécesseur, Serge Dal Busco. Néanmoins, l'arrêté général de 2022 reste suspendu à une décision de justice. Il est encore sujet à recours en deuxième instance.

SIMON SCHÖNMANN ET MARIA PINEIRO

## VERNIER

### PAS D'EFFET SUSPENSIF

Le Conseil municipal de Vernier pourra siéger dans sa composition actuelle jusqu'à ce que le recours contestant la validation des élections aura été jugé sur le fond. L'effet suspensif a été refusé par le Tribunal fédéral. Les résultats des élections sont donc validés, le temps pour les juges de se déterminer sur le recours. ATS

## CICR

### PARTENARIAT RENOUELÉ

Le Conseil d'Etat a approuvé la nouvelle convention de partenariat entre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et l'Etat de Genève pour la période 2026-2029. Le montant annuel est maintenu à 4,5 millions de francs. ATS

## L'ex-dirigeant de Corela reconnu coupable

**Santé** ▶ L'ex-dirigeant de la clinique Corela à Genève a été reconnu mercredi par le Tribunal de police coupable de faux dans les titres dans un seul cas lié à une expertise médicale et acquitté dans sept autres cas. Son adjointe a été acquittée sur toute la ligne.

Révlée en 2018 par la presse, cette affaire avait fait grand bruit. Il était question d'un système qui visait à établir des expertises médicales falsifiées afin de plaire aux assurances, au détriment des personnes expertisées, dans le but d'obtenir davantage de mandats de la part des assurances.

Ouverte en 2003, cette clinique fonctionnait comme un centre d'expertises pour les assurances afin d'évaluer l'état de santé des assurés. L'autorisation d'exploiter l'établissement avait été suspendue en 2018, à la suite de soupçons concernant des expertises falsifiées. La clinique avait été dissoute dans la foulée.

Le psychiatre est condamné à une peine de nonante jours-amende à 30 francs avec sursis et un délai d'épreuve de deux ans. Il est acquitté de violation du secret de fonction. Son adjointe est acquittée de tous les chefs d'accusation.

ATS

## Débordements après le match de hockey

**Lausanne** ► Des débordements se sont produits mardi soir à la fin du match de l'acte VI des play-offs entre Lausanne Hockey Club et Genève-Servette Hockey Club à la Vaudoise Arena, à Prilly-Malley. La police a été la cible de projectiles et a dû faire usage de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogène afin de rétablir l'ordre. Aucune interpellation n'a eu lieu. Aucun policier n'a été blessé durant ces événements, a indiqué mercredi la police cantonale vaudoise dans un communiqué.

«À l'issue du match, des supporters lausannois ont enfilé des cagoules et ont cherché la confrontation avec les supporters genevois. La police et la sécurité privée se sont interposées et ont évité tout affrontement», explique la police vaudoise.

«Un groupe de supporters lausannois, toujours cagoulés, est alors sorti de la patinoire et s'est regroupé sur le parvis. Repoussé par la police, il s'est éloigné de la Vaudoise Arena avant d'y revenir. Durant ces manœuvres, les supporters ont lancé à plusieurs reprises des objets, notamment des pierres, contre les forces de l'ordre», raconte-t-elle. **ATS**

## Rejet de «1% pour la culture»

**Genève** ► Le Conseil d'Etat recommande de rejeter l'initiative au motif qu'il limiterait sa marge de manœuvre.

Le Conseil d'Etat genevois a constaté la validité de l'initiative populaire législative cantonale «1% pour la culture», demandant que 1% du budget de fonctionnement de l'Etat soit consacré à ce secteur. Il en recommande le rejet. Le mécanisme proposé limiterait la marge de manœuvre du Conseil d'Etat et du Grand Conseil dans la conduite de la politique financière globale du canton, écrit-il mercredi. Le conseiller d'Etat chargé de la culture, le socialiste Thierry Apothéloz s'est opposé, en vain, à ce rejet.

Le magistrat estime que «dans un contexte marqué par des fractures croissantes, il est plus que jamais crucial de renforcer la place de la culture comme vecteur de cohésion sociale. C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit l'initiative». Thierry Apothéloz relève que les objectifs du texte «rejoignent la nouvelle politique culturelle cantonale»

Autre avantage du texte aux yeux de l'élu, permettre «de considérer la culture comme un investissement stratégique à long terme, stimulant l'économie locale, favorisant l'innovation et renforçant l'attractivité du canton». Pour ce qui est des acteur·ices culturel·les, le conseiller d'Etat indique que le soutien à l'initiative «aurait permis d'offrir prévisibilité et sécurité financière à long terme à un secteur précarisé mais qui représentait, en 2020, 5,7% des emplois et 4,4% du PIB du canton de Genève».

D'après les projections, pour atteindre ce 1%, le budget dédié à la culture avoisinerait les 108 millions de francs. Soit quelque 20 millions de francs de plus que le total des charges dévolues à la culture en 2025, relève le Conseil d'Etat dans ses décisions.

Si les objectifs poursuivis vont dans le sens de la loi pour la promotion de la culture et de la création artistique (LPCCA), le mécanisme proposé soulève d'importantes réserves, dans un contexte marqué par des incertitudes économiques.

**ATS/MPO**

## Soutien romand aux arts de rue

**Culture** ► L'Assemblée plénière «culture» de la Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a décidé de soutenir le Centre helvétique des arts de rue (CCHAR). Celui-ci bénéficiera d'une aide de 55 000 francs par an pour la période pilote 2026-2028.

«Il s'agit du premier soutien conjoint des cantons latins à un projet culturel depuis la constitution de l'Assemblée plénière en 2022», a indiqué mardi la CIIP dans un communiqué.

Le CCHAR a été fondé en 2020 dans la continuité des trente années d'existence du Festival de la Plage des Six-Pompes de La Chaux-de-Fonds. Initialement soutenue par le canton de Neuchâtel, l'organisation a ensuite étendu son action à l'ensemble du territoire romand et au Tessin.

Le CCHAR est devenu «une structure incontournable pour les arts de la rue, offrant un accompagnement à la fois artistique et administratif, favorisant la diffusion des spectacles et renforçant la relation au public», poursuit le communiqué. **ATS**

L'affaire des pistes cyclables tracées par XR continue d'alimenter les soupçons quant à l'existence d'un fichage généralisé des militant·es. Les concerné·es tirent la sonnette d'alarme

# Dans les petits papiers de la police

MAUDE JAQUET

**Genève** ► Relevé des présences en manifestation, enregistrement des numéros de téléphone ou recueil de photos... La compilation et le recours à des informations personnelles par la police et la justice genevoises sont régulièrement décriés, et certaines procédures pénales en sont emblématiques. C'est le cas des poursuites engagées à la suite d'une action revendiquée par XR Genève en février 2023, qui refait surface avec le lancement d'un crowdfunding la semaine passée pour soutenir les démarches judiciaires des militant·es<sup>1</sup>.

Le traçage à la peinture de pistes cyclables «sauvages» avait abouti à un dépôt de plainte de l'Etat. Le Ministère public s'était alors livré à une vaste opération de surveillance incluant notamment des relevés téléphoniques et bancaires, des requêtes auprès d'EasyJet et des sauvegardes de données sur des serveurs américains. Plus de 150 noms d'individus et 15 associations avaient été évoqués dans la procédure, le tout soldé par la mise en prévention d'une seule et unique personne.

Depuis, le soufflé n'est pas retombé. Si sur le fond, l'affaire reste à trancher, les méthodes employées continuent de faire parler d'elles. Notamment parce qu'elles soulèvent une nouvelle fois la question de l'existence d'un potentiel fichage policier généralisé. Depuis la publication de cette affaire, des demandes ont été formulées pour que les personnes surveillées puissent accéder à leur dossier de police. Une démarche encore en cours, mais qui ne permet pas à ce jour d'éclairer de manière satisfaisante les pratiques policières.

### Des hiatus persistants

Dans le cadre de diverses procédures pénales, dont celles des pistes cyclables de XR, la police a fait remonter à la justice des historiques de participation à des manifestations. Et ce quand bien



En février 2023, des membres d'Extinction Rebellion avaient tracé des fausses pistes cyclables, ici à Carouge. JPDS

même ces dernières n'avaient fait l'objet d'aucune poursuite pour un quelconque délit.

Pour remonter le fil de ces informations, Raphaël Jakob, avocat de trois des quatre personnes – non prévenues – mises sous surveillance dans l'affaire des pistes cyclables, a demandé à accéder à des dossiers de police d'autres client·es. Lesquel·les avaient appris dans ce contexte que leur participation à des manifestations était recensée. «Je constate que ces données ne figurent pas dans le dossier de police individuel. La question à ce stade est donc: si elles ne sont pas là, où sont-elles?» s'interroge l'avocat. Peut-être dans le jour-

nal des événements qui recense, apprend-on de la plume de la commandante de la police, Monica Bonfanti, «un résumé des activités effectuées par les policiers et établis par ceux-ci immédiatement après leur intervention». Ou dans l'une des dizaines de bases de données, dont la liste est disponible sur le site du préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, duquel il est possible de demander nominativement un extrait des données. Une procédure laborieuse et coûteuse: dans le cas présent, plus de 300 francs par personne ont déjà été avancés, et l'ensemble des documents n'a pas encore été obtenu, plus de

dix mois après la formulation des premières requêtes.

De manière générale, «on observe une contradiction entre la Constitution genevoise qui impose aux autorités de protéger les droits fondamentaux et l'activité des autorités pénales qui font complètement fi des dispositions sur la vie privée quand il s'agit de poursuivre un ou une activiste», déplore Olivier Peter, avocat de la prévenue. Après avoir dénoncé à maintes reprises «l'acharnement» dont aurait fait preuve le procureur, l'avocat déplore une nouvelle entorse dans la procédure. «Le procureur [chargé de l'affaire] a transmis au procureur général et à la

police, dans sa version électronique, un rapport pourtant mis sous scellés.» Des faits remontant au début de l'année 2025 et qui justifient aujourd'hui une demande de récusation, en cours de traitement devant la Cour pénale de recours. La question de la légalité des mesures d'enquête fait quant à elle toujours l'objet d'une procédure pendante devant le Tribunal fédéral, les personnes concernées n'ayant obtenu que partiellement gain de cause devant les tribunaux genevois<sup>2</sup>.

### Cadre légal insuffisant

Le cas de XR Genève s'inscrit dans une critique plus large

relayée par des associations comme la Ligue suisse des droits humains (LSDH). «La loi prévoit que des informations puissent être recueillies en cas de soupçons de commission d'infraction. Ici, on constate que c'est la seule appartenance à certains groupes ou mouvements sociaux qui ont justifié la surveillance. Soit on reconnaît que l'esprit de la loi n'a pas été respecté, soit, et c'est encore plus grave, la police part du principe que le fait d'être engagé dans une association représente en soi un risque de commission d'une infraction», commente Marc Morel, coprésident de la LSDH-Genève.

## «Le procureur a transmis un rapport pourtant sous scellés»

Olivier Peter

«Le cadre légal existe, mais s'avère visiblement insuffisant face à l'existence de ces fiches de l'ombre», renchérit Raphaël Roux, président de l'Association des juristes progressistes. «Il faudrait encadrer davantage ce que peut faire la police en dehors de la procédure pénale et faire un audit complet de la pratique actuelle. Si le Conseil d'Etat n'est pas capable de s'en saisir, un organe indépendant comme la Cour des comptes pourrait le faire.»

Car force est de constater que le Conseil d'Etat ne semble pas voir de problème. Interpellé en mai dernier par le député vert Léo Peterschmitt sur l'existence d'un potentiel fichage policier, l'exécutif s'en était tenu à une réponse pour le moins succincte: «Le Conseil d'Etat rappelle que la police cantonale ne dispose d'aucune base de données recensant les personnes participant à des manifestations.»

<sup>1</sup>wemakeit.com/projects/des-velos-pas-des-fiches

<sup>2</sup>Notre édition du 25 juillet 2025.

## CONDUITE

### PERMIS D'ÉLÈVE À 17 ANS CONFIRMÉ

Les jeunes pourront continuer à obtenir leur permis d'élève conducteur à 17 ans. Le Conseil fédéral a confirmé hier cette pratique en vigueur depuis 2021. La phase de conduite accompagnée d'un an obligatoire a permis de réduire le nombre d'accidents. Cette nouvelle mesure fait ses preuves, note le gouvernement. Elle permet d'améliorer la sécurité routière. Premièrement, le taux d'accidents a reculé d'environ 18% durant la première année suivant la fin de la formation. Le nombre de mesures administratives prononcées a également diminué d'une vingtaine de pourcent, que ce soit pour les avertissements et pour les retraits de permis. **ATS**

## Bien de l'enfant à respecter

**Asile** ► Le principe du bien de l'enfant dans les domaines du droit de l'asile et des étrangers n'est pas toujours respecté, constate hier le Conseil fédéral dans un rapport. Son application doit être plus rigoureuse.

Le rapport répond à un postulat du National demandant d'analyser la prise en compte du bien de l'enfant dans le cadre du droit au respect de la vie privée et familiale, les questions en lien avec les renvois de mineurs et la garantie du bien de l'enfant dans les domaines de l'hébergement, de l'encaissement et de l'éducation.

Le Conseil fédéral souligne que le droit suisse prend en compte le bien de l'enfant. Il reconnaît toutefois que les exigences du droit international en la matière ne sont souvent pas pleinement respectées en pratique.

Un groupe d'accompagnement externe mandaté par le Secrétariat d'Etat aux migrations note que les auditions ne sont pas adaptées aux enfants, leur situation indivi-

duelle n'est parfois pas suffisamment prise en compte dans les décisions de renvoi. Il pointe également du doigt que la pesée des intérêts n'est pas toujours réalisée selon les normes requises.

Les efforts doivent donc se concentrer sur l'application du principe du bien de l'enfant, indique le gouvernement. A cet effet, le Département fédéral de justice et police a été chargé d'examiner de manière approfondie les questions concrètes relatives au bien de l'enfant dans le domaine de la migration à tous les niveaux étatiques.

La Croix-Rouge suisse salue ce rapport du Conseil fédéral. Dans un communiqué, l'organisation appelle à «intensifier les efforts déployés». «Une optimisation des structures d'hébergement et d'encaissement, un accès complet à la santé physique et mentale et la garantie du droit à la vie familiale en sont les premiers jalons» pour mettre les conditions des enfants au centre. **ATS**

## Mesures fédérales pour contrer la pénurie d'œufs

**Alimentation** ► La Suisse pourra importer jusqu'à 240 millions d'œufs à des droits de douane réduits d'ici la fin de l'année. Le Conseil fédéral a pris des mesures tarifaires hier pour compléter la production helvétique face à la forte demande nationale.

Concrètement, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter temporairement de 71% le contingent tarifaire actuel pour les œufs de consommation, indique-t-il dans un communiqué. A partir du 1<sup>er</sup> mai et jusqu'à la fin de l'année, il sera possible d'importer un maximum de 15 000 tonnes d'œufs de consommation supplémentaires à un taux de droits de douane bas.

Encore une fois, la production d'œufs suisses ne suffit pas à couvrir à elle seule la demande, «qui ne cesse d'enfler», constate le Conseil fédéral. Les négociants se sont engagés à prendre

en charge la quantité d'œufs convenue avec les producteurs helvétiques.

La consommation d'œufs en Suisse reste à la hausse. En 2025, elle a dépassé pour la première fois les 200 unités par habitant, passant à 209 œufs par an, soit presque une douzaine d'œufs de plus que l'année précédente. Bien que la production suisse ait progressé de presque 7% pendant cette période, une partie de la consommation supplémentaire doit être couverte par des importations.

Le volume supplémentaire sera réparti en deux tranches en prévision de la période précédant Noël, caractérisée par de fortes ventes. Une première tranche de 9750 tonnes sera autorisée le 1<sup>er</sup> mai, tandis que la seconde, à hauteur de 5250 tonnes, sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> septembre. **ATS**

Le canton du Valais propose des outils aux écoles qui mettent en place une «Semaine sans écrans». Un moment de réflexion qui se veut non coercitif

# Encourager le «sans écran»

**Ecole** ► Inciter les écoles à se lancer dans une expérience «pas comme les autres»: avec son nouvel outil clé en main présenté mercredi, le canton du Valais entend encourager les écoles à mettre en place une «Semaine sans écrans». Informations dédiées aux enseignants, exemples d'activités ou encore formulaire d'auto-évaluation sont proposés. «Il ne s'agit pas de supprimer les écrans, mais de questionner leurs risques», a lancé d'emblée Jean-Philippe Lonfat, chef du Service de l'enseignement devant la presse réunie à Lens (VS) mercredi. Les Ecoles des villages organisent du 26 mars au 2 avril une Semaine sans écrans, invitant à réfléchir à leur usage.

Le canton et l'association Promotion santé Valais souhaitent porter le concept au niveau cantonal, en proposant un outil adaptable à chaque école et tous degrés scolaires dès la 1H. Et ce, sur la base de ce «qui vient du terrain», explique encore Jean-Philippe Lonfat, citant Monthey et Ayent, qui ont déjà mis sur des initiatives similaires.

L'idée n'est pas de rendre l'événement obligatoire, mais d'accompagner et de motiver les établissements scolaires qui ne se seraient pas encore lancés. «Si cela vient de la base, cela marche beaucoup mieux que d'imposer», relève encore le chef du Service de l'enseignement.

### En dehors des salles de classe

Directions, enseignants, élèves mais aussi familles sont ainsi invités à évaluer l'utilisation des écrans des plus jeunes, via des adultes qui souhaitent s'impliquer. «Les parents encouragent eux aussi l'usage modéré du téléphone, par exemple lors des repas, illustre Jean-Philippe Lonfat. Et si on ne le faisait pas, peut-être qu'après on va le faire.»

Concrètement, un dossier de 50 pages est mis à disposi-



Près de 45% des jeunes Valaisans âgés entre 11 et 15 ans utilisent les réseaux sociaux pour échapper à des sentiments négatifs. Quelque 60% des enfants entre 6 et 13 ans ont déjà vu des choses qu'ils estiment inadéquates pour leur âge sur des écrans. **KEystone**

tion des écoles. Y figurent des conseils pour une préparation optimale, un outil d'auto-évaluation pour mesurer l'usage des écrans, des supports d'information ou encore des exemples d'activités à mettre en place. Dans les écoles, mais pas seulement.

«Nous avons fait appel à toutes les sociétés culturelles et sportives locales pour proposer des activités en dehors des temps scolaires. Séances de gym, danse, initiation à la fanfare, chasse aux trésors, visite de musées... Et ça marche!» se réjouit Frédéric Clivaz, directeur des Ecoles des villages.

Proposer des alternatives aux écrans est un «point central de

«Il ne s'agit pas de supprimer les écrans, mais de questionner leurs risques»

Jean-Philippe Lonfat

la démarche», appuie Eric Fauchère, collaborateur de l'Office de l'éducation numérique spécialisé en prévention et éducation aux médias. Cela est également fondamental pour recréer du lien social entre les élèves et les gens.

### Prévenir les risques

Près de 45% des jeunes Valaisans âgés entre 11 et 15 ans utilisent les réseaux sociaux pour échapper à des sentiments négatifs. Quelque 60% des enfants entre 6 et 13 ans ont déjà vu des choses qu'ils estiment inadéquates pour leur âge sur des écrans. Des «chiffres qui parlent d'eux-mêmes», selon le chef du Service de l'enseigne-

ment cantonal. A ces risques s'ajoutent ceux du cyberharcèlement, du décrochage scolaire ou encore du «revenge porn». La promotion de la «Semaine sans écrans» s'inscrit ainsi dans le programme plus large du canton, qui s'engage pour un usage numérique responsable selon quatre axes: dialoguer, responsabiliser, saisir les opportunités et sécuriser.

Une telle expérience offre l'occasion de mieux apprendre, d'améliorer le bien-être, de renforcer les relations, de stimuler la créativité, mais aussi de développer l'esprit critique face aux usages responsables des écrans. Et c'est une «semaine pas comme les autres». **ATS**

## «Un abandon du système Patriot est possible»

**Armée** ► Le Conseil fédéral pourrait abandonner l'achat du système de défense aérienne Patriot, a annoncé hier le ministre de la Défense, Martin Pfister. En raison du retard de livraison, le Département fédéral de la défense a déjà suspendu les paiements aux Etats-Unis.

«Un abandon est toujours une option en cas de retard», a indiqué le ministre en marge d'une conférence de presse. Ce que cela signifierait pour les paiements déjà effectués reste encore incertain.

«Nous partons encore du principe que nous serons livrés, mais nous ne savons pas quand», a ajouté M. Pfister. Son département négocie toutes les options avec les Etats-Unis. «Un éventuel abandon en fait partie, mais nous n'en connaissons pas les conditions.»

La redéfinition des priorités des Etats-Unis a «profondément modifié les bases contractuelles», a indiqué le Conseil fédéral dans un communiqué. En raison des retards, la Suisse n'a plus effectué de versements au fonds de dépôt pour l'achat du système Patriot depuis l'automne dernier déjà.

La semaine passée, la Confédération a confirmé que les Etats-Unis contournaient ce gel en transférant les paiements suisses destinés aux avions de combat F-35 commandés vers le compte du système de défense aérienne Patriot.

Si cette situation est «très insatisfaisante» aux yeux du directeur général de l'armement, Urs Lohrer, elle reste autorisée. On parle d'un montant de plusieurs centaines de millions de francs.

Hier, le Conseil fédéral a indiqué que la suspension des paiements était maintenue jusqu'à ce que les Etats-Unis aient annoncé fermement les nouvelles dates de livraison et échéances de paiement.

Une décision relative à l'acquisition du Patriot doit être prise d'ici fin juin. Le Conseil fédéral a déjà annoncé début mars vouloir acheter un deuxième système de défense sol-air afin «d'assurer une défense aérienne efficace». **ATS**

La hausse des prix due au conflit au Moyen-Orient pourrait ne pas se limiter au pétrole

# La Suisse n'échappe pas à l'inflation

ANDRÉ LEHMANN

**Economie** ► L'envolée des prix du pétrole, provoquée par la guerre au Moyen-Orient, a commencé à se répercuter sur l'économie suisse et notamment l'inflation qui devrait nettement accélérer en mars. La hausse des prix pourrait se répercuter sur d'autres groupes de produits et amener les banques centrales à être plus vigilantes.

Selon les économistes interrogés par l'agence AWP, l'indice des prix à la consommation (IPC) devrait s'établir entre 0,3% et 0,6% sur un an en mars, après seulement 0,1% en février et janvier. L'IPC avait accéléré de 0,6% la dernière fois en décembre 2024. Dans tous les cas de figure, il devrait rester nettement éloigné du pic à 3,5% atteint en août 2022 après l'éclatement de la guerre en Ukraine.

La zone euro a, elle, déjà fait les frais de la guerre au Moyen-Orient, l'inflation grimpe à 2,5% sur un an en mars, après 1,9% le mois précédent.

Pour l'heure, le principal moteur de l'inflation sont les prix du pétrole qui ont décollé depuis l'attaque israélo-américaine de l'Iran fin février. La guerre est entrée dans son deuxième mois et l'or noir n'a guère donné de signes de relâchement, même s'il s'affichait en baisse mercredi matin, où le baril de Brent, la référence mondiale, se négociait au-dessous des 100 dollars à 99,42 dollars, chutant de 4,4%. Reste que sur un mois, il a décollé de plus de 35%. Avant le début du conflit, les quelque 159 litres d'or noir de la mer du Nord valaient environ 72 dollars.

Le gaz naturel, essentiel au chauffage, a lui aussi décollé avec le blocage du détroit d'Ormuz et les attaques iraniennes contre les installations de production des pays du Golfe. Le prix du TTF néerlandais, qui fait référence en Europe, a bondi de 14% sur un mois à 48,40 euros le mégawattheure.

## Le pétrole, baromètre du risque

«La progression est spectaculaire sur le mois, avec une envolée (...) traduisant un choc d'offre d'une ampleur rarement observée ces dernières années», explique John Plassard, responsable de la stratégie d'investissement à la banque Cité Gestion. Selon ce dernier, «le pétrole n'est plus simplement en hausse, il est devenu le baromètre direct du risque géopolitique mondial».



L'envolée des prix du baril pourrait se répercuter sur les biens alimentaires. KEYSTONE

La suite dépendra de la durée du conflit et de la fermeture du détroit d'Ormuz, résume Patrice Gautry. Pour l'économiste en chef d'UBP, «le choc de l'inflation va passer au fil du temps vers les autres catégories de produits. Si le conflit s'arrête rapidement ou le détroit d'Ormuz est rouvert, cela stabiliserait le prix du baril de pétrole, car il n'y aurait plus de prime de risque supplémen-

taire. L'impact serait ainsi limité dans le temps».

«Mais si la situation dure et les prix du baril augmentent, des effets secondaires peuvent apparaître comme des ruptures d'approvisionnement ou les coûts du transport qui augmentent, notamment pour le fret maritime. On pourrait dès lors passer d'une composante purement énergétique de

l'inflation vers un impact plus diffus sur d'autres catégories de produits: les biens alimentaires et ceux liés à la pétrochimie, mais aussi les services», énumère-t-il.

Pour l'expert de la banque privée, «on peut ainsi assister à plusieurs vagues d'inflation: d'abord sur les prix de l'énergie et, si la situation perdure, sur les coûts du transport et l'approvision-

nement et ainsi sur d'autres composantes des prix».

Dans l'immédiat, «la hausse des prix sera déjà visible dans l'indice des prix à la consommation en mars et avril. Si le conflit se stabilise, la hausse des prix devrait s'arrêter à ce moment-là», estime M. Gautry. «Il reste cependant à voir le temps qu'il faudra pour remettre en marche les capacités d'exportations dans la région du Golfe. Cela devrait durer quelques semaines, mais si les dommages sont plus importants cela pourrait durer plusieurs mois, voire quelques années», la dérive des prix des hydrocarbures étant alors plus lente, selon l'expert.

## Statu quo de la BNS

Face à ce qu'il identifie comme un «choc pétrolier», Patrice Gautry s'attend à ce que l'inflation en Suisse atteigne 0,6% à 0,7% en 2026, à comparer avec des attentes à 0,4% avant début de la guerre. En 2027, elle devrait se modérer entre 0,5% et 0,6%.


**«Le choc de l'inflation va passer au fil du temps vers les autres catégories de produits»**

Patrice Gautry

C'est nettement moins que les 2,8% anticipés cette année dans la zone euro par Sandro Pannagl. Pour l'analyste de LBBW, la Banque centrale européenne (BCE) serait dès lors obligée de réagir. Elle pourrait relever ses taux directeurs dès juin deux fois de respectivement 0,25 point de pourcentage. La Réserve fédérale américaine (Fed) devrait elle maintenir son statu quo monétaire jusqu'au printemps 2027.

«La Banque nationale suisse (BNS) devrait faire cette année l'économie d'une hausse des taux et les conserver à 0% d'ici à fin 2026», estime Patrice Gautry. La Suisse a jusqu'à présent profité d'une inflation très basse, notamment grâce au franc fort qui limite l'inflation importée, permettant de maintenir l'accélération des prix dans la fourchette officielle de 0% à 2% défendue par l'institut d'émission helvétique. AWP/ATS

EMPLOI



VILLE DE GENEVE


## La Ville engage

Le Service de la petite enfance recherche un ou une:

**– Adjoint ou Adjointe de direction de structure d'accueil de la petite enfance à 60%**

**Vous souhaitez rejoindre la Ville de Genève?**

Découvrez nos offres d'emploi détaillées, ainsi que les démarches à suivre pour postuler sur notre site internet



[www.geneve.ch/offres-emploi](http://www.geneve.ch/offres-emploi)

## Pas d'adhésion au TIAN

**Armes nucléaires** ► Berne ne doit pas adhérer au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Le Conseil fédéral a rejeté mercredi une initiative populaire exigeant cette adhésion, sans lui opposer de contre-projet.

L'initiative «Pour l'adhésion de la Suisse au Traité des Nations unies sur l'interdiction des armes nucléaires (initiative pour l'interdiction des armes nucléaires)» a été déposée par l'Alliance pour l'interdiction des armes nucléaires en fin d'année passée, alors que le TIAN est entré en vigueur en 2021 et interdit les armes nucléaires en droit international. La Suisse a participé aux négociations du traité et a soutenu son adoption à l'ONU en 2017.

Toutefois, le Conseil fédéral a toujours refusé d'y adhérer.

Un tel acte serait purement symbolique, sans contribuer à l'objectif d'un monde sans armes nucléaires. Au contraire, il pourrait même porter préjudice aux intérêts de la Suisse, a réitéré le gouvernement.

Aucun des Etats détenteurs de l'arme nucléaire, pas plus que leurs alliés militaires, n'a adhéré au traité, a-t-il rappelé. De plus, les principaux partenaires de la Suisse en matière de politique de sécurité le rejettent.

Une adhésion helvétique compliquerait la coopération avec des Etats partenaires importants sur le plan sécuritaire. De plus, elle serait inscrite dans la Constitution, ce qui limiterait la marge de manœuvre de la Suisse en matière de politique extérieure.

Le Conseil fédéral dit partager les inquiétudes suscitées

par la montée des tensions sur la question nucléaire et l'arrêt des efforts en matière de désarmement. Et de rappeler que Berne s'engage déjà en la matière dans le cadre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de l'ONU. Il devrait transmettre son message au parlement d'ici à l'automne.

Le comité d'initiative compte plusieurs personnalités comme l'ex-conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey ou le Prix Nobel de chimie Jacques Dubochet. Des élus fédéraux y sont aussi actifs à l'image de la conseillère nationale Melanie Mettler (PVL/BE) ou du conseiller aux Etats Carlo Sommaruga (PS/GE).

Actuellement, 74 Etats soutiennent le TIAN. En Europe, l'Autriche, l'Irlande, Malte, Saint-Marin et le Vatican sont au nombre des Etats parties. ATS

## Vote par correspondance ciblé

**Etats-Unis** ► Le président américain, Donald Trump, a signé mardi un décret destiné à encadrer plus durement le vote par correspondance, avant les élections de mi-mandat qui auront lieu en novembre. Il a répété que cette pratique était responsable de fraudes, une affirmation qui n'a jamais été étayée par des preuves. «Je ne vois pas comment cela peut être contesté» en justice, a dit le président américain qui s'insurge depuis des années contre un système électoral supposé en sa défaveur, lui qui n'a jamais reconnu sa défaite à la présidentielle de 2020 face à Joe Biden.

Le républicain a dit plusieurs fois vouloir contrôler de plus près les élections, dont l'organisation est dévolue aux Etats américains et non au pouvoir fédéral, alors qu'approchent

les élections législatives de mi-mandat. Il avait déjà signé il y a un an un décret visant à restreindre le vote par correspondance et à imposer aux Etats des contrôles renforcés sur les listes électorales. Plusieurs experts avaient alors estimé que le texte représentait un dépassement des prérogatives de l'exécutif.

De manière générale, les républicains reprochent au vote par correspondance, qui s'est largement développé aux Etats-Unis à la suite de la pandémie de Covid-19, de favoriser la fraude et d'alimenter les soupçons quant à la régularité du vote et des résultats.

Aucune preuve n'a toutefois jamais été apportée sur l'existence d'une fraude électorale qui aurait affecté de manière significative le résultat d'un scrutin aux Etats-Unis.

Le cercle de réflexion Brookings Institution, classé au centre-gauche, a examiné un ensemble de données électorales collectées par la Heritage Foundation, un cercle de réflexion conservateur, et n'a recensé que 39 cas de fraude sur les plus de 100 millions de bulletins recensés sur trois décennies.

La Cour suprême américaine a quant à elle débattu à la mi-mars du recours au vote par correspondance et notamment de l'acceptabilité des bulletins reçus après le jour du scrutin mais portant un cachet de la poste daté, au plus tard, du jour du vote. La cour devrait statuer d'ici au terme de sa session annuelle, à la fin juin, et sa décision pourrait donc s'appliquer dès les élections de mi-mandat, en novembre 2026. **ATS/AFP**

## Grève générale en Cisjordanie

**Moyen-Orient** ► L'appel à la grève générale pour protester contre la nouvelle loi israélienne sur la peine de mort, conçue pour ne s'appliquer qu'aux Palestiniens, a été largement suivie mercredi dans les plus grandes villes de Cisjordanie. Dans ce territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, la plupart des commerces ont baissé leurs rideaux, de Hébron (sud) à Naplouse (nord), en passant par Ramallah (centre).

A Ramallah, siège de l'Autorité palestinienne, des centres commerciaux entiers ainsi que le principal marché de la ville étaient fermés, tout comme les administrations, à la suite de l'appel à la grève générale. Il a été lancé par le Fatah, le mouvement du président palestinien, Mahmoud Abbas, pour protester contre l'adoption, lundi par le Parlement israélien, d'une

loi prévoyant «la peine de mort pour les terroristes».

«Il n'y a pas une seule personne ici qui n'ait pas un frère, un mari, un fils ou même un voisin en prison. Il n'existe aucune famille palestinienne sans prisonnier», dit à l'AFP une des participantes. Rimane, psychologue de 53 ans. Le cadre général de la nouvelle loi prévoit que toute personne «qui cause intentionnellement la mort d'une [autre] dans le but de porter atteinte à un citoyen ou résident israélien, avec l'intention de mettre fin à l'existence de l'Etat d'Israël, sera condamnée à mort ou à la prison à perpétuité».

Pour les Palestiniens de Cisjordanie occupée, le texte prévoit que la peine capitale soit la sanction par défaut si l'homicide est qualifié d'acte de terrorisme par la justice militaire israélienne. **ATS/AFP**

## GRÈCE

### FRAUDE, IMMUNITÉ DE 11 DÉPUTÉS EN JEU

Le parquet européen a réclamer mercredi la levée de l'immunité de 11 députés du parlement grec pour leur implication présumée dans une vaste fraude aux subventions agricoles européennes qui éclabousse la Grèce depuis un an. Il s'agit du deuxième volet judiciaire de ce scandale après l'arrestation en octobre de dizaines de personnes pour leur implication présumée dans le détournement de millions d'euros d'aides européennes au secteur agricole grec. Selon des médias grecs, parmi ces 11 élus du parlement figurent deux ministres en exercice et plusieurs hauts responsables du parti de Kyriakos Mitsotakis, Nouvelle Démocratie (droite). **ATS/AFP**

En difficulté dans les sondages, Viktor Orban joue la carte du conflit ukrainien et cible son homologue Volodymyr Zelensky à grand renfort de *deepfakes* pour tenter s'inverser la tendance

# Le bouc émissaire ukrainien

EDE ZABORSZKY

**Hongrie** ► Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, a fait de l'Ukraine le bouc émissaire de sa campagne électorale. Il s'appuie notamment sur des vidéos générées par l'intelligence artificielle et la désinformation.

Le dirigeant nationaliste, au pouvoir depuis seize ans et proche de Moscou, bénéficierait, selon des analystes, de l'aide secrète de la Russie pour accroître ses chances de réélection.

Ces efforts sont perçus comme une tentative de détourner l'attention des préoccupations sociales et économiques qui ont propulsé le parti de son adversaire Peter Magyar en tête des sondages à l'approche des législatives du 12 avril.

«La rhétorique de la campagne est délibérément binaire – paix contre guerre – présentant l'Ukraine comme un risque et le gouvernement hongrois sortant comme garant de stabilité et de rationalité», souligne l'historienne Csilla Fedinec, du centre des sciences sociales de l'université ELTE.

### Fausse images

La tension entre les deux voisins s'est accentuée depuis l'arrêt des livraisons de pétrole russe au travers de l'oléoduc Droujba, qui transite par l'Ukraine. Kiev affirme que l'ouvrage a été endommagé par des frappes russes à la fin janvier et Budapest l'accuse de retarder délibérément les réparations. En représailles, Viktor Orban a décidé de bloquer un prêt européen de 90 milliards d'euros à l'Ukraine.

Au début mars, des employés de banque ukrainiens qui convoyaient de l'argent et des lingots d'or ont été temporairement arrêtés par les forces antiterroristes hongroises. Des journaux proches du parti Fidesz au pouvoir ont publié des images générées par l'IA grossissant considérablement les montants en jeu.

Ces publications ont suscité un engagement inhabituellement élevé sur Facebook, avec de nombreux comptes portant des noms non hongrois, dépourvus d'informations publiques ou de photographies de profil, des signes typiques de faux profils utilisés dans des activités coordonnées de robots. Quelques semaines plus tôt, de fausses



Viktor Orban avait reçu Volodymyr Zelensky à Budapest en juillet 2024. KEYSTONE

images avaient circulé en ligne, censées montrer un mémorial hongrois en Transcarpatie – où vit la minorité hongroise en Ukraine – profané par des slogans antihongrois. Bien que le monument ait été vandalisé à plusieurs reprises par le passé, il a été établi que ces images avaient été créées par IA.

### «Identiques à la propagande»

Des experts affirment par ailleurs qu'il existe des preuves d'efforts russes continus, incluant des vidéos hypertriquées (*deepfakes*) et de fausses affirmations déguisées en articles de presse.

«On détecte en permanence une campagne de désinformation visant à influencer l'élection hongroise, comme ce fut le cas lors des élections moldaves et roumaines», déclare Ferenc Fesz, l'ancien chef du service de défense cybernétique de la Hongrie. Les messages relayés par les groupes russes sont

«pour l'essentiel identiques à la propagande progouvernementale hongroise, ce qui fait qu'ils se renforcent mutuellement», ajoute M. Fesz.

## «Nous devons choisir qui formera le gouvernement: moi ou Zelensky»

Viktor Orban

Le ministre hongrois des Affaires étrangères, Peter Szijjarto, a qualifié les accusations d'ingérence russe d'«info-fox», tandis que parallèlement, Viktor Orban tente de présenter Peter Magyar comme la «marionnette» de l'Union européenne et de l'Ukraine.

«Nous devons choisir qui formera le gouvernement: moi ou [le président ukrainien Volodymyr] Zelensky», a-t-il par exemple lancé lors d'un rassemblement à la mi-mars à Budapest.

### Peur partagée

Quelques heures plus tard, lors de la marche organisée par l'opposition, un drapeau ukrainien a été déployé et les photographies de l'incident ont rapidement été relayées sur les réseaux sociaux par des responsables gouvernementaux et des médias pro-Fidesz.

En moins d'une journée les personnes tenant le drapeau ont toutefois été identifiées comme liées à l'organisation jeunesse du Fidesz. «Nous avions dit qu'il y aurait des opérations sous faux drapeau, mais ce n'est pas à cela que nous pensions», a ironisé Peter Magyar.

Des panneaux d'affichage, financés par l'argent du contribuable, se

sont multipliés dans le pays au cours des douze derniers mois, représentant M. Zelensky sous un jour négatif, dont l'un le montre aux côtés de Peter Magyar et de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, en train de jeter de l'argent dans des toilettes dorées.

Cependant, même si la campagne du gouvernement comporte des éléments mensongers, voire «surréalistes», elle s'ancre dans une peur largement répandue de voir la Hongrie entraînée dans la guerre en Ukraine, explique l'analyste politique Eszter Kovats, de l'université de Vienne.

Selon elle, les déclarations de dirigeants européens sur le rétablissement de la conscription et la nécessité de s'armer davantage alimentent cette anxiété. «Le Fidesz fait appel au besoin le plus profond de sécurité existentielle des gens», estime-t-elle.

ATS/AFP

## Sites culturels sous protection

**Liban** ► L'Unesco a placé mercredi sous protection renforcée 39 sites culturels au Liban par crainte de dégâts causés par les bombardements auxquels fait face le pays après un mois de guerre.

«Ces 39 biens culturels bénéficient désormais du niveau de protection juridique le plus élevé contre les attaques et les usages à des fins militaires», informe l'Unesco.

Parmi ces biens figurent les sites archéologiques de Baalbeck et de Tyr, le Musée national de Beyrouth ou encore le site de Byblos.

La convention de la Haye de 1954 oblige à préserver les biens culturels en cas de conflit armé.

Les 39 sites «recevront une assistance technique et financière de l'Unesco pour renforcer leur protection juridique, améliorer les mesures d'anti-

ciation et de gestion des risques ainsi que fournir une formation supplémentaire aux professionnels de la culture et au personnel militaire de la zone», détaille l'Unesco.

Ces sites bénéficieront également d'une «aide financière internationale de plus de 100 000 dollars américains pour les opérations d'urgence sur le terrain», ajoute l'Unesco. **ATS/AFP**

### DESSIN

#### DÉCÈS DE GLEN BAXTER

Maître de l'absurde, le dessinateur britannique Glen Baxter est décédé à 82 ans. Sa marque de fabrique? Des dessins plutôt rétro, d'une grande précision mais aussi d'un classisme un brin suranné, peuplés de personnages impassibles vivant des situations impossibles et, en regard, un commentaire sentencieusement énoncé et totalement décalé. **ATS**

## Mort de 18 migrant-es

**Italie** ► Dix-neuf migrants ont été retrouvés morts par les garde-côtes italiens mercredi matin dans un bateau au large de l'île de Lampedusa (sud), a déclaré le maire de Lampedusa.

Sept autres personnes, dont deux jeunes enfants, souffraient d'hypothermie et d'intoxication aux fumées d'hydrocarbures et sont soignées, selon le maire, Filippo Mannino.

L'opération de sauvetage a été menée par les garde-côtes à

environ 135 kilomètres) de l'île, entre l'Italie et la Libye, selon l'agence de presse ANSA.

Depuis le début de l'année 2026, 624 migrants sont morts ou ont été portés disparus en Méditerranée centrale, selon l'Organisation internationale pour les migrations. Et 6117 migrants sont arrivés sur les côtes italiennes au cours de la même période, selon le Ministère de l'intérieur italien. **ATS/AFP**

Logistique, identification des cibles... L'intelligence artificielle joue un rôle clé dans les conflits modernes

# Comment l'IA change les guerres

ARTHUR CERF

**Stratégie** ► Un ouragan de feu sur plus de mille cibles stratégiques, entraînant la mort du Guide suprême ou encore la destruction de douze bâtiments militaires. Les bombardements de l'école de Minab, tuant 175 civils selon Téhéran, dont au moins 110 écoliers.

Quelques heures seulement après le lancement de l'opération Epic Fury le 28 février en Iran, le *Wall Street Journal* révélait une information qui ajoute un vertige aux atrocités: l'armée américaine a utilisé Claude, le modèle d'intelligence artificielle générative d'Anthropic, pour attaquer l'Iran. Et voilà le grand modèle de langage (LLM) supposément éthique au cœur des débats outre-Atlantique. Mais quel a été son rôle, exactement?

### Mutation bien réelle

La révélation met en lumière une mutation bien réelle, mais invisible: depuis quelques années, l'intelligence artificielle générative pénètre dans les organisations militaires. Même si essayer de savoir comment elle est utilisée, dans le détail, c'est se heurter à une certaine opacité. «On n'a pas le détail, confirme Stéphane Taillat, maître de conférences habilité à diriger les recherches à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et auteur de *La Cyberguerre* (2026). En revanche, on voit bien comment les outils peuvent être utilisés à partir des données tirées de ces théâtres de guerre.» Et on sait, aussi, comment l'IA, au sens large, a peu à peu fait sa place dans les complexes militaro-industriels.

«Cela fait déjà plusieurs années que l'armée américaine utilise des outils d'intelligence artificielle pour de l'aide à la prise de décision ou équiper des armes avec différents degrés d'autonomie», rappelle Rebecca Crootoof, professeure de droit à l'Université de Richmond, spécialisée dans les questions de l'impact des technologies dans la Défense.

Il y a eu l'essor de l'analyse de données dans le cadre de la lutte contre le terrorisme après le 11 septembre 2001, l'émergence des drones utilisés en Afghanistan, puis l'avènement de la *machine learning*. Dès 2017, le Pentagone lance le Projet Maven, en partenariat avec Google, visant à améliorer



Des frappes d'une ampleur inédite sont désormais assistées par l'IA depuis des centres de commandement éloignés, comme ici sur l'USS Paul Hamilton, dans le détroit d'Ormuz en 2023. KEYSTONE

l'analyse d'images collectées par les drones de l'armée américaine. Programme alors abandonné par la firme de Mountain View après une mobilisation de plus de 3000 salariés, mais poursuivi par d'autres contractants, dont Palantir. Depuis, une digue est tombée et le géant de l'analyse de données a développé une plateforme d'intelligence artificielle composée de plusieurs briques technologiques: le Maven Smart System.

En juin 2022, Alex Karp, le directeur de Palantir, se rend à Kiev pour proposer gratuitement ses services à Volodymyr Zelensky dans le cadre de la guerre contre la Russie. A partir de là, l'Ukraine devient un laboratoire, où l'IA est utilisée pour l'autonomie des systèmes d'armes, l'observation, l'identification des cibles, l'analyse des données, la logistique, les simulations, le ravitaillement...

**«Pour l'instant, l'humain reste dans la boucle. Mais la question, c'est qui prend les décisions?»**

Vincent Boulanin

Le système Skykit, développé à l'aide du logiciel MetaConstellation de Palantir, est utilisé par l'armée ukrainienne. A la manière d'un centre de renseignement mobile, Skykit analyse des images satellite et élabore des plans de frappe pouvant être conduits sans contact avec la chaîne de commandement. Autrement dit, l'Ukraine se sert des outils de Palantir.

### Vingt secondes par cible

«A ce moment-là, c'est une interface qui se présente comme un chatbot, analysant et synthétisant de gros volumes de données de renseignement, décrypte Sophia Goodfriend, chercheuse à l'Université de Cambridge spécialisée dans l'automatisation des conflits armés. Les soldats peuvent lui poser des questions sur le champ de bataille, les différents scénarios d'opération, les cibles où frapper...»

Fin 2024, nouvelle étape: Palantir signe un contrat avec Anthropic pour intégrer Claude dans ses outils afin de soutenir les opérations gouvernementales. Ce qui ajoute une couche de LLM au Maven Smart System. «L'intégration de l'IA générative s'inscrit dans un continuum de logique, resitue Stéphane Taillat. C'est la nouvelle matrice dans laquelle on vit depuis plusieurs années.»

Sur le plan opérationnel, la guerre à Gaza marque un basculement. En avril 2024, le média d'investigation +972 détecte l'arsenal d'IA utilisés par l'armée israélienne pour frapper le territoire palestinien à échelle «industrielle»: Gospel, un outil permettant d'identifier les bâtiments à frapper, Lavender, un logiciel déployé pour identifier 37 000 Palestiniens comme suspects, associé à une autre application, baptisée «Where is Daddy?» permettant d'alerter

les officiers quand l'un des individus marqués pénétrait dans son domicile.

Selon les sources militaires citées par +972, les officiers ne consacraient que «vingt secondes» par cible avant d'autoriser le bombardement, juste le temps de vérifier que l'individu est bien un homme. Avec une marge d'erreur estimée à 10%. «C'est un tournant dans les usages militaires de l'IA, signale Sophia Goodfriend. L'utilisation de cet arsenal a établi un précédent dans la manière de se fier aux recommandations de la machine, ce qui a rendu possible ce qui s'est passé ensuite en Iran.»

### IA en première ligne

Désormais, le secrétaire d'Etat américain à la Défense, Pete Hegseth, assume une stratégie dite «AI first». L'IA en première ligne. Depuis le début de la guerre, les États-Unis et Israël annoncent avoir frappé plus de 15 000 cibles en Iran. «En termes d'intensité, c'est sans commune mesure, indique Stéphane Taillat. Les LLM permettent de traiter les données en un temps infinitésimal, le volume de cibles produit est tel que la question est de savoir combien de temps on va passer sur chacune de ces cibles: quelques dizaines de secondes.»

Pas besoin d'une armée d'analystes pour étudier les données recueillies par satellite, vidéo ou sur le terrain. Concrètement, l'IA accélère la *kill chain*, la chaîne qui mène à une attaque. Quitte à mettre la prise de décision humaine sous pression, voire à la reléguer au rang de simple formalité. «Pour l'instant, l'humain reste dans la boucle», dit Vincent Boulanin, directeur de recherche du programme de gouvernance de l'intelligence artificielle au Stockholm International Peace Research Institute, un institut international indépendant dédié à la recherche sur les conflits, les armements, le contrôle des armements et le désarmement. «Mais la question, c'est qui prend les décisions? Quand et comment les décisions sont-elles prises? A quelle vitesse?»

Sans parler des biais des LLM. Selon une étude du King's College de Londres, les modèles développés par Anthropic ou OpenAI semblent prendre des décisions dans le sens de l'escalade, menaçant de recourir à l'arme nucléaire dans près de 95% des scénarios de conflits simulés.

© LIBÉRATION

# WEEK-END

SOLIDARITÉ  
11  
LE COURRIER  
JEUDI 2 AVRIL 2026

Au Brésil, des secteurs continuent à profiter du travail forcé, dénonce le syndicaliste Antonio Lisboa. L'élection présidentielle d'octobre aura un impact majeur sur la lutte contre ce fléau

## «L'esclavage moderne fait système»

PROPOS RECUEILLIS PAR  
GUY ZURKINDEN

**Amérique du Sud** ▶ Cinquante millions d'esclaves modernes, dont 28 millions sont victimes de travail forcé. A l'ère du capitalisme numérique, les formes les plus archaïques d'exploitation continuent à prospérer, indique le dernier pointage de l'Organisation internationale du travail (OIT). C'est aussi le constat dressé par Antonio Lisboa, historien et responsable des relations internationales au sein de la plus grande fédération syndicale du Brésil, la Centrale unique des travailleur-es (CUT). De passage à Genève pour participer à une réunion du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), le militant est intervenu lors d'une table ronde organisée le 24 mars par E-changer, la Fédération genevoise de coopération (FGC) et le Syndicat interprofessionnel des travailleur-es (SIT). Il y a évoqué la persistance de l'esclavage moderne, au Brésil et au-delà ainsi que sa fonctionnalité au sein de l'économie mondiale. Tout en dessinant les batailles politiques et syndicales indispensables pour mettre fin à ce fléau.

**Le Brésil a été le dernier pays au monde à abolir officiellement l'esclavage, en 1888. Quelle est la situation aujourd'hui?**

**Antonio Lisboa:** Des milliers de travailleur-es brésilien-nes sont victimes d'esclavage moderne – un terme qui recouvre le travail forcé, la soumission à des horaires épuisants, la servitude pour dettes et/ou à des conditions dégradantes. Entre 2015 et 2025, plus de 67 000 personnes répondant à cette définition ont été secourues par le gouvernement. On constate une augmentation des cas dans les zones urbaines.

**Quels sont les domaines les plus touchés?**

Des secteurs importants de l'économie font recours au travail forcé: les grandes plantations liées à l'agrobusiness – du café à celle de la canne à sucre, en passant par la viticulture –, le secteur de l'élevage, la production de charbon végétal et la construction civile. De nombreuses employées de maison sont aussi concernées.

Les travailleur-es migrant-es représentent une cible de choix, en raison des discriminations qu'ils et elles subissent. C'est le cas des exilé-es venant de Haïti, du Venezuela ou du Paraguay, mais aussi des personnes qui migrent à l'intérieur du pays, par exemple du Nord vers le Sud.

Il faut ajouter à ce tableau la précarisation extrême dont



Au Brésil, le travail forcé est présent dans les plantations de l'agrobusiness, dans la production de charbon végétal (ici, une fabrique de charbon dans l'Etat du Para, dans le nord du pays), mais aussi dans la construction civile et l'économie domestique. KEYSTONE

souffrent certaines catégories – personnes vendant des produits fabriqués à domicile, recyclant les déchets dans la rue, mais aussi employé-es des plateformes numériques –, souvent soumis-es à des conditions de travail et de vie se rapprochant de l'esclavage moderne.

**Où en est la lutte contre ce fléau?**

Entre 2003 et 2015, sous les présidences de Luiz Inácio Lula da Silva puis de Dilma Rousseff, les deux issus-es du Parti des travailleur-es (PT), une politique volontariste avait réussi à réduire l'incidence du travail esclave, notamment grâce au renforcement des contrôles. La situation

a radicalement changé après le coup d'Etat parlementaire de 2016, qui a abouti à la destitution de Dilma Rousseff. Sous les mandats de l'ultralibéral Michel Temer puis du leader d'extrême droite Jair Bolsonaro, on a assisté à un retour du travail forcé.

**Pourquoi ce recul?**

C'était la conséquence d'une triple offensive menée par ces deux présidents: contre la législation sur le travail; contre l'organisation syndicale et les mécanismes de négociation collective; et contre l'inspection du travail, largement démantelée et sous-financée. Depuis le début de son troisième mandat, en

janvier 2023, le gouvernement Lula tente d'inverser la tendance. Il a notamment engagé 900 inspecteur-ices du travail. Mais il reste du chemin à faire: selon nos calculs, il manque encore 1700 professionnel-es pour effectuer suffisamment de contrôles.

**Vous insistez sur l'importance de l'inspection du travail.**

Elle est centrale. Sans contrôles sur le terrain, il n'y a pas de lutte effective contre le travail esclave – surtout dans un pays gigantesque comme le nôtre. Prenons l'exemple du travail domestique. En 2013, le Brésil a modifié sa Constitution pour garantir aux

employées de maison les mêmes droits qu'aux autres salarié-es. Mais ces travailleuses, dans leur immense majorité des femmes noires, restent en situation de grande vulnérabilité face à leur employeur: elles sont dans son domicile privé! Il est donc indispensable que des inspecteur-ices puissent contrôler sur place l'application de la nouvelle législation.

**Qu'en est-il du rôle des syndicats?**

L'activité syndicale est un pilier de la lutte contre les formes dégradantes de travail. A la CUT, nous tentons de renforcer l'organisation des quatre secteurs les

plus précarisés: les employées domestiques, les travailleur-es à domicile et de rue, ainsi que les livreur-es ou chauffeur-es sur application. Nous faisons en sorte qu'ils et elles puissent connaître leurs droits et dénoncer d'éventuelles violations. Et réalisons ce travail de manière intersectorielle, pour que la lutte de chaque catégorie puisse renforcer les autres.



«Entre 2015 et 2025, plus de 67 000 victimes de travail esclave ont été secourues»

Antonio Lisboa

**Vous faites partie du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce cadre est-il utile à votre action?**

Le travail esclave est la conséquence d'un système global qui se nourrit de la surexploitation des personnes issues de la migration, spécialement du Sud global. Cette main-d'œuvre est rendue encore plus vulnérable par le durcissement actuel des politiques migratoires. Affronter cette problématique implique de se battre pour que la migration soit reconnue comme un droit. Mais aussi de renforcer les mécanismes de redistribution et de protection sociales, afin que personne ne soit forcé de quitter son foyer pour survivre.

Pour avancer dans ce sens, il est utile de pouvoir s'appuyer sur un cadre réglementaire global. C'est le rôle de l'OIT. Pensons à la convention 29 contre le travail forcé, aux conventions 97 et 143 garantissant les droits des travailleur-es migrantes. Autant de leviers pour nos luttes syndicales.

Aujourd'hui, une priorité est de réguler l'économie de plateforme. Une convention de l'OIT sur la question devrait voir le jour cette année, malgré l'opposition des employeurs. Ce serait une étape importante pour affronter les nouvelles formes d'esclavage moderne imposées par Uber ou iFood. I

## Les yeux tournés vers la présidentielle

La lutte contre le travail esclave est intimement liée aux rapports de force politiques, rappelle Antonio Lisboa. Comme l'ensemble des syndicats et mouvements populaires au Brésil, le militant a donc déjà les yeux rivés sur l'élection présidentielle qui se tiendra en octobre. L'actuel chef du gouvernement, l'ex-ouvrier de la métallurgie et syndicaliste Luiz Inácio Lula da Silva, considéré comme un allié historique par la CUT et les mouvements sociaux, briguera un quatrième mandat à 80 ans.

Son principal adversaire sera le candidat de l'extrême-droite brésilienne: le sénateur Flavio Bolsonaro, 44 ans, fils de l'ex-président Jair Bolsonaro, récemment condamné à vingt-sept années et trois mois de prison par le Tribunal suprême fédéral pour tentative de coup d'Etat – une peine qu'il purge à domicile.

La dispute s'annonce serrée. Un récent sondage, publié le 30 mars par l'institut Parana Pesquisas, indique que le président Lula devancerait de peu son rival au premier tour de l'élection – 4% de voix en plus, mais avec un taux d'erreur estimé à 2%. Au second tour, les deux candidats se trouveraient au coude-à-coude, avec un cheveu d'avance pour Flavio Bolsonaro. La concurrence est large.

Bien que les indicateurs économiques soient positifs et que Lula ait réussi à faire reculer la misère, la faim et le chômage au cours de son troisième mandat, l'issue des élections présidentielles reste imprévisible dans un pays profondément fracturé, analyse Valério Arcary, historien, professeur à l'Institut fédéral de São Paulo et militant du parti Socialisme et liberté (Psol, gauche de la gauche). Une situation due en grande partie à l'enracinement

social, politique, culturel et idéologique de l'extrême droite brésilienne, explique M. Arcary. Son constat est partagé par Antonio Lisboa: «Ce sera une élection très difficile. Pour gagner, la gauche doit impérativement s'unir autour de la candidature de Lula. Car si l'extrême droite l'emporte, le retour en arrière sera pire qu'après le coup d'Etat conservateur de 2016. En effet, les droits démocratiques et sociaux ont énormément reculé sur le continent américain, sous les coups de boutoir de Donald Trump, de Javier Milei et de leurs homologues.»

Le 28 mars dernier, c'est depuis la ville étasunienne de Dallas, où avait lieu la Conférence d'action politique conservatrice (CPAC), haut-lieu de l'extrême droite internationale, que Flavio Bolsonaro a annoncé sa candidature à la présidentielle. Tout un symbole. **GZN**

Dans le christianisme, la croix évoque la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Et si celui-ci était mort sur un simple poteau de supplice ? Explications

# La croix, un mauvais symbole?

FRANCESCA SACCO, PROTESTINFO

**Pâques** ► Elle est partout: dans les églises et les cathédrales, dans les hôpitaux, dans des livres et sur toutes sortes de bijoux... La croix est omniprésente dans le monde chrétien. Mais la Bible ne la décrit pas. On ne sait donc pas à quoi elle ressemblait.



«Le but principal était d'exhiber le rejet définitif du condamné par la communauté civique»

Andreas Dettwiler

Au moins deux formes ont coexisté: une croix avec un montant traversé par une poutre horizontale dans sa partie supérieure (dite croix latine, la plus représentée dans l'iconographie) et une croix en forme de T (croix de Tau ou *crux commissa*). On en trouvait aussi avec des poutres croisées de longueur égale (croix grecque) ou en forme de X, mais il semble que la croix de Tau ait été la plus utilisée par les Romains.

## Positions variées

Dans les dernières semaines du siège de Jérusalem, en l'an 70 de notre ère, les Romains crucifiaient jusqu'à cinq cents personnes par jour et ils se seraient montrés très créatifs, testant différentes positions (les croix renversées, par exemple). À noter que la partie transversale de la



Mosaïque représentant la crucifixion du Christ sur la façade de la cathédrale de Brême. GASPARD ALVES CC-BY-SA-3.0

croix est appelée *patibulum*, d'où l'expression «avoir une mine patibulaire». En latin classique, ce mot désignait une poutre sur laquelle on attachait un esclave pour le battre à coups de verge. Les condamnés devaient porter cette pièce de bois jusqu'au lieu de leur crucifiement; là, elle était fixée à l'horizontale sur un pieu fiché dans le sol.

La crucifixion était la peine suprême: «Les Anciens hésitaient même à parler de ce mode d'exécution, tant il leur paraissait répugnant, affirme Andreas Dettwiler, professeur honoraire de l'université de Genève. Dans des textes juridiques

de l'époque, il comptait parmi les peines les plus sévères que sont le bûcher, la décapitation et la condamnation aux bêtes. Le but principal était d'exhiber le rejet définitif du condamné par la communauté civique.»

## Croix ou poteau

Et si Jésus avait été crucifié sur un simple poteau de supplice? Cette possibilité ne peut pas être totalement exclue. Principal argument en faveur de cette hypothèse: c'est le mot grec *stauros*, désignant fondamentalement un poteau droit, qui est utilisé dans les Évangiles. Quant au verbe grec *stauroô*, qui se tra-

duit en principe par «crucifier», il signifie originellement dresser des pieux, élever une palissade. Dans le Nouveau Testament, on trouve alternativement le mot grec *xulon*, lequel signifie «bois», «poutre» ou «arbre».

Cependant, le mot *stauros* peut également être employé pour une construction de type croix latine. De plus, on lit dans l'Évangile de Matthieu que pour indiquer le motif de la condamnation de Jésus, une inscription selon laquelle il était le Roi des Juifs fut placée «au-dessus de sa tête». S'il avait été supplicié sur un vulgaire poteau, on l'aurait accrochée «au-dessus de ses

main», car celles-ci auraient été cloutées l'une sur l'autre au sommet du montant.

Enfin, un troisième élément figure dans l'Évangile de Jean, qui décrit le célèbre moment de doute de Thomas, l'un des douze apôtres, devenu le symbole de l'incrédulité religieuse puisqu'il doute de la résurrection de Jésus: «Si je ne vois pas la marque des clous dans ses mains, si je ne mets pas mon doigt dans la marque des clous et ma main dans son flanc, je ne le croirai jamais!» Thomas parle de clous au pluriel; c'est donc qu'il y en avait plusieurs, ce qui suggère une crucifixion bras écartés.

Ce qui est sûr, c'est que le cloutage des mains et des pieds correspond à une réalité historique. Des découvertes archéologiques et des sources documentaires confirment que si les Romains utilisaient parfois des cordes pour les crucifiements en masse, cette pratique était loin d'être rare pour les exécutions singulières. Et contrairement à ce que l'on peut voir dans les représentations traditionnelles, les clous n'étaient jamais plantés dans le creux des paumes, car les mains se seraient déchirées sous le poids du corps, à moins d'être ligotées au *patibulum*. I

## Pâques en Suisse: autant de traditions que de régions

**Eclairage** ► Chasse aux œufs, repas familial du dimanche et lapin en chocolat, ce sont des coutumes bien connues de la période de Pâques. La Suisse possède aussi des traditions originales. Tour d'horizon.

Chaque année, le dimanche de Pâques, la place du Kornhaus à Berne se transforme. La population se rassemble, œuf dur à la main, pour le «Eiertütschen» (ou «toquer les œufs»). Cette tradition consiste à cogner deux œufs durs l'un contre l'autre. Objectif: casser la coquille de son adversaire. Le canton de Berne a inscrit cette coutume dans son registre des traditions vivantes. Cette tradition allemande est l'une des nombreuses pascales qui persistent en Suisse. Celles-ci proviennent d'un double héritage, religieux et païen, c'est-à-dire issu de

traditions polythéistes. Elles datent d'avant l'héritage judéo-chrétien ou ont été développées en parallèle, selon Luc Bulundwe, professeur assistant en Nouveau Testament à l'université de Genève. «La fête chrétienne se concentre sur la commémoration de la résurrection de Jésus-Christ, symbole de vie éternelle et d'espérance.» Quant aux rites païens, ils célèbrent l'arrivée du printemps avec le retour de la lumière et le renouveau de la nature. Ce double héritage se lit jusque dans les symboles. Selon Luc Bulundwe, œufs et lapins sont synonymes de fertilité, de vie et d'abondance. «Il y a un parallèle entre le poussin qui sort de sa coquille et le Christ du tombeau.»

L'œuf s'est imposé comme le symbole central de Pâques dès le Moyen-Âge. «Durant le carême, les chrétiens

n'avaient pas le droit de le consommer. Les poules continuaient cependant à pondre. Pour les conserver, les œufs étaient cuits et même décorés, afin de les différencier des autres pondus entre-temps», indique Luc Bulundwe.

Aujourd'hui encore, on les peint grâce aux différentes épluchures de légumes, ou autres colorants artificiels. Reste une question: qui les cache dans nos jardins? En Allemagne et en Suisse, c'est le lapin ou le lièvre qui s'en charge. En France, ce sont plutôt les cloches, parties à Rome avant Pâques où elles sont bénies par le pape.

À Zurich aussi on sort les œufs. En plein cœur de la vieille-ville, le lundi de Pâques, petits et grands se concentrent pour le «Zwänzgerle». Un adulte lance une pièce de 20 centimes sur un œuf dur tenu dans la main par un enfant.

S'il réussit à transpercer la coquille, il garde l'œuf, sinon le pactole revient à l'enfant.

En plus des messes religieuses et des feux allumés pour l'occasion, la Semaine Sainte est marquée par des processions. La plus célèbre reste celle de Mendrisio (TI), vieille de plus de 400 ans. À la tombée de la nuit, un cortège traverse le bourg les Jeudi et Vendredi saints en retraçant la Passion du Christ. Ces processions sont inscrites au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

À Romont (FR), le Vendredi saint, ce sont les «Pleureuses» qui défilent: une vingtaine de femmes vêtues de noir, portant les instruments de la Passion, couronne d'épines, clous, marteau, verges et fouet, précédées d'un porteur de croix. Les premières traces des Pleureuses de Romont remontent à 1456.

Toutes les traditions pascales n'ont pas survécu dans le temps. Luc Bulundwe évoque notamment les saints sépulcres monumentaux, aujourd'hui disparus en Suisse. Au Moyen-Âge, il s'agissait de placer dans les églises des tombeaux (sépulcres) et un mannequin qui représentait le corps du Christ, mort sur la croix. Des habitants et des enfants le veillaient jusqu'à sa résurrection, symbolisée par la montée de la représentation de Jésus. La pratique s'est éteinte peu à peu dès les années 1950.

On pratique aussi de moins en moins les tapolets, ou crécelles géantes, des instruments qui remplacent le silence des cloches les jours précédant Pâques. Leurs sons résonnent pourtant toujours à Grimentz (VS), Cressier (NE), Rue (FR) et Romont (FR). LUCIE OSTORERO/ATS

Quelle que soit l'issue du conflit avec l'Iran, il est acquis que la puissance américaine est essentiellement au service d'un acteur tiers: Israël. Sur le plan militaire, l'opération ressemble à une série d'erreurs d'appréciation

# Quand Israël entraîne les Etats-Unis

LE MONDE  
diplomatique

ADLENE MOHAMMEDI

**Iran** ▶ Il y a trente-cinq ans, Jean Baudrillard publiait un article au titre provocateur: «La guerre du Golfe n'a pas eu lieu»<sup>1</sup>. Pour le penseur français, la première intervention militaire d'une coalition menée par les Etats-Unis contre l'Irak (1991) ne fut pas vécue par le public comme un véritable conflit, mais comme un événement médiatique, un «simulacre» où la réalité – de tangibles atrocités – fut absorbée par sa médiatisation. Baudrillard évoquait notamment les grandes mises en scène technologiques qui remplacent l'expérience de la guerre. Mise en scène sur les réseaux sociaux, suivant les codes de la pop culture et du jeu vidéo, l'attaque contre l'Iran déclenchée par Washington et Tel-Aviv donne au même phénomène une autre envergure. La mort est banalisée, elle est même glorifiée dans certains cas (l'assassinat du Guide suprême Ali Khameneï), tandis que l'Iran fait figure de gigantesque cible militaire et n'est plus perçu comme un territoire abritant une population.

Il y a néanmoins une différence de nature manifeste entre cette guerre et celle de 1991. Ce n'est pas au nom du droit international que l'attaque israélo-américaine a été déclenchée, mais sans le moindre égard pour lui. Aucun besoin de chercher le moindre consensus, international ou régional. C'est le fait du prince, avec l'assentiment ou le silence coupable des principaux alliés de Washington. A Paris, à Londres et à Berlin, quoi qu'on pense, il n'est pas question de s'opposer à la force brute.

Depuis des années, chercheurs, analystes et journalistes décortiquent la stratégie de M. Donald Trump. Toute l'expertise du monde est mobilisée pour faire l'exégèse des propos ou des décisions d'un dirigeant qui ne dit presque rien de cohérent ni de fiable. Certains s'amusent volontiers à voir dans chacune de ses excentricités une application de son livre, érigé en traité, *The Art of the Deal* (Random House, 1987). Mais, avec l'agression de l'Iran, une chose saute désormais aux yeux: le président américain ne sait pas ce qu'il est en train de faire. Derrière la véhémence des discours, y compris à l'égard des «alliés» traditionnels de son pays, se cache un personnage qui ne cesse de se contredire et qui a tout de l'homme manipulable.

La genèse de l'attaque américaine contre la République islamique est particulièrement opaque. Dans les premiers jours, le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a commencé par déclarer que les Etats-Unis réagissaient après avoir appris qu'Israël prévoyait de frapper l'Iran, et tous les rétro-pédalages qui ont suivi peinent à convaincre. Le *Washington Post* a d'ailleurs rapporté que les débats avec les dirigeants du Congrès, quelques



Bureau de la chaîne qatarie Al Araby détruit après un raid à Téhéran, le 29 mars 2026. Pour Israël, non seulement l'appui américain est essentiel d'un point de vue militaire, mais il permet d'entretenir le récit d'une guerre civilisationnelle entre «l'Occident» et la République islamique. KEYSTONE

jours avant le début de la guerre, portaient sur une question précise: fallait-il attaquer aux côtés d'Israël ou attendre une riposte iranienne contre les forces américaines dans la région? Et c'est la première option qui a fini par être privilégiée. En somme, les Américains n'ont répondu à aucune menace iranienne, comme l'ont notamment indiqué M<sup>me</sup> Tulsi Gabbard, directrice du renseignement national, et M. Joe Kent, ancien directeur du Centre national de lutte contre le terrorisme, qui affirmait dans sa lettre de démission: «L'Iran ne représentait aucune menace imminente pour notre nation. Il est clair que nous avons commencé cette guerre sous la pression d'Israël<sup>2</sup>.» L'attaque est survenue pendant les négociations sur le dossier nucléaire à Genève, et alors qu'un accord semblait envisageable, selon les médiateurs omanais et le *Guardian* (17 mars).

## A Paris, à Berlin et à Londres, il n'est pas question de s'opposer à la force brute

Difficile, dans ces conditions, de ne pas reconnaître qu'il s'agit d'une guerre israélienne. Et c'est ce qui la distingue de l'invasion de l'Irak en 2003 – tout aussi illégale et mensongère, mais foncièrement américaine: elle ne correspond ni à des intérêts américains clairement identifiés, ni à la politique annoncée par M. Trump. Bien sûr, ce dernier prétend faire la guerre pour avoir la paix, et nul n'ignore les enjeux économiques – après le Venezuela, qui détient les plus grandes réserves de pétrole du monde, il s'attaque à l'Iran (troisième réserve mondiale). Mais l'hypothèse de la prise du marché mondial des hydrocarbures suppose que les Américains soient en mesure d'occuper et

de contrôler ces deux pays. Pour l'instant, cette guerre a déjà coûté des dizaines de milliards de dollars, sans parler des conséquences internes. Une hausse durable du prix du pétrole est de nature à peser sur la consommation et à ralentir l'économie.

En d'autres termes, l'impérialisme des Etats-Unis transparaît dans le mode d'action (l'impunité et les menaces de crimes à grande échelle), mais pas dans la finalité. Aucun objectif de guerre n'a été clairement fixé, M. Trump donnant même l'impression de pouvoir s'arrêter à tout moment pour crier victoire, sans indiquer clairement à quoi celle-ci renverrait. Quelle que soit l'issue de ce conflit, il est acquis que la puissance américaine est essentiellement au service d'un acteur tiers: Israël. Sur le plan strictement militaire, ce que le président américain a appelé une «excursion» ressemble à une série d'erreurs d'appréciation, aussi bien des conséquences économiques que des capacités de riposte de Téhéran à l'échelle régionale.

Pour Israël, non seulement l'appui américain est essentiel d'un point de vue militaire et logistique, mais il permet d'entretenir le récit d'une guerre civilisationnelle entre «l'Occident» et la République islamique appuyée par ses alliés régionaux. Neutraliser le «régime des mollahs» est un objectif qui fait consensus en Amérique du Nord et en Europe. Mais, en pratique, la guerre a précisément fait basculer l'Iran de la politique (soulèvements populaires, largement réprimés par le régime) vers la géopolitique (conflit régional), tandis que la population est de plus en plus fragilisée (cent mille personnes auraient fui la capitale dès les deux premiers jours de l'attaque). On relèvera aussi que le soutien constant de M. Trump à M. Benyamin Netanyahu ne semble pas avoir l'assentiment de sa propre population<sup>3</sup>.

La démocratie n'obsède pas non plus les dirigeants israéliens,

avantage préoccupés de leur propre survie politique (dans le cas de M. Netanyahu) ou de la poursuite d'une politique expansionniste. Cette dernière a une dimension structurelle et une autre plus conjoncturelle. D'un côté, la montée en puissance du sionisme religieux se confirme, qu'il soit chrétien (l'ambassadeur américain en Israël, Michael Huckabee, a déclaré en février 2026 qu'Israël pouvait légitimement étendre son territoire, sans écarter l'hypothèse d'un «Grand Israël» de l'Euphrate au Nil) ou juif (le chef de l'opposition «centriste» Yaïr Lapid a repris cette idée de «frontières bibliques»). De l'autre, il existe depuis octobre 2023 une volonté israélienne de jouer pleinement du «soutien inconditionnel» initial accordé par l'Occident (soutien qui ne s'est jamais tout à fait érodé, comme en témoigne l'absence de sanctions en réponse aux nombreux crimes commis) en multipliant les conquêtes. L'escalade que représente la guerre contre l'Iran est en cela une diversion parfaite pour ces dirigeants: il n'est plus question de rendre des comptes pour le génocide à Gaza, mais d'être évalué sur le devenir de la République islamique.

Selon une logique coloniale éprouvée, les caractéristiques diaboliques attribuées à l'autre justifient la négation de ses droits. A Gaza, l'«antiterrorisme» continue de servir de paravent à des exactions régulières, et plus de la moitié de l'enclave est sous contrôle israélien. En Cisjordanie, le mépris pour l'Autorité palestinienne (et le rejet de toute perspective d'Etat palestinien) s'accompagne d'une accélération sans précédent de la colonisation. En Syrie, la méfiance à l'égard des nouvelles autorités au lendemain de la chute de M. Bachar Al-Assad favorise la multiplication des attaques et l'extension du territoire occupé dans le Golan (avec une répression comparable à celle qui est exercée en Cisjordanie). Et au Li-

ban, les Israéliens poursuivent leur stratégie de division de la société et de la classe politique au sujet du sort du Hezbollah.

Le «Hezb», tentant de maintenir un semblant d'«axe de la résistance», a répondu symboliquement à l'assassinat de l'ayatollah Khameneï en lançant des roquettes de l'autre côté de la frontière sud. Pour Israël, un prétexte tout trouvé pour reprendre ses bombardements massifs, déplacer une partie de la population (à la mi-mars, près d'un Libanais sur cinq est enregistré comme déplacé) et exiger une «zone de sécurité» jusqu'au Litani. Tel-Aviv peut ainsi conjuguer expansion territoriale et manipulation politique: le Hezbollah est présenté – par une partie des commentateurs et des hommes politiques libanais – comme le bourreau par ricochet. Et on oublie, par la même occasion, qu'Israël maintenait une présence militaire illégale dans le pays, contrevenant aux termes du cessez-le-feu de novembre 2024. C'est d'ailleurs tout le paradoxe de la situation. Les dirigeants libanais et leurs parrains internationaux veulent en finir avec le mouvement chiite et la notion de résistance, au profit d'un Etat libanais détenteur du monopole de la violence légitime; mais la poursuite d'une occupation rend inévitable la volonté de résister.

L'attaque israélo-américaine contre l'Iran démontre aussi la faible capacité d'action des monarchies du Golfe. Comptant parmi les principaux acheteurs sur le marché mondial de l'armement (notamment l'Arabie saoudite et le Qatar, respectivement troisième et quatrième), ces Etats subissent une déflagration qui les concerne directement, sans pour autant clarifier leurs intentions et stratégies. Les répliques iraniennes, des attaques contre des installations pétrolières et gazières à la fermeture du détroit d'Ormuz, menacent pourtant directement leurs éco-

nomies. Israël espère qu'un tel chaos pourrait conduire à un front commun contre l'Iran, mais les monarchies semblent très réticentes. Pour Téhéran, le danger qui pèse sur l'économie mondiale est un moyen de pression sur Washington.

## Le président américain ne sait pas ce qu'il est en train de faire

Certaines nuances et certains différends ne doivent pas être négligés. Si les Emirats arabes unis ont décidé d'apparaître comme des partenaires privilégiés de Tel-Aviv dans la région, rien n'indique que Riyad et Doha s'apprent à miser pleinement sur une «paix israélienne» au Proche-Orient. Pour un pays qui entend jouer un rôle de puissance régionale incontournable comme l'Arabie saoudite, deux problèmes pourraient bien continuer de se poser au lendemain de la guerre actuelle: d'une part, l'aventurisme émirati (au Yémen, notamment) est de moins en moins accepté; d'autre part, la priorité accordée systématiquement par Washington aux intérêts israéliens invite à n'accorder qu'une confiance limitée à la protection américaine et à poursuivre la diversification des partenariats. Plus fondamentalement, la fuite en avant confirmée par cette attaque fait apparaître Israël comme la principale menace régionale, y compris auprès d'Etats aussi différents que l'Arabie saoudite et la Turquie.

Face à cette guerre, la Chine et la Russie confirment leur capacité d'adaptation à des événements dont le cours leur échappe en grande partie. Pour la première, le problème se pose en des termes avant tout économiques. Mieux armé que d'autres (stocks pétroliers, diversification partielle des approvisionnements...), Pékin peut toutefois craindre une perturbation durable des flux énergétiques et une escalade qui pèserait sur le commerce mondial, tandis que Moscou est souvent présenté comme le grand bénéficiaire de cette guerre. Pour l'un et l'autre, l'équation reste simple. Contrairement à Washington, ils maintiennent des canaux de communication avec l'ensemble des acteurs de la région et prônent la désescalade. Mais tout recul de l'influence américaine du fait d'une énième guerre désastreuse constitue une aubaine. En attendant, la «désoccidentalisation» du monde n'empêche pas les peuples de subir les réflexes occidentalistes. 1

\* Chercheur en géopolitique, auteur d'une thèse sur la politique arabe de la Russie.

<sup>1</sup> Jean Baudrillard, «La guerre du Golfe n'a pas eu lieu», *Liberation*, Paris, 29 mars 1991 (publié aux éditions Galilée la même année).

<sup>2</sup> Cf. la lettre de démission de M. Joe Kent en date du 17 mars 2026.

<sup>3</sup> Lire Serge Halimi, «Même les Américains se lassent d'Israël», *Le Monde diplomatique*, décembre 2025.

Paru dans *Le Monde diplomatique* d'avril 2026.

**JEUDI**

**RTS 1**  
**13.15** 120 secondes  
**13.20** La pire des trahisons *🔗*  
 Film TV. Thriller.  
**15.05** Modern Family *🔗*  
**15.30** Les enquêtes de Murdoch *🔗*  
**16.20** Hawaii 5-0 *🔗*  
**17.50** Ici tout commence *🔗*  
**18.25** C'est ma question ! *🔗*  
**18.55** Météo régionale  
**19.00** Couleurs locales *🔗*  
**19.30** 19h30 *🔗*  
**20.10** Temps présent *🔗*

**21.00 SÉRIE**  
**NCIS** *🔗*  
 Série. Policier. EU. 2025. Saison 23. Avec Emily Wickersham. 2 épisodes. Inédits. McGee et Torres recherchent un camion volé rempli de jouets de Noël.

**22.35** Ramdam *🔗*  
**22.50** Temp'i, «L'Olimpiade» de Marina Viotti *🔗*  
 Film. Documentaire. Fra. 2025. Réalisation : Guillaume Gamand. 0h50. Un documentaire autour de «L'Olimpiade» de Vivaldi donnée au Théâtre des Champs-Élysées  
**23.40** Alcina *🔗*  
 Opéra.

**VENDREDI**

**RTS 1**  
**13.05** L'amour en miniature  
 Film TV. Comédie sentimentale.  
**14.45** Les enquêtes de Murdoch *🔗*  
**16.20** Hawaii 5-0 *🔗*  
**17.50** Ici tout commence  
**18.25** C'est ma question !  
**18.55** Météo régionale  
**19.00** Couleurs locales  
**19.30** 19h30  
**20.05** Passe-moi les jumelles  
 Magazine.

**20.55 SÉRIE**  
**HAUTE SAISON**  
 Série. Policier. 2025. Saison 1. Avec Vinnie Dargaud. 2 épisodes. Inédits. Alex Cerutti, ancien G.O devenu enquêteur à la Crim' de Paris, est appelé pour une bagarre dans un camping.

**22.45** The Light in the Hall  
 Série. Policière. Pays de Galles. Avec Sian Reese-Williams, Leisa Gwenllian. 2 épisodes. Caryl enquête, en interrogeant Eve, Rhys et Robert pour découvrir leur rôle dans la tragédie.  
**0.25** Happy Birthdead *🔗*  
 Film. Epouvante.  
**1.55** Couleurs locales

**SAMEDI**

**RTS 1**  
**14.55** Super Mario Bros, le film *🔗*  
 Film. Animation.  
**16.25** Monk *🔗*  
 Série.  
**17.15** Walker *🔗*  
 Série.  
**18.45** Pique-Assiette *🔗*  
 Magazine.  
**19.20** Swiss Loto  
**19.30** 19h30 *🔗*  
**20.00** Cash *🔗*

**20.50 FILM**  
**RESTE UN PEU** *🔗*  
 Film. Comédie. Fra. 2022. Avec Gad Elmaleh. Inédit. Gad Elmaleh n'ose dire à ses parents, juifs fervents, qu'il s'est converti au catholicisme et songe à se faire baptiser.

**22.25** L'homme de la cave *🔗*  
 Film. Thriller. Fra. 2021. Réalisation : Philippe Le Guay. 1h55. Avec François Cluzet, Jérémie Renier. Simon et Hélène vendent la cave de leur appartement parisien à un homme qui s'y installe et propage des idées racistes  
**0.20** Un espion ordinaire *🔗*  
 Film. Espionnage.

**RTS 2**  
**13.20** Le 12h45 *🔗*  
**13.45** RTS info *🔗*  
**15.00** Infrarouge *🔗*  
**15.45** RTS info *🔗*  
**17.00** Einstein *🔗*  
**17.30** Suisse en scène *🔗*  
**18.00** Forum *🔗*  
 Magazine.  
**19.00** RTS info  
**19.30** 19h30 - Signé  
**20.04** PMU  
**20.05** Les Simpson *🔗*  
 Série.

**20.55 DIVERTISSEMENT**  
**L'HUMOUR EST DANS LE PRÉ** *🔗*  
 Divertissement. Inédit. Quand les humoristes se mettent au vert, pour défendre leur planète.

**22.25** Zap RTS sport  
 Magazine.  
**22.35** Chicago Med *🔗*  
 Série. Drame. EU. Avec Nick Gehlfuss, Dominic Rains. 2 épisodes. Daniel doit quitter Liliana et la manifestation des agents d'entretien en grève pour s'occuper d'un jeune schizophrène.  
**0.00** Couleurs locales *🔗*

**RTS 2**  
**12.05** Couleurs locales *🔗*  
**12.25** Mise au point *🔗*  
**13.15** Le 12h45 *🔗*  
**13.26** RTS info *🔗*  
**14.35** Temps présent *🔗*  
**15.20** RTS info *🔗*  
**16.10** Passe-moi les jumelles *🔗*  
**16.55** RTS info *🔗*  
**17.25** Objectif Monde l'hebdo *🔗*  
**17.55** RTS info *🔗*  
**19.30** 19h30 - Signé *🔗*  
**20.00** En quête de sens *🔗*  
 Magazine.

**20.15 FILM**  
**SUPER MARIO BROS, LE FILM** *🔗*  
 Film. Animation. EU. 2023. Inédit. Alors qu'ils réparent une canalisation souterraine à New York, deux frères sont propulsés dans une autre dimension.

**21.50** PMU  
**21.51** Zap RTS sport  
**21.55** New Amsterdam *🔗*  
 Série. Drame. EU. Avec Ryan Eggold, Janet Montgomery. 2 épisodes. Reynolds fait preuve d'imagination pour aider une jeune femme enceinte en situation de précarité. Max tente sa chance auprès de Wilder et reçoit une leçon de vie.

**RTS 2**  
**13.50** Cuntrasts *🔗*  
**14.15** RTS info *🔗*  
**14.40** À la vie, à la terre *🔗*  
**16.30** Pique-Assiette *🔗*  
**16.55** RTS info *🔗*  
**17.00** Curling *🔗*  
 Championnat du monde. Petite finale. En direct.  
**17.45** 52 minutes  
**18.30** RTS info *🔗*  
**19.30** 19h30 - Signé *🔗*  
**20.00** PMU  
**20.01** Swiss Loto

**20.10 FOOTBALL**  
**FC BÂLE/YOUNG BOYS BERNE** *🔗*  
 Super League. 32<sup>e</sup> journée. En direct. Le FC Bâle, champion en titre et actuellement 3e au classement, affronte les Young Boys, 6<sup>es</sup>.

**22.35** Curling  
 Championnat du monde. Finale. En direct.  
**22.40** Zap RTS sport  
**22.45** Face à la peur : à la recherche de l'anaconda *🔗*  
**0.15** Hockey sur glace National League. Play-offs : demi-finale, match 1.  
**0.30** L'humour est dans le pré *🔗*

**TF1** **TF1**

**16.00** Un assassin dans ma famille *🔗*  
 Film TV. Thriller.  
**17.30** Familles nombreuses : la vie en XXL *🔗*  
**18.30** Ici tout commence *🔗*  
**19.10** Demain nous appartient *🔗*  
**20.00** Le 20h *🔗*  
**21.00** C'est Canteloup *🔗*  
 Divertissement.

**21.10 FILM**  
**QU'EST-CE QU'ON A FAIT AU BON DIEU ?** *🔗*  
 Film. Comédie. Fra. 2013. Avec Christian Clavier. Un couple de bourgeois de province, les Verneuil, s'accrochent mal des gendres de ses filles.

**23.00** Esprits criminels *🔗*  
 Série. Policière. EU. Avec Joe Mantegna, Thomas Gibson. 4 épisodes. L'équipe recueille des preuves sur une série de meurtres commis en Californie du Sud. Ils semblent être liés à des gangs, mais l'enquête va mettre au jour l'effroyable raison qui a déterminé ces crimes.

**TF1** **TF1**

**16.00** La tentation de mon mari *🔗*  
 Film TV. Drame.  
**17.30** Familles nombreuses : la vie en XXL *🔗*  
**18.30** Ici tout commence *🔗*  
**19.10** Demain nous appartient *🔗*  
**20.00** Le 20h *🔗*  
**20.45** My Million *🔗*  
**21.00** C'est Canteloup *🔗*  
 Divertissement.

**21.10 DIVERTISSEMENT**  
**DANSE AVEC LES STARS** *🔗*  
 Divertissement. Présentation : Camille Combal. Inédit. L'émission «Danse avec les stars» a fait son grand retour avec de nouvelles personnalités d'exception.

**23.40** Danse avec les stars, la suite *🔗*  
 Divertissement. Présentation : Camille Combal. Inédit. Après le show de «Danse avec les stars», retrouvez en deuxième partie de soirée «DALS, la suite» avec un Camille Combal en grande forme, entouré des personnalités, juges et danseurs !  
**0.35** Euro Millions *🔗*

**FRANCE 2** france-2

**13.00** 13 heures  
**13.45** La p'tite librairie *🔗*  
 Magazine.  
**13.55** Ça commence aujourd'hui  
 Magazine.  
**16.20** Affaire conclue  
 Magazine.  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire  
**18.40** N'oubliez pas les paroles !  
**20.00** 20 heures  
**21.00** Mot de passe : le duel

**21.10 SÉRIE DOCUMENTAIRE**  
**DESTINATION LUNE - LA NOUVELLE CONQUÊTE...**  
 ... spatiale  
 Série doc. Science et technique. Fra. 2025. Réal. : L. Lichtenstein et A. Brunard. Le grand voyage. Inédit.

**22.45** La station spatiale internationale : missions à haut risque  
 Documentaire. Historique. Réal : Oscar Chan. La station spatiale internationale symbolise un extraordinaire exploit technologique et humain.  
**0.15** 13h15, le dimanche  
**2.20** 13h15, le samedi  
**2.50** Ça commence aujourd'hui

**FRANCE 2** france-2

**13.00** 13 heures  
**13.45** La p'tite librairie  
**13.55** Ça commence aujourd'hui  
 Magazine.  
**16.20** Affaire conclue  
 Magazine.  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire  
**18.40** N'oubliez pas les paroles !  
**20.00** 20 heures  
**20.35** 20h30, le vendredi  
 Magazine.  
**21.00** Mot de passe : le duel

**21.10 SÉRIE**  
**TROPIQUES CRIMINELS** *🔗*  
 Série. Policier. Fra. 2026. Saison 7. Avec Sonia Rolland, Béatrice de La Boulaye. Trois-Rivières. Inédit. Les enquêtes se lancent sur les pas de Paul Gauguin.

**22.00** Tropiques criminels *🔗*  
 Série. Policière. Fra. Avec Sonia Rolland, Béatrice de La Boulaye. 5 épisodes. Une célèbre égypte d'une marque de vêtements pour femme forte est assassinée. Phil détecte immédiatement la cicatrice d'une potentielle sleeve destinée à lui faire perdre du poids.  
**2.20** Ça commence aujourd'hui

**FRANCE 3** france-3

**12.55** Météo à la carte *🔗*  
**13.55** Météo à la carte, la suite *🔗*  
**14.25** La stagiaire *🔗*  
 Série. À la dérive. - K.O. - Dans la lumière.  
**17.20** La p'tite librairie *🔗*  
**17.25** Duels en familles *🔗*  
**18.00** Slam *🔗*  
**19.00** Ici 19/20  
**20.00** Stade 2 La Quotidienne *🔗*  
**20.25** Un si grand soleil *🔗*  
 Feuilleton.

**21.10 FILM TV**  
**MORTELLES CALANQUES** *🔗*  
 Film TV. Drame policier. Fra. 2020. Avec Folco Marchi. La maréchale des logis chef Samira El Katani enquête sur la mort par noyade d'un plongeur expérimenté.

**22.55** La France en vrai  
 Magazine.  
 Une collection documentaire portée par le réseau régional de France 3. Les documentaires en régions, ce sont des signatures d'auteurs et de producteurs qui vivent, créent et travaillent partout dans l'Hexagone.  
**0.40** La p'tite librairie *🔗*  
**0.45** Le quiz des champions *🔗*

**FRANCE 3** france-3

**12.55** Météo à la carte *🔗*  
**13.55** Météo à la carte, la suite *🔗*  
**14.25** La stagiaire *🔗*  
**17.20** La p'tite librairie *🔗*  
**17.25** Duels en familles *🔗*  
**18.00** Slam *🔗*  
**19.00** Ici 19/20  
**19.07** Ici 19/20 édition locale  
**19.15** Ici 19/20  
**20.00** Stade 2 La Quotidienne  
**20.25** Un si grand soleil *🔗*  
 Feuilleton.

**21.10 DOCUMENTAIRE**  
**VÉRONIQUE** *🔗*  
 Documentaire. Musical. Fra. 2026. Réalisation : Tom Volf. Inédit. La vie de Véronique Sanson est dans sa musique, son histoire est dans ses chansons.

**22.50** Années 80, les brunes comptent plus pour des prunes ! *🔗*  
 Documentaire. Sociétés. Réal : Lucie Cariés. La décennie 80 voit apparaître une déferlante irrésistible de chanteuses qui s'affirment et qui choquent.  
**0.35** Le Berliner Philharmoniker et Zubin Mehta *🔗*

**ARTE** **arte**

**13.00** Arte Regards  
**13.35** Du sang sur la forêt  
 Film TV. Policier.  
**15.15** Oscar ou l'art d'appivoiser les chevaux *🔗*  
**15.50** Un billet de train pour...  
**17.20** Invitation au voyage *🔗*  
**18.55** Voyage en cuisine *🔗*  
**19.30** Le dessous des images *🔗*  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes

**20.55 SÉRIE**  
**STEELTOWN MURDERS** *🔗*  
 Série. Drame. GB. Avec Scott Arthur, Sion Alun Davies. 2 épisodes. Alors que Sita et Paul se débattent avec la culpabilité, et que la direction de la police exige des résultats rapides, Karina Bethell met son mari en garde : la possibilité d'échouer à nouveau est réelle.  
**0.55** Court-circuit *🔗*

**22.55** Steeltown Murders *🔗*  
 Série. Drame. GB. Avec Scott Arthur, Sion Alun Davies. 2 épisodes. Alors que Sita et Paul se débattent avec la culpabilité, et que la direction de la police exige des résultats rapides, Karina Bethell met son mari en garde : la possibilité d'échouer à nouveau est réelle.  
**0.55** Court-circuit *🔗*

**ARTE** **arte**

**13.00** Voyage gourmand  
**13.35** La caravane de feu  
 Film. Western.  
**15.10** Les moissons du ciel  
 Film. Chronique.  
**16.55** La Chine au fil du Yangtsé  
**17.20** Invitation au voyage *🔗*  
**18.50** Voyage gourmand  
**19.30** Le dessous des cartes *🔗*  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes  
 Magazine.

**20.55 FILM TV**  
**TOUTE LA VÉRITÉ - JUSTICE SERA RENDUE**  
 Film TV. Policier. All. 2024. Avec C. Hecke. Inédit. Le corps d'une femme repêché dans la Sarre fait remonter à la surface une ancienne affaire jamais élucidée.

**22.30** Un bon flic  
 Film TV. Thriller. All. 2023. VM. Réalisation : Lars Becker. 1h30. Avec Armin Rohde. Le commissaire Fredo Schulz apprend qu'il est atteint d'un cancer à un stade avancé  
**0.00** Jonas Kaufmann : les plus belles musiques de film  
**1.05** Nouvelle-Zélande - La forêt des géants *🔗*  
**1.50** Tableaux volés

**M6** **M6**

**12.45** Le 12.45  
**13.35** Scènes de ménages  
**13.40** Un jour, un doc  
 Magazine.  
**17.30** La roue de la fortune  
 Jeu. Présentation : Éric Antoine.  
**18.35** La meilleure boulangerie de France  
 Jeu.  
**19.45** Le 19.45  
**20.40** Scènes de ménages

**21.10 JEU**  
**LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS**  
 Jeu. Présentation : Éric Antoine. Inédit. Éric Antoine convie de nouveaux invités à faire tourner la roue la plus mythique du petit écran.

**23.25** La roue de la fortune célébrités  
 Jeu. Prés. : Éric Antoine. Éric Antoine va proposer à des célébrités de réaliser un vieux rêve d'enfant : tourner la roue la plus culte de la télévision ! Et pour la bonne cause ! Chaque candidat tentera de résoudre les énigmes pour accéder à la finale et récolter un maximum pour son association.

**M6** **M6**

**12.45** Le 12.45  
**13.35** Scènes de ménages  
**13.40** Un jour, un doc  
 Magazine.  
**17.30** La roue de la fortune  
 Jeu. Présentation : Éric Antoine.  
**18.35** La meilleure boulangerie de France  
 Jeu.  
**19.45** Le 19.45  
**20.40** Scènes de ménages

**21.10 JEU**  
**PÉKIN EXPRESS : AU ROYAUME DES DRAGONS**  
 Jeu. Prés. : Stéphane Rotenberg. Inédit. Cette étape offrira aux binômes encore en course l'opportunité de remporter leurs passeports pour la Chine.


**23.30** Le maillon faible  
 Jeu. Prés. : Olivier Minne. Ils ne sont pas de la même famille... Ils ne sont pas amis... Ils ne se connaissent même pas... Et pourtant, huit candidats vont devoir jouer en équipe ! À chaque manche, ils doivent répondre correctement à un maximum de questions pour tenter de remporter le plus d'argent possible.

DIMANCHE

RTS 1 

**5.55** RTS Kids  
**9.30** Les Infiltrés - Le Club   
Magazine.  
**10.00** Culte de Pâques   
**11.00** Messe de Pâques   
**12.00** Bénédiction Urbi & Orbi   
**12.45** Le 12h45   
**13.00** Les vacances du Petit Nicolas   
Film. Comédie.  
**14.40** Grantchester   
Série. 2 épisodes.  
**16.25** Hudson & Rex   
Série. Nid de serpents.  
**17.15** Blue Bloods   
Série. Un flic dans l'âme. - Zones d'ombre.  
**18.45** Sport dimanche   
Magazine.  
**19.30** 19h30   
**20.05** Mise au point   
Magazine.




**20.45 SÉRIE**  
**THE EQUALIZER**   
Série. Policier. EU. 2024. Saison 5. Avec Queen Latifah. 2 épisodes. Inédits. L'équipe soupçonne que l'amie de tante Vi, Evelyn, est victime d'un escroc qui profite d'elle.

RTS 2 

**7.00** RTS info  
**9.05** Passe-moi les jumelles   
**9.50** RTS info   
**10.05** Les beaux parleurs   
**11.35** Adrenaline   
**11.55** Alpinisme   
Coupe du monde. Ski alpinisme : finales relais mixte. En direct de Villars.  
**12.10** RTS info  
**12.55** Freeride   
Magazine.  
**13.25** Le 12h45   
**13.40** RTS info   
**14.00** Cyclisme   
Tour des Flandres. Messieurs. En direct. En Belgique.  
**18.00** RTS info   
**19.30** 19h30 - Signé   
**19.59** PMU  
**20.00** Modern Family   
Série.




**20.50 FILM**  
**THE BREAKFAST CLUB**   
Film. Comédie. EU. 1985. Avec Emilio Estevez, Paul Gleason. Cinq lycéens que tout oppose se retrouvent ensemble en colle un samedi après-midi.

TF1 

**5.50** Tfoi   
**10.05** Automoto   
Magazine.  
**11.00** Téléfoot   
Magazine.  
**11.50** Les 12 coups de midi   
**13.00** Le 13h   
**13.40** Grands reportages   
Magazine.  
**16.10** Les docs du week-end   
Magazine. Interventions musclées pour la BAC de Lille.  
**17.20** Sept à huit - Life   
Magazine. Présentation : Harry Roselmack. «Sept à huit - Life» privilégie la proximité et traite des sujets au plus près de la vie quotidienne des Français.  
**18.20** Sept à huit   
Magazine.  
**20.00** Le 20h 




**21.10 FILM**  
**SUPER MARIO BROS, LE FILM**   
Film. Animation. EU. 2023. Inédit. Alors qu'ils réparent une canalisation souterraine à New York, deux frères sont propulsés dans une autre dimension.

FRANCE 2 france-2

**8.30** Sagesses bouddhistes   
**8.45** Histoire de l'Islam en Allemagne  
**9.15** À l'origine  
**9.30** Chrétiens orientaux - Foi, espérance et traditions  
**10.00** Culte de Pâques  
**11.00** Messe de Pâques  
**12.00** Bénédiction Urbi et Orbi  
**12.20** Pléins feux sur la Bonne Mère   
**13.00** 13 heures  
**13.20** 13h15, le dimanche  
**15.50** Bordeaux-Bègles/Leicester. Rugby. Champions Cup. 8<sup>e</sup> de finale. En direct.  
**18.05** Les enfants de la télé  
**19.10** Les enfants de la télé, la suite  
**20.00** 20 heures  
**20.30** 20h30, le dimanche




**21.10 FILM**  
**LA FAMILLE BÉLIER**   
Film. Comédie. Fra. 2013. Avec Louane Emera. Dans sa famille, Paula est la seule à ne pas être sourde. Elle fait le lien entre les siens et le monde extérieur.

FRANCE 3 france-3

**6.00** Okoo   
**7.50** Dimanche Okoo   
**9.40** Outremer.story  
**10.15** Parlement hebdo   
**10.55** Outremer.l'info   
**11.10** Dimanche en politique  
**11.15** Dimanche en politique dans votre région   
**11.40** Dimanche en politique Magazine.  
**12.30** Ici 12/13  
**12.55** Ici, dans votre région Magazine.  
**13.35** Cyclisme   
Tour des Flandres. En direct.  
**18.00** La p'tite librairie   
Magazine.  
**18.05** Questions pour un champion   
**19.00** Ici 19/20  
**20.05** Stade 2  
Magazine.




**21.10 SÉRIE**  
**MYSTÈRES AU PARADIS**   
Série. Policier. GB. 2025. Saison 3. Avec Kris Marshall. 2 épisodes. Inédits. Humphrey est contraint d'enquêter avec un autre policier, qui ne partage pas du tout son point de vue.

ARTE 

**9.10** Kazakhstan, entre ciel et steppe  
**9.55** Cuisines des terroirs  
**10.25** L' Estrada Real au Brésil : Sur la route de l'or  
**11.15** Les îles sauvages de l'océan Indien  
**13.30** Les mystères de Paris Film. Drame.  
**15.15** Le crime de l'Orient-Express Film. Policier.  
**17.20** La Chine au fil du Yangtsé  
**17.45** La chapelle du Rosaire, le dernier chef-d'œuvre de Matisse   
**18.40** Bach : oratorio de la "Passion"  
**19.30** Karambolage   
**19.45** Arte journal  
**20.05** Kirk Douglas, l'indompté 



**21.00 FILM**  
**SPARTACUS**   
Film. Péplum. EU. 1960. Avec Kirk Douglas, Peter Ustinov. En 69 avant J.-C., un gladiateur prend la tête d'une révolte d'esclaves en lutte contre Rome.


M6 

**6.00** M6 Kid Jeunesse.  
**7.00** 100% immo, l'hebdo Magazine.  
**7.30** My Boutique Téléshop' Magazine.  
**10.25** Turbo Magazine.  
**12.45** Le 12.45  
**13.25** Un jour, un doc week-end Magazine.  
**17.10** 66 minutes Magazine.  
**18.40** 66 minutes : grand format Magazine.  
**19.45** Le 19.45  
**20.10** Le 2010, Anne-Sophie Lapix Magazine. Présentation : Anne-Sophie Lapix.  
**20.40** Scènes de ménages




**21.10 MAGAZINE**  
**ZONE INTERDITE**  
Mag. Prés. : O. Meunier. Tout plaquer pour une île paradisiaque : rêve ou folie ? Inédit. De l'île Maurice à la Thaïlande ils ont fait le pari fou de tout recommencer à l'étranger.


**22.20** Aspergiri   
Série. Comédie. Fra. Avec Nicole Ferroni. 2 épisodes.  
Avec l'aide de JB, Louison met tout en œuvre pour faire classer le terrain en zone protégée, et ainsi prouver son amour à Marica ; elle se met à la recherche d'une espèce protégée de tortue.  
**23.05** Jeune & golri 

**22.25** L'empire LVMH, une histoire du capitalisme moderne   
Série documentaire. Le marché du luxe pèse plus de 1500 milliards d'euros. À son sommet, LVMH et Bernard Arnault.  
**0.35** Jelmoli - Histoire d'un grand magasin  
**1.50** Mise au point   
Magazine.

**22.55** Solo : A Star Wars Story   
Film. Science-fiction. EU. 2018. VM. Réalisation : Ron Howard. 2h25. Avec Alden Ehrenreich, Woody Harrelson. Au cours de périlleuses aventures, Han Solo va faire la connaissance de son imposant futur copilote, Chewbacca, et croiser la route du charmant escroc Lando Calrissian.

**22.55** Beau geste Magazine. Présentation : Pierre Lescure. Inédit. Une plongée au cœur du cinéma en cours de fabrication. «Beau geste» va là où bat le pouls du septième art.  
**23.55** Histoires courtes   
Mag. Cycle «Vue sur mère».  
**0.55** Vortex  
**3.40** Les enfants de la télé

**23.05** Mystères au paradis   
Magazine. GB. Avec Kris Marshall, Sally Bretton. 2 épisodes.  
Maisie Morgan, qui accompagne ses trois beaux-fils lors d'une sortie en mer, disparaît en laissant derrière elle une lettre d'adieu. Humphrey et Esther enquêtent sur cette disparition pour le moins étrange.

**0.05** Pompéi, les secrets de la femme aux bijoux   
Documentaire. Aventures. Réal : Elena Mortelliti. Cinéma les plus récentes menées sur le site de Pompéi ont permis de mettre au jour une fastueuse demeure privée.  
**1.05** Comme un avion   
Film. Comédie. Avec : Bruno Podalydès, Agnès Jaoui.


**23.10** Enquête exclusive Mag. Prés. : B. de La Villardière. Fêtes, pétrole, tartans : l'Écosse entre extravagance et tradition ! Entre fêtes traditionnelles et rituels sacrés, l'Écosse est le pays des clans, des kilts, des châteaux... C'est aussi un pays riche grâce à ses réserves de pétrole et ses exportations de whisky et de saumon.

LUNDI

RTS 1 

**9.25** Quel temps fait-il ?   
**9.40** Miss Scarlet, détective privée   
**11.20** Top Models   
**11.45** Plus belle la vie, encore plus belle   
**12.10** Demain nous appartient   
**12.45** Le 12h45   
**13.10** Comment séduire un prince   
Film TV. Comédie sentimentale.  
**14.50** Les enquêtes de Murdoch   
**16.20** Hawaï 5-0   
**17.55** Ici tout commence   
**18.25** C'est ma question !   
**18.55** Météo régionale  
**19.00** Couleurs locales   
**19.30** 19h30   
**20.05** Basik 



**20.35 FILM**  
**LA TRESSE**   
Film. Drame. Ital. 2023. Avec Fotini Peluso. Inédit. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime.



**22.40** Billy the Kid   
Série. Western. EU. Avec Tom Blyth, Daniel Webber. 2 épisodes.  
Billy et les Régulateurs apprennent que le ranch de John Tunstall est sur le point d'être pillé.  
**0.15** The Dark Heart   
Série. Övántad hjälp.  
**1.00** Couleurs locales   
**1.20** 19h30 

RTS 2 

**11.05** RTS info   
**12.15** Couleurs locales   
**12.35** Sport dimanche   
**13.15** Le 12h45   
**13.30** RTS info   
**13.50** NUC/Kanti Schaffhausen.   
Volley-ball. Championnat de Suisse féminin. Finale, match 1. En direct.  
**15.35** RTS info   
**15.50** Cash   
**16.30** RTS info   
**16.45** Ramdam   
**17.05** Tempi, «L'Olimpiade» de Marina Viotti   
Film. Documentaire.  
**18.00** Forum   
**19.05** RTS info  
**19.30** 19h30 - Signé   
**19.55** PMU  
**20.00** Pique-Assiette 




**20.35 DOCUMENTAIRE**  
**ENFUMÉS - J'AI INFILTRÉ L'INDUSTRIE DE LA VAPE**   
Doc. Société. Fra. 2025. Inédit. Comment l'industrie du tabac manipule les jeunes pour conquérir le marché de la cigarette électronique.


**21.34** Histoire vivante  
**21.35** La guerre du disco   
Documentaire. Historique. Réal : Wolfinger Ezra. Inédit. Aux États-Unis, le disco avait détrôné le rock à la fin des années 1970.  
**22.25** Tous les buts !  
**22.40** Zap RTS sport  
**22.50** Trop chaud - Les Aînés pour le climat contre la Suisse 

TF1 

**5.50** Tfoi   
**6.55** Bonjour !   
**10.00** Bonjour ! Avec vous  
**10.55** Les feux de l'amour  
**11.50** Les 12 coups de midi   
**13.00** Le 13h   
**14.00** Plus belle la vie, encore plus belle   
**14.25** Super Mario Bros, le film   
Film. Animation.  
**16.15** La bataille des mariés   
Film TV. Comédie.  
**17.45** Familles nombreuses : la vie en XXL   
**18.30** Ici tout commence   
**19.10** Demain nous appartient   
**20.00** Le 20h   
**20.45** Loto  
**21.00** C'est Canteloup   
Divertissement.




**21.10 FILM**  
**KARAOKÉ**   
Film. Comédie. Fra. 2024. Avec Michèle Laroque. Inédit. Après une soirée pleine d'excès, Bénédicte, célèbre chanteuse d'opéra, voit sa carrière s'écrouler.

**22.55** New York, unité spéciale   
Série. Policier. EU. Avec Mariska Hargitay, Danny Pino. 5 épisodes.  
Nicolas Amaro, le père de Nick, est arrêté par la police le jour de son mariage après avoir été impliqué dans une bagarre. Cette affaire met l'inspecteur Amaro dans une position délicate.

FRANCE 2 france-2

**5.50** Mot de passe : le duel   
**6.00** Le 6h00 info  
**6.30** Télématin Magazine.  
**9.55** Bel & Bien ensemble Talk-show.  
**10.50** Chacun son tour  
**11.55** Tout le monde veut prendre sa place   
**13.00** 13 heures  
**13.45** La p'tite librairie   
Magazine.  
**13.55** Ça commence aujourd'hui   
Magazine.  
**16.20** Affaire conclue Magazine.  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire   
**18.35** N'oubliez pas les paroles !  
**20.00** 20 heures  
**21.00** Mot de passe : le duel




**21.10 SÉRIE**  
**JE SAIS PAS**   
Série. Drame. Fra. 2025. Saison 1. Avec A. Paradis. 2 épisodes. Inédits. Alors qu'une enfant portée disparue lors d'une sortie scolaire réapparaît, sa maîtresse disparaît à son tour.




**22.55** Trop mortel   
Série. Thriller. GB. Avec Bilal Hasna, Vivian Oparah. 3 épisodes.  
Elliot et Jess sont amis et ont perdu commun d'avoir rencontré chacun un proche.  
**1.15** Seul   
Film TV. Aventures. Novembre 2000. Le navigateur Yves Parlier s'apprete à disputer le Vendée Globe.

FRANCE 3 france-3

**6.00** Okoo   
**7.50** Okoo vacances   
**10.50** Homard et cordon bleu   
**11.20** Flavie en France   
**12.05** Outremer.l'info  
**12.15** Ici 12/13  
**12.55** Météo à la carte   
**14.05** Les enquêtes de Vera   
Série. Des vérités cachées. - Morts sur la lande.  
**17.20** La p'tite librairie   
Magazine.  
**17.25** Duels en familles   
**18.00** Slam  
**19.00** Ici 19/20  
**20.00** Stade 2 La Quotidienne   
Magazine.  
**20.10** Stade 2 Ligue 1   
Magazine. Présentation : Fabien Lévêque.  
**20.25** Un si grand soleil   
Feuilleton.




**21.10 FILM**  
**POULET AU VINAIGRE**   
Film. Policier. Fra. 1984. Avec Jean Poiret, Stéphanie Audran. Un meurtre et une disparition perturbent la vie rangée de notables provinciaux, exposant leurs secrets.

**22.55** Inspecteur Lavardin   
Film. Policier. Fra. 1986. Réalisation : Claude Chabrol. 1h40. Avec Jean Poiret, Bernadette Lafont. Un écrivain est assassiné. L'inspecteur Lavardin, ancien fiancé de sa veuve, mène l'enquête  
**0.40** Outremer.ledoc   
**1.35** Prête-moi ton docteur   
**2.30** La p'tite librairie

ARTE 

**5.25** Une oasis sauvage au Kenya  
**6.55** Le katana, un héritage des samourais   
**7.50** Voyage gourmand  
**8.20** Invitation au voyage   
**9.55** Monuments éternels   
**11.20** Les bâtisseurs de l'Alhambra  
**13.00** Voyage gourmand  
**13.35** Les trois mousquetaires Film. Cape et d'épée.  
**15.20** La véritable histoire de d'Artagnan   
**16.55** Marchés du monde   
**17.20** Invitation au voyage   
**18.55** Voyage en cuisine   
**19.30** Le dessous des images Magazine.  
**19.45** Arte journal  
**20.05** 28 minutes Magazine.



**20.55 FILM**  
**SEPT ANS DE RÉFLEXION**   
Film. Comédie. EU. 1955. Avec Marilyn Monroe, Victor Moore. Inédit. Son épouse partie en vacances, un éditeur fait la connaissance de sa superbe nouvelle voisine.



## CINÉMAS DU JEUDI AU MARDI

PULLY
CITYCLUB

**AU FIL DE L'EAU** de Gil Alkabetz, Elizaveta et Polina Manokhina. di/lu 11h VF 0/(6) ans.

**CAP SUR LE MONDE – TERRE-NEUVE** lu 14h30/19h VF.

**DEUX PROCUREURS** de Sergey Loznitsa. je 18h sa 15h ma 17h30 VO/f.

**I LOVE YOU, I LEAVE YOU** de Moris Freiburghaus. ve 16h30 di/ma 20h VO/f 16 ans.

**LA VIE DE CHÂTEAU - MON ENFANCE À VERSAILLES** de Clémence Madeleine-Perdrillat. di 14h30 VF 6/(8) ans.

**LES CONTES DU POMMIER** ve 11h ma 14h30 VF 6 ans.

**RUE MÁLAGA** de Maryam Touzani. ve 20h15 sa 17h30 di 16h VO/f 10/(12) ans.

**TOM LE CHAT À LA RECHERCHE DU DOUDOU PERDU** d'Erík Verkerk. ve 15h VF 0/(6) ans.

**UN JOUR AVEC MON PÈRE** de Akinola Davies. je 20h15 ve/di 18h15 sa 20h VO/f.

36, Av. de Lavaux 021 711 31 91

SAINTE-CROIX
CINÉMA ROYAL

**ELISA** de Leonardo Di Costanzo. ve 20h di 17h30 VO 16 ans.

**JUMPERS** de Daniel Chong. di 15h VF 6/(8) ans.

**JUMPERS – 3D** de Daniel Chong. lu 17h30 VF 6/(8) ans.

**LA MAISON DES FEMMES** de Melisa Godet. me 20h VF 12/(14) ans.

**LA GUERRE DES PRIX** d'Anthony Dechaux. je 14h30 di 20h VF 16 ans.

**LES RAYONS ET LES OMBRES** de Xavier Giannoli. je 19h sa 16h VF 14 ans.

**PALESTINE 36** d'Annemarie Jacir. sa 20h30 ma 17h30 VO 12 ans.

**THE LAST VIKING** d'Anders Thomas Jensen. lu/ma 20h VO 16 ans.

2, Av. de la Gare 024 454 22 49

VEVEY
ASTOR

**KRISHNAMURTI** de Françoise Ferraton. di 10h VO/f 6/(14) ans.

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. ve/sa/lu/ma 15h30 me-sa/lu/ma 18h/20h30 di 14h30/17h/19h30 VF 6/(10) ans.

17, Rue de Lausanne 021 923 87 87

CRAZY MOON
ma 19h30 VF 12 ans.
5, Rue J.-J. Rousseau 021 925 88 99

REX
-----

**COMPOSTELLE** de Yann Samuëll. me-sa/lu/ma 18h10 di 16h45 VF 12 ans.

**GOAT** de Tyree Dillihay. me/sa 13h30 VF 8/(10) ans.

**JUMPERS** de Daniel Chong. ve/sa/lu/ma 15h40 di 14h10 VF 6/(8) ans.

**L'ULTIME HÉRITIER** de John Patton Ford. je/sa/lu 20h45 VF 12/(14) ans.

**LA MAISON DES FEMMES** de Melisa Godet. sa/ma 18h10 VF 12/(14) ans.

**LA GUERRE DES PRIX** d'Anthony Dechaux. sa 18h20 VF 16 ans.

**LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT** de Hasan Hadi. je 18h VO/f 10/(14) ans.

**LES RAYONS ET LES OMBRES** de Xavier Giannoli. ve/ma 20h sa 14h20 di 13h/19h20 VF 14 ans.

**MARSUPILAMI** de Philippe Lacheau. ve/sa/lu/ma 15h45 di 14h30 VF 10 ans.

**PALESTINE 36** d'Annemarie Jacir. ve/ma 17h30 di 16h50 lu 15h30 VO/f 12 ans.

**PROJET DERNIÈRE CHANCE** de Phil Lord, Christopher Miller. ve/ma 20h30 VF je/sa/lu 20h30 di 19h10 VO/f 12 ans.

**RUE MÁLAGA** de Maryam Touzani. ve/ma 15h je 18h10 di 17h VO/f 10/(12) ans.

**THE DRAMA** de Kristoffer Borgli. ve/ma 20h40 VO/f je/sa/lu 20h40 di 19h30 VF 14/(16) ans.

**VICTOR COMME TOUT LE MONDE** de Pascal Bonitzer. ve/lu 18h30 VF 8/(12) ans.

**ZOOTOPIE 2** de Jared Bush, Byron Howard. sa 13h15 VF 6/(8) ans.

6, Rue J.-J. Rousseau 021 925 88 98

YVERDON-LES-BAINS
BEL-AIR

**CAP SUR LE MONDE – TERRE-NEUVE** ve 14h30/18h VF.

**COMPOSTELLE** de Yann Samuëll. sa/di 18h lu/ma 20h30 VF 12 ans.

**LE LAC** de Fabrice Aragno. lu 11h VF 16 ans.

**METROPOLITAN OPERA: TRISTAN UND ISOLDE** de Simon Rattle. je 14h VO.

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. sa/di 15h30 je/ve/di 20h30 ve 11h15 lu/ma 18h VF 3D: me 20h30 sa/di 13h lu/ma 15h30 VF 6/(10) ans.

**VICTOR COMME TOUT LE MONDE** de Pascal Bonitzer. lu/ma 13h VF 8/(12) ans.

6, Place Bel-Air 024 425 73 22

CINESTUDIO
------------

**BLUEY AU CINÉMA: COLLECTION «EN CUISINE»** de Joe Brumm, Richard Jeffrey. ve-ma 13h30/15h20 VF 0/(6) ans.

**DAVID** de Phil Cunningham, Brent Dawes. sa/lu 12h30 VF 8/(10) ans.

**GOAT** de Tyree Dillihay. je/sa/lu 18h VF 8/(10) ans.

**JUMPERS** de Daniel Chong. me/ve-ma 15h05 me-ve/di/ma 17h ve/di/ma 12h30 VF 6/(8) ans.

**LE CRIME DU 3E ÉTAGE** de Rémi Bezançon. je/sa/lu 20h30 VF 12/(14) ans.

**MARSUPILAMI** de Philippe Lacheau. me/ve-ma 15h30 me/ve/di/ma 18h VF 10 ans.

**NUREMBERG** de James Vanderbilt. sa/lu 17h VF 14 ans.

**PROJET DERNIÈRE CHANCE** de Phil Lord, Christopher Miller. 20h10 VF 12 ans.

**REMINDERS OF HIM** de Vanessa Caswill. me/ve/di/ma 20h30 VF 12/(14) ans.

**SUPER CHARLIE** de Jon Holmberg. ve-ma 13h15 VF 0/(6) ans.

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. 15h40/17h30/18h20/20h40

ve-ma 13h ve-ma 11h VF 3D: 14h15/20h ve-ma 12h VF 6/(10) ans.

**THE DRAMA** de Kristoffer Borgli. 17h50/20h20 VF 14/(16) ans.

1, Avenue des Découvertes 043 204 30 71

NEUCHÂTEL
LA CHAUX-DE-FONDS
ABC

**ARCO** de Ugo Bienvenu. ve 16h15 VF 8/(10) ans.

**BUONGIORNO, NOTTE** de Marco Bellocchio. je 20h15 VO/f.

**DO YOU REMEMBER REVOLUTION?** lu 20h15 VO/f.

**DON'T LET THE SUN** de Jacqueline Zünd. je/ma 18h15 VO 12 ans.

**FUORI** de Mario Martone. lu 18h VO/f 16 ans.

**LA BEAUTÉ DE L'ÂNE** de Dea Gjinovci. di 18h15 VO 16 ans.

**LE LAC** de Fabrice Aragno. me 18h15 VF 16 ans.

**PALESTINE 36** d'Annemarie Jacir. ve 18h di 20h15 VO 12 ans.

**PONYO SUR LA FALAISE** de Hayao Miyazaki. sa 16h15 VF.

**SOUNDTRACK TO A COUP D'ÉTAT** sa 20h15 VO 16 ans.

**YELLOW LETTERS** de Ilker Çatak. ve/ma 20h15 di 11h15 VO 12/(14) ans.

**À BRAS-LE-CORPS** de Marie-Elsa Sgualdo. sa 18h15 VF 12/(14) ans.

11, Rue du Coq 032 967 90 42

PLAZA
-------

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. 18h ve-ma 15h30 VF

3D: 20h30 VF 6/(10) ans.

68, Rue de la Serre 0900 900 920 80ct/appel depuis un tél. fixe

SCALA
-------

**AU FIL DE L'EAU** de Gil Alkabetz, Elizaveta et Polina Manokhina. ve-lu 14h sans paroles 0/(6) ans.

**COMPOSTELLE** de Yann Samuëll. 17h45 VF 12 ans.

**HCC PLAYOFFS 2026** je/ma 20h VF.

**JUMPERS** de Daniel Chong. ve-ma 15h15 VF 6/(8) ans.

**L'ULTIME HÉRITIER** de John Patton Ford. ve/di 20h VF 12/(14) ans.

**LA MAISON DES FEMMES** de Melisa Godet. 17h30 VF 12/(14) ans.

**LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE** de Christophe Barratier. ve-ma 15h30 VF 8/(10) ans.

**LES RAYONS ET LES OMBRES** de Xavier Giannoli. di/lu 10h15 VF 14 ans.

**MARSUPILAMI** de Philippe Lacheau. ve-ma 15h45 ve-lu 13h45 VF 10 ans.

**PROJET DERNIÈRE CHANCE** de Phil Lord, Christopher Miller. ve-ma 19h45 VF 12 ans.

**REMINDERS OF HIM** de Vanessa Caswill. je 17h30 sa/lu 18h VF 12/(14) ans.

**RUE MÁLAGA** de Maryam Touzani. di/lu 10h30 VO/d/f 10/(12) ans.

**SCREAM 7** de Kevin Williamson. sa 22h30 VF 16 ans.

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. di/lu 11h VF 6/(10) ans.

**THE DRAMA** de Kristoffer Borgli. me-lu 20h15 sa 22h45 VF ma 20h15 VO/d/f 14/(16) ans.

**THEY WILL KILL YOU** de Kirill Sokolov. sa/lu 20h30 sa 23h VF 16 ans.

**UROSUKIDOJI: LEGEND OF THE OVERFIEND** me 20h15 VO/f.

**VICTOR COMME TOUT LE MONDE** de Pascal Bonitzer. me/ve/di 18h ma 17h45 VF 8/(12) ans.

**ZOOTOPIE 2** de Jared Bush, Byron Howard. ve-lu 13h15 VF 6/(8) ans.

52, Rue de la Serre 0900 900 920 CHF 80 ct./appel + CHF 80 ct./min. depuis un tél. fixe

NEUCHÂTEL
APOLLO

**AU FIL DE L'EAU** de Gil Alkabetz, Elizaveta et Polina Manokhina. ve-ma 14h15 sans paroles 0/(6) ans.

**CHERS PARENTS** d'Emmanuel Patron. je/sa/lu 18h15 VF 8/(10) ans.

**COMPOSTELLE** de Yann Samuëll. 12h30/20h15 VF 12 ans.

**GOAT** de Tyree Dillihay. ve/di/ma 15h30 VF 8/(10) ans.

**JUMPERS** de Daniel Chong. ve-ma 15h15 VF 6/(8) ans.

**L'ULTIME HÉRITIER** de John Patton Ford. me 20h30 VO/d/f ve/di/ma 20h30 VF 12/(14) ans.

**LA BEAUTÉ DE L'ÂNE** de Dea Gjinovci. ve/di/ma 18h je/sa/lu 12h15 VO/d/f 16 ans.

**LE LAC** de Fabrice Aragno. je/sa/lu 18h VF 16 ans.

**LE CHANT DES FORÊTS** de Vincent Munier. lu 10h15 VF 6/(10) ans.

**LE CRIME DU 3E ÉTAGE** de R. Bezançon. ve/di/ma 17h45 VF 12/(14) ans.

**LES RAYONS ET LES OMBRES** de Xavier Giannoli. sa/lu 14h VF 14 ans.

**MARSUPILAMI** de Philippe Lacheau. ve-ma 15h30 VF 10 ans.

**NUREMBERG** de James Vanderbilt. ve/lu 17h30 VO/d/f 14 ans.

**PALESTINE 36** d'Annemarie Jacir. ve/di/ma 12h15 VO/f 12 ans.

**PROJET DERNIÈRE CHANCE** de Phil Lord, Christopher Miller. di/ma 19h45 VO/d/f je/sa/lu 19h45 VF 12 ans.

**RUE MÁLAGA** de Maryam Touzani. di 10h VO/d/f 10/(12) ans.

**SCREAM 7** de Kevin Williamson. sa 22h30 VF 16 ans.

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. di/lu 10h15 VF 6/(10) ans.

**THE DRAMA** de Kristoffer Borgli. 12h sa 22h30 VF 14/(16) ans.

**THEY WILL KILL YOU** de Kirill Sokolov. je 20h30 VO/d/f sa/lu 20h30 sa 23h VF 16 ans.

**YELLOW LETTERS** de Ilker Çatak. je/sa/di/ma 17h45 VO/d/f 12/(14) ans.

**À BRAS-LE-CORPS** de Marie-Elsa Sgualdo. di/lu 10h VF 12/(14) ans.

21, Faubourg du Lac 0900 900 920 CHF 80 ct./appel + CHF 80 ct./min. depuis un tél. fixe

ARCADES
---------

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. 18h ve-lu 13h30 VF

3D: me/ve-lu 20h30 ve-ma 15h45 VF je/ma 20h30 VO/d/f 6/(10) ans.

5, Faubourg de l'Hôpital 0900 900 920 CHF 80 ct./appel + CHF 80 ct./min. depuis un tél. fixe

BIO
-----

**GOUROU** de Yann Gozlan. ve-lu 20h VF 12/(14) ans.

**HIRSCHFELD – UNE CONNAISSANCE INCONNUE** de Samir, Stina Werenfels. je/sa/lu 18h VO/d/f 12/(14) ans.

**LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE** de Christophe Barratier. ve-lu 15h45 VF 8/(10) ans.

**THE LAST VIKING** de Anders Thomas Jensen. me/je/ma 20h VO/d/f 16 ans.

**VICTOR COMME TOUT LE MONDE** de Pascal Bonitzer. me/ve/di/ma 18h VF 8/(12) ans.

27, Faubourg du Lac 0900 900 920 80 ct./appel + 80 ct./min. depuis un tél. fixe

CINÉMA MINIMUM
----------------

**DEVENIR PAYSAN** je 19h di 15h VF 16 ans.

**ELISA** de Leonardo Di Costanzo. je 21h sa 19h VO/f 16 ans.

**I LOVE YOU, I LEAVE YOU** de Moris Freiburghaus. me/sa 21h lu 19h VO/f 16 ans.

**LA GUERRE DES PRIX** d'Anthony Dechaux. sa 17h ma 21h VF 16 ans.

**LE LAC** de Fabrice Aragno. ma 19h ve 21h VF 16 ans.

**LES ENFANTS DU SILENCE** de Corinne Kuenzli. di 17h VF 10/(14) ans.

**LOS DOMINGOS** d'Alauda Ruiz de Azúa. di 19h VF 12/(14) ans.

**À BRAS-LE-CORPS** de Marie-Elsa Sgualdo. ve 19h lu 21h VF 12/(14) ans.

20, Quai Philippe-Godet 079 969 09 96

REX
-----

**DON'T LET THE SUN** de Jacqueline Zünd. sa/lu 18h VO/f 12 ans.

**PALESTINE 36** d'Annemarie Jacir. ve/di/ma 18h VO/d/f 12 ans.

**THE DRAMA** de Kristoffer Borgli. je 18h ve/ma 20h30 VO/d/f je/sa-lu 20h30 ve-lu 15h30 VF 14/(16) ans.

16, Faubourg de l'Hôpital 0900 900 920 80 ct./appel + 80 ct./min. depuis un tél. fixe

STUDIO
--------

**CAP SUR LE MONDE – TERRE-NEUVE** je 14h30/18h VF.

**LA MAISON DES FEMMES** de Melisa Godet. me/ve-ma 17h45 VF 12/(14) ans.

**MARTY SUPREME** de Josh Safdie. je/sa/di 20h VF ve/lu 20h VO/d/f 14 ans.

**REMINDERS OF HIM** de Vanessa Caswill. ve-lu 15h15 VF 12/(14) ans.

7, Faubourg du Lac 0900 900 920 CHF 80 ct./appel + CHF 80 ct./min. depuis un tél. fixe

VALAIS
MARTIGNY

**COMPOSTELLE** de Yann Samuëll. me-ve/lu/ma 18h di 17h VF 12 ans.

**MARSUPILAMI** de Philippe Lacheau. sa 18h VF 10 ans.

**SUPER MARIO GALAXY LE FILM** d'Aaron Horvath, Michael Jelenic. me/ve/sa/lu/ma 15h

je-sa/lu/ma 20h45 di 14h/19h45 VF 6/(10) ans.

**UROSUKIDOJI: LEGEND OF THE OVERFIEND** me 20h30 VO/f.

17, Av. de la Gare 027 722 17 74

CORSO
-------

**BLUEY AU CINÉMA: COLLECTION «EN CUISINE»** de Joe Brumm, Richard Jeffrey. sa 10h VF 0/(6) ans.

**JUMPERS** de Daniel Chong. ve/sa/ma 15h15 di 14h15 VF 6/(8) ans.

**KRISHNAMURTI** de Françoise Ferraton. di 10h VO/f 6/(14) ans.

**LE GÂTEAU DU PRÉSIDENT** de Hasan Hadi. je 18h VO/f 10/(14) ans.

# 18 MÉMENTO

## AGENDA CULTURE

ÉVÉNEMENTS
GENÈVE
<b>OBSERVATOIRES, CARTE BLANCHE À JOHN ARMLEDER</b> Exposition. Du 29 janvier au 25 octobre. Visites commentées les jeudis 2 et 30 avril, 7 mai, 18 juin, 9 juillet, 6 août, 3 septembre et 1er octobre. MAH, 6 rue Charles-Galland / mahmah.ch
<b>ANATOMIE</b> Exposition. Jusqu'au 17 avril. Un voyage intérieur, au centre de l'être humain. Entrée gratuite. Musée d'histoire des sciences, rue de Lausanne 128 / 022 418 50 60
<b>HI FLOW-EXPOSITION D'UNE COLLECTION.</b> Du 4 mars au 3 avril. Exposition. Pour les 175 ans de la commune de Plan-les-Ouates. HiFlow, Plan-les-Ouates, 38a chemin du Champ-des-Filles
<b>ANDRÉ KASPER.</b> Exposition. Peinture. Du 7 mars au 1er avril. Du me au di 14h-18h. Villa Dutoit, 1 ch. Gilbert-Troillet, Petit-Saconnex
<b>FESTIVAL FLAMENCO NOMADA.</b> Du 21 au 26 avril. ICAM 5 rue de Fribourg
<b>BLOUSES BLANCHES ET SALLES OBSCURES.</b> Ciné-club universitaire. Du 30 mars au 15 juin les lundis soir. Cinémas du Grutli
<b>LES SOURCES DE L'IMAGINAIRE FINISSENT TOUJOURS PAR FORMER UN LAC.</b> Vernissage de livre jeudi 2 avril à 18h. lac. Institut International de Recherche sur la Radio et la Magie (IIRRM). Halle Nord, place de l'Ile
<b>THOMAS HIRSCHHORN, PAVILLON SIMONE WEIL.</b> Exposition. Du 31 mars au 16 juin. Pavillon SICLI 45 route des Acacias
<b>EVAUX EN FÊTE.</b> D'avril à octobre. Parc des Evaux
<b>COURSE PÉDESTRE DE BERNEK.</b> Samedi 25 avril. Invités d'honneurs

## MÉTÉO

### Prévisions pour la Suisse romande et le Valais

**Jeudi**: Bien ensoleillé. Le matin quelques bancs de nuages bas le long des Préalpes, l'après-midi quelques cumulus. En plaine, minimum -2 à 2 °C avec du gel au sol, plus marqué en Valais; maximum 12 °C. Faible bise sur le Plateau, parfois modérée sur l'ouest lémanique. En montagne, vent de nord-est modéré. Isotherme du 0 °C vers 1200 mètres. **Vendredi**: Bien ensoleillé malgré quelques passages nuageux, surtout sur le nord du Plateau et du Jura. En plaine, minimum 0 à 3 °C avec du gel au sol, plus marqué en Valais; maximum 13 °C. En montagne, vent faible de nord-est puis nord-ouest. Isotherme du 0 °C en hausse de 1400 à 1800 mètres d'altitude. **Samedi**: Assez ensoleillé malgré des passages nuageux étendus le matin. Quelques faibles précipitations éparses pas exclues le matin. Maximum 17 °C et redoux en montagne. **Dimanche**: Généralement un temps ensoleillé et doux. Maximum montant jusqu'à 20 °C. **Lundi**: Généralement un temps ensoleillé et doux. Maximum 21 °C. **Mardi**: Généralement un temps ensoleillé et doux. Maximum montant jusqu'à 21 °C. Évolution possible du mercredi 8 au mardi 14 avril. Dépression sur l'Atlantique Nord, anticyclone sur l'Europe centrale et orientale. Journées assez ensoleillées, alternant avec des périodes plus nuageuses et de quelques averses. Températures maximales comprises entre 17 et 24 °C.

### Suisse alémanique, le Nord et Centre des Grisons

**Jeudi**: Le matin, temps assez ensoleillé avec quelques bancs de stratus probables le long du versant nord des Alpes. L'après-midi, seulement partiellement ensoleillé avec des nuages généralement plus étendus. En soirée, localement quelques précipitations dans les Alpes orientales, limite pluie-neige vers 1000 mètres. En plaine, minimum -1 °C avec du gel au sol, maximum 9 à 12 °C. Bise parfois modérée en cours de journée. En montagne, vent modéré de nord-est. Isotherme 0 °C vers 1300 mètres d'altitude. En seconde partie de journée, sur le versant nord des Alpes à l'est, montagnes souvent dans les nuages au-dessus de 2000 mètres. **Vendredi**: Assez ensoleillé malgré quelques passages nuageux. Dans la moitié est du pays, nébulosité probablement plus étendue par moments, mais temps restant généralement sec. En plaine, minimum -1 °C avec du gel au sol, maximum 13 °C. Pendant la journée, par moments, vent modéré d'ouest à nord-ouest. En montagne, vent faible à modéré de secteur nord puis au nord-ouest. Isotherme 0 °C en hausse de 1300 à 1800 mètres d'altitude. **Samedi**: Probablement un temps en partie ensoleillé avec des passages nuageux parfois étendus. Quelques précipitations possibles en première partie de journée. Maximum atteignant 16 °C. **Dimanche**: Probablement un temps généralement ensoleillé. Maximum 21 °C. **Lundi**: Probablement un temps changeant au début avec des averses isolées au nord et à l'est. En cours de journée, à partir de l'ouest, passage à un temps généralement ensoleillé. Maximum montant jusqu'à 21 °C. **Mardi**: Probablement un temps généralement ensoleillé. Maximum montant jusqu'à 22 °C.

### Sud des Alpes et Engadine

**Jeudi**: Généralement un temps ensoleillé avec quelques voiles nuageux. A basse altitude, minimum 4 °C, maximum 18 °C, en Haute-Engadine 5 degrés. En montagne, vent modéré de nord. Isotherme du 0 °C vers 2000 mètres d'altitude. **Vendredi**: Généralement ensoleillé avec quelques voiles nuageux. En plaine, minimum 6 °C, maximum 20 °C, en Haute-Engadine 6 °C. En montagne, vent modéré de nord. Isotherme du 0 °C : 2100 mètres d'altitude. **Samedi**: Probablement généralement un temps ensoleillé avec quelques voiles nuageux. Maximum atteignant 20 °C. **Dimanche**: Probablement un temps généralement ensoleillé. Maximum montant jusqu'à 20 °C. **Lundi**: Probablement généralement ensoleillé. Maximum atteignant 21 °C. **Mardi**: Probablement un temps généralement ensoleillé. Maximum 20 °C. MÉTÉOSUISSE

2026: l'association Équipe Défi Joëlette et l'association Stop Suicide.

Bernex coursebernex.com

**CÉLÉBRATION DE PÂQUES DANS L'UNITÉ.** Samedi 4 avril à 17h. La célébration sera aussi diffusée en direct sur Léman Bleu (et rediffusée dimanche matin).

Cathédrale Saint-Pierre

**PRINTEMPS CAROUGEAIS.** Du 24 avril au 3 mai.

Carouge printemps-carougeois.ch

**SAMBINHA DU LUNDI.** Lundi 6 avril à 19h.

**RÓDA DE SAMBA DA NEYA.** Vendredi 10 avril à 19h.

Librairie-café Les Recyclables, 53 rue de Carouge recyclables.ch

VAUD
<b>LE JUPON DE L'ABSINTHE.</b> Exposition. Jusqu'au27 septembre. œuvres contemporaines d'un Collectif de douze artistes et artisan.e.s du Nord-Vaudois, de Neuchâtel et du Valais. Musée de la mécanique d'art et du patrimoine de Sainte-Croix, 2 rue de l'Industrie / mumaps.ch
<b>IMAGINE MONET.</b> Exposition immersive. Du 11 mars au 28 juin. A l'occasion des 100 ans de la mort du peintre français Claude Monet. Lausanne, Beaulieu, avenue des Bergières
<b>PAYSAGES.</b> Exposition. Jusqu'au 18 avril. Je/ve 17h-20h, sa 15h-18h. Bex, Fondation Strasser-Anex, 10 rue Centrale
<b>AU BOUT DU FIL-HISTOIRES À ÉCOUTER.</b> Jusqu'au 26 juin, en libre accès dans le hall du CPO. Histoires à écouter. CPO Ouchy
<b>ENSEMBLE.</b> Exposition. Collaboration Circuit/assoc. Insieme. Avec Marie Andrey, Suad Dahir, Floriane Grognoz, Pearl Lüthi, Pia Heim..Ouvert du 28 mars au 9 mai, ma-sa 14h-18h. Lancement du livre Le Cinéma de Gregory J. Markopoulos ve 17 avril. Circuit. Lausanne, Centre d'art contemporain, 9 avenue de Montchoisi

VALAIS
<b>DE MANET À KELLY. L'ART DE L'EMPREINTE.</b> Exposition. Du 12 décembre 2025 au 14 juin 2026. Tableaux issus de la collection de l'INHA, offrant un voyage à travers plus de deux siècles d'expérimentation. Fond.Pierre Gianadda, Martigny / gianadda.ch
<b>MERGERS AND ACQUISITIONS.</b> Exposition. Du 1er mars au 28 juin 2026 (mercredi-dimanche, 12h–18h). Sion, Ferme Asile, promenade des Pêcheurs
<b>TEMPO LIBRIS.</b> Exposition. Du 28 mars au 25 mai. Photographies Yannick Barillon et Eric Nanchen, artiste invitée Catherine Bolle. Horaires: jeudi-vendredi-samedi 16h30 à 19h. Sierre, Caves de Courten, 30 rue de Bourg

JURA, BIENNE, JURA BERNOIS
<b>BALADE DE SÉPRAIS.</b> Exposition. Jusqu'au 31 décembre 2026. œuvres d'art contemporain en plein air. Séprais
NEUCHÂTEL
<b>KSSSS-KSSSS-KSSSS - BESTIAIRE UTOPIQUE.</b> Jusqu'au 10 mai. Insectes, art et musique se rencontrent dans une mise en scène étonnante. Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, rue des Terreaux 14 /
SUISSE ROMANDE
<b>FÊTE DE LA NATURE.</b> Du 20 au 25 mai. Site fetedelanature.ch
MUSIQUES
GENÈVE

FESTIVAL ARCHIPEL.
Du 17 au 26 avril. Site archipel.org/fr
FEMMENO JAZZ - MÉLODIE GIMARD 4TET & KAREN LUGO -CONCERT JCB- JAZZ FLAMENCO.
Vendredi 24 avril à 21h.
ANDREW AUDIGER TRIO -MODERNE.
Vendredi 1er mai à 21h.
ALFIO ORIGLIO & MARC-OLIVIER SAVOY THE KLOPFENSTEIN TWINS -MODERNE.
Vendredi 8 mai à 21h.
THE FLYING FEET COLLECTIVE -SWING/TRADITIONNEL/LINDY HOP.
Vendredi 15 mai à 21h.
CÉDRIC SCHAERER TRIO -MODERNE/ GROOVE.
Vendredi 29 mai à 21h.
One More Time, passage Leburgue ex-passage de la Radio, centre des musiques actuelles rés. agmj.reservations@gmail.com

**YA VOY! (+ PASSAGE DE DISQUES: FUXY LADY)** . Dimanche 5 avril portes 21h, concert à 21h30. Cave 12, rue de la Prairie 4 cave12.org

**QUATUOR TERPSYCORDES.** Dimanche 5 avril (Pâques) à 11h. Joseph Haydn. Les sept dernières paroles du Christ en croix. Entrée libre. Carouge Les Amus Musique Théâtre 8 place du Temple

**LA HEM À ARCHIPEL.** Du 17 au 26 avril. Maison communale de Plainpalais

VAUD
<b>LES VOCALISTES ROMANDS. DIR. R. BOUVIER.</b> Samedi 9 mai à 20h, collecte. Temple de Rolle
VALAIS
<b>QUATUOR TERPSYCORDES.</b> Vendredi 3 avril à 18h30. Festival du Tôuno, Joseph Haydn. Les sept dernières paroles du Christ en croix. Entrée libre. Eglise de Saint-Luc festivalduouno.ch
THÉÂTRE
GENÈVE
<b>FAMILY DREAM.</b> Du 10 mars au 5 avril. Coligny, Théâtre du Creve-Coeur, 16 chemin de Ruth lecrevecoeur.ch

## APPELS D'URGENCE

Service du feu	118
Police secours	117
Urgences sanitaires, ambulances	144
La Main tendue (24h24)	143
sos enfants	147
GENÈVE	
Pharmacie Pharma24, 38 boulevard de la Cluse, HUG, 022 808 00 18	
<b>Médecine</b> : 022 372 33 11 ou 022 382 33 11. HUG, Hôpital cantonal, Rue Micheli-du-Crest, 24, 24h sur 24	
SOS Médecins à domicile: 022 748 49 50. 24h sur 24,	
<b>SOS Infirmières</b> : 022 420 24 64. 24h sur 24	
<b>SOS Alcool</b> : 0848 805 005, tarif d'un appel local 24/24h	

**SUBMERSION GAMES, BRYAN CAMPBELL.** Du 16 au 18 avril. Maison Saint-Gervais 5 rue du Temple saintgervais.ch

**DIS POURQUOI LA RADIO ? LUCAS THORENS.** Jeudi 2 avril à 20h.

Chêne-Bourg salle du Point Favre

**COEUR D'AMOUR.** Du 25 avril au 3 mai. En scolaire du 23 avril au 4 mai. Blandine Robin - Delphine Lanza - Albertine. Théâtre, musique et peinture. De 2 à 102 ans. Jeudi 23 avril 9h45 et 14h15 / Vendredi 24 avril 9h45 et 14h15 / Samedi 25 avril 11h et 17h / Dimanche 26 avril 11h et 17h / Mardi 28 avril 9h45 et 14h15 / Mercredi 29 avril 10h / Jeudi 30 avril 9h45 et 14h15 / Samedi 2 mai 11h et 17h / Dimanche 3 mai 11h et 17h / Lundi 4 mai 9h45 et 14h15.

Théâtre Am Stram Gram, route de Frontenex

**PASSAGES SECRETS.** Du 23 au 25 avril. Dans les couloirs et recoins de l'École de culture générale Jean-Piaget, à Genève. Jeudi 23 avril 19h / Vendredi 24 avril 19h / Samedi 25 avril 14h et 17h.

Ecole de culture générale Jean-Piaget

NEUCHÂTEL
<b>FÊTE À BEAU-SITE.</b> Jeudi 30 avril entrée libre. La Chaux-de-Fonds, Beau-Site
<b>LA MISÈRE DU MONDE, ORÉLIE FUCHS.</b> Dès 15 ans. Du 23 au 25 avril. La Chaux-de-Fonds, TPR tpr.ch
VAUD
<b>WOMEN MARTYRS IN ACTION.</b> Je 2 avril 19h-20h30. Performance Women Martyrs in Action. Sainte Barbe. Rencontre avec l'équipe artistique et scientifique 20h30–21h30. Grange de Dorigny
SUISSE ROMANDE
<b>RAHAB.</b> Tournée Adonia Ados 2026. Me 8 avril 20h Courrendlin (JU) halle de gym rue du 23-Juin. adonia.ch/suisseromande

CONFÉRENCES
VAUD
<b>CONFÉRENCE ANNUELLE SORTIR DU NUCLÉAIRE.</b> Mardi 12 mai 2026 à 20h. Pôle Sud, 2ème étage. Entrée libre - chapeau à la sortie. Lisa Mazzone, présidente des Vert-e-s Suisse.
Lausanne, centre socio-culturel Pôle Sud, av Mercier Le Flon polesud.ch
NEUCHÂTEL
<b>TABLE RONDE, PLANTES ENVAHIS-SANTES<span> </span>?</b> Avec Hervé Coves samedi 18 avril 16h-18h. Un échange tout en nuances autour du rapport parfois conflictuel entretenu avec la nature. (+ conférence au Club 44 à La Chaux-de-Fonds mardi 21 avril ).
<b>CONFÉRENCE CHAMPÊTRE. LES DON5 DES PLANTES.</b> Dimanche 19 avril 14h-15h30. Balade avec l'herboriste Thierry Thévenin. Jardin botanique de Neuchâtel

LITTÉRATURE
GENÈVE
<b>BALADES LITTÉRAIRES AU CIME-TIÈRE DES ROIS.</b> Rendez-vous à l'entrée principale Samedi 18 avril 2026, 11h, sous l'égide de Patrice Mugny et Huguette Junod <span> </span> : Gina Ferrero, Léo Ferrero, Georges Haldas, Jeanne Hersch, Emile Jaques-Dalcroze, Jean Marteau, Simone Rapin, Grisélidis Réal. Poètes EdS: Emeline Amaron, Françoise Favre-Prinet, Pierre Jaquier, Huguette Junod, Michèle Makki, Patrice Mugny, Mladenka Perrotton, Corinne Vidon. Cimetière des Rois, rue des Rois
<b>GABRIEL SOULEYKA PRÉSENTE SES LIVRES.</b> Jeudi 2 avril à 19h. ICAM 5, rue de Fribourg

LE COURRIER	
Administration et rédaction à Genève: 18, avenue de la Jonction, CP 112, 1211 Genève 8 <p>Réd: 022 809 55 66 Adm: 022 809 55 55 www.lecourrier.ch</p> Abonnements: abo@lecourrier.ch Rédaction: redaction@lecourrier.ch Lecteurs-trices: malettre@lecourrier.ch	Comité de rédaction: Philippe Bach, Nathalie Gerber McCrae, Roderic Mounir, Christophe Koessler <p>Editeur: Nouvelle Association du Courrier (NAC), Genève. Président: Michel Jeanneret.</p> Imprimeur: Atar Roto Presse, Genève. Tirage contrôlé REMP 2024: 6226

## CONVOIS FUNÈBRES

### Jeudi 2 avril

**VAUD**
**Jacqueline Bühler,** décédée le 30 mars, cérémonie d'adieu au temple de Gimel à 14h. **Charles Bühlmann,** décédé à l'âge de 93 ans, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité à la chapelle Saint-Roch. **Josée Carrel-Bel,** décédée le 25 mars à l'âge de 82 ans, Rivaz, Chernex, Albeuve, aucune cérémonie funéraire n'a eu lieu. **Gisèle Devantay-Rapin,** décédée à l'âge de 92 ans, au revoir à 14h au temple de Cossonay, honneurs à l'issue de la célébration. **Damiano Fino,** décédé à 87 ans le 30 mars, cérémonie à 14h30 en la chapelle A du Centre funéraire de Montoie à Lausanne. **Anne-Marie Gaberell-Gillard,** décédée à 86 ans, célébration en la chapelle catholique d'Yvonand à 15h, honneurs à l'issue de la cérémonie. **Suzanne Heiniger,** décédée à l'âge de 88 ans, cérémonie à 11h au temple de La Tour-de-Peilz. **Jean-Jacques Hitz,** décédé à 81 ans, cérémonie laïque en la chapelle du Centre funéraire d'Yverdon-les-Bains à 10h30, honneurs à 11h. **Philippe Jaques,** décédé à l'âge de 76 ans, cérémonie au temple de Gland à 14h suivie des honneurs. **Ernestine Jotterand, née Gibaud,** décédée à 93 ans, culte d'adieu au temple de Ballens à 14h. **Antoinette Martin-Viret,** décédée à l'âge de 79 ans, culte en l'église de Penthalaz à 10h30, honneurs à l'issue de la cérémonie. **Mariette Martinoya,** décédée à l'âge de 87 ans, Vevey, Vallorbe, Genève, aucune cérémonie funéraire ne sera organisée. **Aija Mougeolle-Chydenius,** décédée le 22 mars, les obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale. **M. Dominique Pantoli,** décédé à l'âge de 80 ans, cérémonie laïque à 14h en la chapelle du Centre funéraire d'Yverdon-les-Bains, honneurs à 14h30. **Jean-Marc Schai,** décédé à 83 ans, cérémonie d'adieu à 15h à l'église catholique d'Aigle. **Claudine Schriber,** décédée à 73 ans, hommage dans l'intimité de la famille et des ami.e.s à 14h au Centre funéraire de Nyon. **Marie-Louise Thierrin,** décédée à 97 ans, culte au temple de Lutry à 14h30. **André Ueltschi,** décédé à 98 ans, cérémonie du souvenir à l'église de Dizy à 14h30.

GENÈVE
<b>José Dias de Jesus,</b> cérémonie à 15h en l'église Sainte-Clotilde. <b>Carole Berbari Lager,</b> décédée à 37 ans, cérémonie religieuse à 10h en l'église Saint-François, rue des Voisins, à Genève, avant son inhumation à Beyrouth. <b>Parvine Huguenin, née Nedjati,</b> inhumation à 11h au cimetière de Veyrier, 162 ch. des Marais. <b>Virgile Mischler,</b> la cérémonie a eu lieu le 1er avril. <b>Alain-Philippe Pislser,</b> décédé à 82 ans, cérémonie à 14h au temple protestant de Vernier, suivie de l'inhumation au cimetière de Vernier. <b>Lilian Prins,</b> célébration d'adieu à 15h à l'église Saint-Paul (Cologny). <b>Rita Salvador,</b> Genève. <b>Michel Tribiblini,</b> décédé à l'âge de 93 ans, cérémonie à 16h en la chapelle de l'Ange de la Consolation au cimetière de Saint-Georges.
NEUCHÂTEL
<b>Lucien Allemand,</b> Neuchâtel.

### Samedi 4 avril

GENÈVE
<b>Suzanne Petitpierre, née Dubois,</b> décédée le 27 mars, cérémonie d'adieu à la chapelle d'Anières à 11h.
NEUCHÂTEL
<b>Nathalie Jost Ryser,</b> Neuchâtel.
PUBLICITÉ
<b>Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire de la Ville de Genève</b> <p>24 h/24 – 7 j/7 – 022 418 60 00 – pompes-funbres@geneve.ch</p> <b>La Ville de Genève offre la gratuité des obsèques à ses habitant-e-s.</b>
<b>Genève, ville sociale et solidaire</b> <p>www.geneve.ch</p> 

### LE COURRIER

JEUDI 2 AVRIL 2026

<sup>[1]</sup> LE COURRIER

<sup>[2]</sup> JEUDI 2 AVRIL 2026



Décernés tous les ans par l'Office fédéral de la culture, les Prix suisses des arts de la scène consacrent des carrières. KEYSTONE

La sociologie s'intéresse à la culture et aux arts vivants. Une chercheuse s'est immergée dans ce milieu professionnel sur l'arc lémanique. Décryptage

# LES TALENTS DU LÉMAN

CÉCILE DALLA TORRE

**Scène** ► Beaucoup d'appelé·es, peu d'élu·es. Ce constat, la sociologue Carole Christe l'a vite dressé en s'intéressant aux arts scéniques sur la rive nord du Léman. Dès lors, qui sont les «talents» visibilisé·es sur scène? Comment programmer les artistes dans les théâtres de Suisse romande? Durant son parcours universitaire, la chercheuse s'est penchée sur une région porteuse, dotée notamment d'une institution phare – rebaptisée le Théâtre du Sens, dirigé par César, ancien codirecteur d'un grand festival européen d'arts vivants mandaté pour faire «rayonner» le théâtre –, de nombreux autres salles de spectacles, d'écoles et infrastructures clés.

Carnet de notes en poche, la chercheuse s'est immergée par une approche ethnographique

au sein de plusieurs structures (dont une vouée à la diffusion), théâtres et festivals pour comprendre les interactions sociales qui président à ce «petit milieu» marqué par de fortes relations de pouvoir et ses réseaux informels.

Durant cinq ans, elle a aussi vu près de 200 spectacles. «La précision, la répétition et l'intensité de la pratique de récolte de données permettent d'analyser et objectiver les inégalités sociales, économiques et structurelles présentes dans le milieu enquêté», explique-t-elle dans sa thèse intitulée *Programmation artistique et consécration. Enquête sur les arts vivants contemporains*, saluée par le prix de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'université de Lausanne en 2024. Tour d'horizon en dix points.

**1 Les «gatekeepers»**  
Carole Christe a analysé le processus d'intermédiation par

lequel des programmeur·trices de spectacles «gatekeepers» décident de l'entrée sur le marché de tel ou tel artiste. «D'un côté de [la] chaîne se trouvent des programmeur·trices comme César, qui font partie des 'intermédiaires culturel·les', c'est-à-dire l'ensemble des individus et des organisations qui assurent une ou plusieurs fonctions situées entre la création artistique et la consommation par les publics'». Ces programmeur·trices (ou directeur·ices de théâtres) sont doté·es d'un triple pouvoir: «évaluer, sélectionner et valoriser».

**2 Les compagnies**  
A l'autre bout de la chaîne se trouvent des artistes du théâtre (comédien·nes et metteur·ses en scène) ou de la danse (danseur·euses et chorégraphes), qui opèrent au sein d'une compagnie fonctionnant

«au projet» financé par des subventions publiques et privées. Des logiques de domination et une forme de stratification sociale s'observent aussi au sein de ces compagnies artistiques, les metteur·es en scène étant décisionnaires et la technique mettant en œuvre les choix dans une logique «subalterne».

**3 Prix des spectacles**  
La chercheuse met en évidence un milieu professionnel structuré par des rapports de pouvoir. «Très schématiquement, on peut dire que les artistes les plus éloignés de l'étape de consécration sont aussi les plus dominés et dominables car elles·ils revoient facilement leur prix à la baisse lors de négociations avec des structures de programmation.» Les artistes préfèrent parfois brader un spectacle plutôt que ne pas le montrer du tout au public.

## 4 Artiste et style de vie

Les recherches menées visaient à «rompre avec des représentations enchantées de l'activité artistique» dans le sillage des canons romantiques du XIX<sup>e</sup> siècle et de l'incarnation de l'être «inspiré», selon Marc les sociologues Perrenoud et Pierre-Emmanuel Sorignet, directeurs de thèse de Carole Christe. «C'est aussi dans l'étude de 'styles de vie artiste', s'opposant aux mœurs de la bourgeoisie, que réside la compréhension de la redéfinition des esthétiques qui sont indissociablement des façons morales différentes de voir le monde et ses enjeux.»

**5 Professionnalisation**  
La Suisse romande a vu se développer des centres de formations tels que La Manufacture-Haute école des arts de la scène (2003) au cours des vingt

dernières années. La rive nord du Léman compte aussi des écoles d'art comme l'ECAL et des formations musicales pluridisciplinaires dispensées par exemple à l'HEMU. Il existe également de plus en plus de dispositifs d'accompagnements de jeunes artistes.

**6 Genre et écologie**  
Des thèmes reviennent régulièrement dans les spectacles vus durant cinq ans. Carole Christe a identifié quatre thématiques: genre, écologie, antiracisme et rapport aux sciences. L'avant-garde et l'innovation sont aussi au cœur de la notion de «contemporain», par opposition à un art commercial.

**7 Musique comprise**  
Avec le théâtre et la danse, la musique est considérée comme une des disciplines majeures...

... du spectacle vivant, juge Marc Perrenoud dans son chapitre des *Talents en scène* (lire ci-contre) dédié aux carrières musicales. «Pourtant, l'enquête a confirmé ce qu'indiquaient nos précédents travaux menés en France il y a vingt ans, et en Suisse il y a une dizaine d'années: seule une infime minorité des personnes gagnant leur vie en jouant de la musique est intégrée au monde de la création dans le spectacle vivant contemporain.» Seule cette poignée de «privilegié-es» bénéficierait d'un statut un peu moins précaire.



«Les lieux que nous avons arpentés sont des lieux de pouvoir» Carole Christe

### 8 «Au service de»

Le cas d'Olivier, technicien du spectacle devenu «artiste sonore» ou «créateur technique» est révélateur d'une forme «ascension sociale», observe Robin

Casse dans les *Talents en scène*. Par ailleurs, l'influence d'Olivier sur la forme du projet auquel il collabore est plus ou moins grande selon la proximité qu'il entretient avec le ou la metteur-e en scène du projet. Il n'en demeure pas moins qu'il reste «à son service» dans tous les cas, conclut Robin Casse. Ce dernier a effectué des stages à la technique dans différents théâtres pour mener à bien sa démarche sociologique.

### 9 Diffusion en France

D'après l'étude de 2022 menée sur le système des arts de la scène en Suisse romande par Mathias Rota, Carole Christe note l'importance de deux réseaux de diffusion majeurs des œuvres scéniques romandes que sont le Festival d'Avignon et les circuits parisiens, qui contribuent largement aux mécanismes de consécration. L'obtention de prix participe également à ce processus.

### 10 Savoirs partagés

«Les lieux que nous avons arpentés sont des lieux de pouvoir», conclut la sociologue. Les choix de programmation, loin d'être purement esthétiques, s'appuient sur des styles de vie, des goûts et des valeurs souvent partagés avec les artistes. La scène devient alors le reflet d'un entre-soi culturel, où l'innovation affichée masque parfois la reproduction d'un ordre social. Un constat qui dépasse sans doute les frontières de l'arc lémanique. I

Carole Christe, *Programmation artistique et consécration. Enquête sur les arts vivants contemporains*, Ed. Epistémé, 2025, 350 pp.



L'avant-garde et l'innovation sont au cœur de la notion d'«arts vivants contemporains». KEYSTONE

## Sous la loupe de quatre sociologues

**Recherche** ► L'un des meilleurs moyens pour parvenir à la consécration est de se faire programmer dans les théâtres et les festivals, synthétise Carole Christe. La sociologue a résumé les enjeux de sa thèse dans deux chapitres de l'ouvrage *Les talents en scène*, avec deux sociologues «seniors» de la culture, qui sont aussi artistes depuis trente ans: Marc Perrenoud, contrebassiste, et Pierre-Emmanuel Sorignet, danseur. Robin Casse, lui, a examiné plus spécifiquement les rapports de pouvoir entre les équipes techniques et/ou les artistes et les programmeur-trices – les formes esthétiques des œuvres en étant le révélateur. Leur «observation participante» s'est opérée un pied dedans, un pied dehors entre 2018 et 2022.

Ce projet visait à «explorer les logiques sociales qui président au succès, à la 'réussite', à la 'reconnaissance', voire à la 'consécration' des acteur-trices du monde du spectacle contemporain dans la région lémanique», un projet dans lequel Carole

Christe et Robin Casse ont été recruté-es comme doctorant-es.

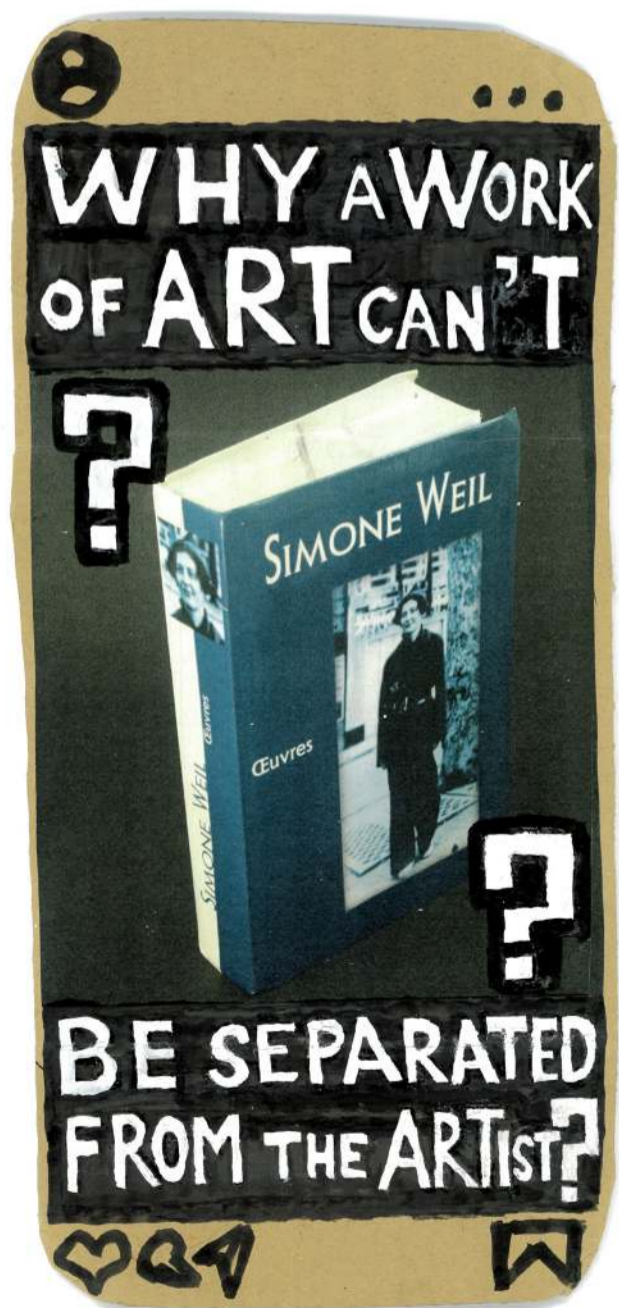
Dans son chapitre, Pierre-Emmanuel Sorignet montre le rude parcours d'une artiste chorégraphique, avec laquelle il a nourri des échanges durant dix ans, dont il a tiré un récit sociologique. Le cas d'Ada, performeuse et metteuse en scène, illustre les nombreux sacrifices consentis pour mener à bien une vie d'artiste, à bas revenus, sans pour autant réaliser son ambition d'être mère ni entretenir une relation amoureuse stable.

*Les talents en scène* a été présenté au Salon du livre de Genève dans le cadre du «Social en lecture», en lien avec l'ouvrage de Lisa Marx, *Fédéralisme, art et démocratie-Fabriquer les politiques culturelles en Suisse* (lire ci-dessous) en partenariat avec Le Courrier. *Les talents en scène* aborde «la fabrique de la création artistique» et les conditions de travail des artistes, entre les cantons de Vaud et de Genève. Qu'est-ce

que l'expression «création artistique» recouvre exactement? Nous nous sommes plongés dans les coulisses de ces «arts de la scène» ou arts vivants, qui englobe ici le théâtre et la danse – une porte d'entrée dans le milieu pour Carole Christe, danseuse semi-professionnelle.

Ses recherches l'ont conduite vers l'opérationnel: la chercheuse a pris la direction du secrétariat général de la faitière Les Compagnies vaudoises, en novembre – avec Tigre, son association sœur à Genève, ces deux entités sont financées grâce à l'aide des cantons. Carole Christe entend dès lors «parler au nom des compagnies et représenter leurs droits», pour une plus grande clarté du missionnement des théâtres, l'idée étant d'agir en lien avec les pouvoirs politiques culturels. CDT

Marc Perrenoud, Pierre-Emmanuel Sorignet, Robin Casse et Carole Christe, *Les talents en scène*, Ed. Antipodes, 2025, 150 pp.



Thomas Hirschhorn, *Simone Weil Post* (2025-2026). Cette publication fait partie de l'œuvre *Pavillon Simone Weil* qui a lieu au Pavillon Sicli, à Genève, du 31 mars au 16 juin 2026, 7j/7 de 10h à 22h, gratuit.

## La culture et ses politiques

**Parution** ► *Fédéralisme, art et démocratie de Lisa Marx met en lumière les politiques culturelles de trois cantons suisses.*

On pourrait considérer la culture comme un vaste champ recouvrant des disciplines aussi variées que les arts plastiques, l'architecture, le design, la photo, le cinéma, la littérature mais aussi la musique, le théâtre et la danse. Pour la chercheuse Lisa Marx, définir la culture est une mission complexe, tout usage d'un concept pouvant être sujet à contestation. Aussi, faudrait-il par exemple inclure les nombreuses pratiques culturelles amatrices dans la définition?

Dans son ouvrage *Fédéralisme, art et démocratie-Fabriquer les politiques culturelles en Suisse*, une recherche de thèse soutenue à l'université de Genève il y a quelques années, Lisa Marx renvoie à des «activités et productions intellectuelles et artistiques». C'est à cette définition restreinte, qui assimile la notion de culture à celle d'art, que se réfère en général le terme de «politique culturelle», étudié ici à partir d'événements entre 2000 et 2017.

«Toute œuvre d'art, toute œuvre d'artiste et toute institution culturelle est influencée par l'Etat, par la présence ou l'absence d'interventions publiques

allant de la protection du droit d'auteur et de la liberté d'expression à la censure et au droit du travail, en passant par le soutien matériel ou financier ou des règles de fiscalité», introduit Lisa Marx.

Qui sont ces actrices et acteurs politiques, administratifs et culturels qui «font» ces politiques? Comment celles-ci fonctionnent-elles en particulier à Berne, Bâle-Ville et Genève? Qui

«Toute œuvre d'art, toute œuvre d'artiste et toute institution culturelle est influencée par l'Etat» Lisa Marx

décide, qui obtient quoi, et sur quels critères? Telles sont les questions qui sous-tendent les politiques distributives auxquelles s'intéresse son ouvrage.

Rappelons que dans un pays fédéraliste comme la Suisse, la culture est une prérogative des cantons. Par quels types de mobilisation ou absence de mobilisation les processus décision-

naires ont-ils avancé dans les trois situations à l'étude? Si le canton bâlois, urbain et culturellement riche, est historiquement marqué par les élites bourgeoises et les financements privés, il ne disposait pas avant 2009 de loi sur l'encouragement à la culture. A Berne, dans un contexte de bilinguisme, le principe de subsidiarité entre canton et communes prévaut, les institutions culturelles les plus importantes étant «protégées de l'emprise des communes de la région, jugée potentiellement néfaste».

A Genève, la situation est particulièrement politisée et conflictuelle, note Lisa Marx. Dans les années 2000, des coupes budgétaires ont entraîné une grande mobilisation des acteur-trices culturel-les par le biais du Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC) – dissout en 2016. Le Conseil consultatif de la culture a vu le jour en 2015 afin de «conseiller les collectivités publiques sur les orientations et les priorités de leurs politiques et de la politique culturelle coordonnée sur l'ensemble du territoire cantonal». A noter qu'en 2019, le soutien majoritaire du peuple à l'initiative pour une politique culturelle cohérente et une meilleure participation du canton et des communes notam-

ment dans le soutien à la création artistique, a abouti à un rééquilibrage avec la Ville, traditionnellement grande pourvoyeuse de fonds.

Dans ces trois cantons, Lisa Marx observe toutefois que les processus de décision sont «dominés par les acteur-trices culturel-les administratifs tandis que les parlementaires et les citoyen-nes occupent une place marginale». Et de conclure que la légitimité de l'expertise, et surtout de la légitimité administrative, l'emporte sur la légitimité démocratique, les politiques culturelles tendant vers la gouvernance technocratique.

Maîtresse de conférences en sciences politiques à Sciences Po Grenoble, Lisa Marx est aujourd'hui chercheuse au laboratoire Pacte. Sciences Po Grenoble propose une formation de type Master en direction de projets culturels. Ses recherches portent sur la participation culturelle, la sociologie de l'éducation artistique et culturelle ou la scolarisation des élèves en situation de handicap. Aujourd'hui, elle s'intéresse en particulier à l'écoconditionnalité, qui conditionne l'attribution de subventions à la culture au respect de normes écologiques. CDT

Lisa Marx, *Fédéralisme, art et démocratie-Fabriquer les politiques culturelles en Suisse*, Ed. Seismo, 2025, 244 pp.

## Réédition du chef-d'œuvre inédit de Naguib Mahfouz, *Les Cailles en automne*, vingt ans après la mort du Prix Nobel de littérature

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MARJORIE BERTIN

# LE CAIRE ÉTERNEL

**Entretien** ► Publié en 1962, *Les Cailles en automne* s'ouvre sur l'incendie du Caire dix ans plus tôt. Ce moment charnière de l'histoire égyptienne bouleverse le destin d'Issa, jeune membre prometteur du Wafd, le parti au pouvoir sous le règne de Farouk I<sup>er</sup>. Alors qu'il semblait destiné à une brillante carrière et à un mariage avantageux, le coup d'Etat des Officiers libres dirigé par Mohammed Naguib et Gamal Abdel Nasser brise son ascension: accusé de corruption, disgracié et abandonné par celle qu'il aime, Issa voit son avenir s'effondrer. Exilé à Alexandrie puis revenu au Caire, il erre, hanté par l'humiliation, dans un pays qu'il ne reconnaît plus.

A travers ses monologues et un sens aigu du détail social, Naguib Mahfouz explore la fragilité des ambitions humaines face aux bouleversements politiques et brosse le portrait d'un homme pris dans les filets de l'histoire, comme le sont les cailles, à la fin de l'été, dans ceux tendus par les chasseurs. Une méditation lucide et profondément sensible sur l'illusion sociale.

Vingt ans après sa mort, Naguib Mahfouz (1911-2006) demeure l'un des grands témoins de l'histoire égyptienne du XX<sup>e</sup> siècle. Avec plus de cinquante romans et recueils de nouvelles, il a ausculté les tensions sociales, politiques et morales de son pays et contribué à faire connaître le roman arabe dans le monde entier. *Les Cailles en automne* inaugure une trilogie dite «philosophique» qui se poursuivra avec *La Quête* (1964) et *Le Mendiante* (1965). A l'occasion de cette première traduction française du roman, son éditeur chez Actes Sud, l'historien Farouk Mardam Bey, revient sur l'importance de ce livre et sur l'héritage de l'écrivain.

### Pourquoi ce roman n'avait-il jamais été publié en français?

**Farouk Mardam Bey:** Par un malentendu. Pierre Bernard, fondateur des Editions Sindbad, avait commencé à publier Mahfouz dès les années 1970. Après l'obtention du Prix Nobel en 1988, Gallimard a acquis les droits de plusieurs titres et entrepris de nouvelles traductions. Lorsque Actes Sud a repris Sindbad en 1995, je pensais que *Les Cailles en automne* existait déjà en français. Un jour, la traductrice



Naguib Mahfouz demeure l'un des grands témoins de l'histoire égyptienne du XX<sup>e</sup> siècle. KEYSTONE

Martine Houssay m'a envoyé son travail: j'ai découvert que ce roman n'avait jamais été publié. Nous en avons alors acquis les droits auprès de l'université américaine du Caire.

### Peut-on lire ce roman comme une critique du pouvoir révolutionnaire?

Oui, en partie. Mahfouz, proche du parti Wafd avant la révolution, restait attaché aux idéaux nationalistes et libéraux et s'inquiétait de la suppression des libertés politiques et de la presse. On retrouve cette critique dans plusieurs de ses romans, comme *Dérives sur le Nil*. Dans *Les Cailles en automne*, la chute d'Issa symbolise aussi celle d'une élite balayée par la révolution. Mais Mahfouz nuance son propos: à la fin du livre, un jeune représentant du nouveau pouvoir tend la main à son héros.

### Est-ce aussi une méditation kafkaïenne sur la perte et l'exil intérieur?

Absolument. Issa est déjà profondément ébranlé par l'incendie du Caire, dirigé contre les symboles de la présence étrangère. Il est horrifié par la violence et commence à redouter la chute du Wafd. Lorsque le coup d'Etat survient, toute sa vie s'effondre: sa carrière, ses ambitions, son amour. Son existence devient errance et désillusion. Son mariage ultérieur ressemble d'ailleurs davantage à une alliance d'intérêt qu'à un choix amoureux.

### Pourquoi publier ce roman aujourd'hui?

Mahfouz est mort en 2006 et il me semblait important de rappeler son œuvre. Nous continuons à traduire et à republier ses livres. Cette année paraissent également *Les Noces du palais* en livre de poche. C'est l'un de ses meilleurs romans qui avait aussi échappé à tout le monde! Son influence demeure immense: il est considéré comme le père du roman

arabe moderne. Aujourd'hui, le monde arabe connaît une véritable vitalité romanesque, fortement stimulée par de nombreux prix littéraires très bien dotés comme le Booker Prize et le prix Sheikh Zayed, qui proposent respectivement 50 000 et 200 000 dollars à leurs lauréats. Tous les écrivains reconnaissent l'importance de Mahfouz, qui pendant cinquante ans a publié presque un livre par an, sans jamais cesser de mettre son style et les thèmes de ses romans au diapason de la jeunesse et de l'évolution de la société.

### Mais comment a-t-il influencé le roman arabe moderne?

Par sa manière de raconter dans une langue arabe médiane, claire et moderne, proche de celle de la presse et de la vie quotidienne, qu'il n'a eu de cesse de faire évoluer toute sa vie durant. Aujourd'hui, d'autres auteurs arabes sont mondialement connus comme Mahmoud Darwish ou Adonis. Mais en obtenant le Prix Nobel de littérature, Naguib Mahfouz a contribué à installer le roman comme un genre majeur dans la littérature arabe. C'est également grâce à ce prix qu'il a été traduit massivement dans le monde: en quatre ou cinq ans il y a eu une vingtaine de traductions de ses livres! C'était aussi un travailleur infatigable, qui a écrit près de cinquante romans. Son influence sur les générations d'écrivains des années soixante et suivantes a été considérable.

### Pourquoi reste-t-il un écrivain indispensable selon vous?

Parce que son œuvre reste profondément actuelle. Mahfouz a toujours défendu les valeurs de liberté et de dignité, tout en dénonçant les dérives du pouvoir, qu'il s'agisse de l'autoritarisme sous Nasser ou du capitalisme brutal sous Sadate. Sa critique de la monopolisation du pouvoir et son attachement à un idéal libéral résonnent de manière très contemporaine dans le monde arabe. Il demeure une figure fondatrice et une référence incontournable pour la littérature arabe contemporaine. I

**Naguib Mahfouz, *Les Cailles en automne*, trad. de l'arabe par Martine Houssay, Ed. Actes Sud, 192 pp.**

## L'ATELIER D'ÉCRITURE

### FAIRE REVIVRE CEUX QU'ON AIME

**Récit mémoriel** ► Adrien Rupp offre avec *La Simone*, son second texte publié, un portrait de sa grand-mère. A travers un récit tendre et fragmenté, l'auteur puise dans sa mémoire pour reconstituer la vie de son aïeule, sa façon de parler, de se mouvoir, de danser même. Il distille des expressions suisses familières et s'en amuse. Rupp nous plonge dans l'univers rassurant d'un week-end chez les grands-parents. Mais ce récit n'est pas qu'humour et douceur, il émeut aux larmes aussi, lorsqu'on comprend que rien n'est éternel: ni la mémoire, ni les gens.

*La Simone* s'extasie de tout, ne gronde pas les enfants, rit d'un rire qui «fouette les consciences tristes et endormies». Au début du texte, elle est encore vivante et intervient dans des dialogues qu'Adrien Rupp retranscrit. Ne s'estimant pas digne d'être le sujet du récit, elle déclare: «Mais chuis pas intéressante, tu vas ennuyer les gens!» La suite ne fait que la contredire. *La Simone* est accompagnée du grand-père, qui a failli mourir pendant la guerre et qui répète sans cesse, en grand optimiste: «Mieux ce serait moins bien.»

Rupp pose parfois un regard qu'on devine critique, lorsqu'il raconte les difficultés financières, ou la misogynie sous-jacente qui évoluent avec les années. Le livre se dévore et suscite la même curiosité que devant des photos de famille que l'on ressortirait pour déceler des secrets. L'expérience théâtrale d'Adrien Rupp transparait dans ses mots qu'on imagine dits, criés, chuchotés sur un plateau. D'ailleurs, le texte est en cours d'adaptation scénique. Avec *La Simone*, Rupp dit au revoir et soigne nos cœurs.

PAULINE LEBET

**Adrien Rupp, *La Simone*, Ed. La Veilleuse, 116 pp.**

### AVANT QUE LA MÉMOIRE NE S'EFFACE

**Roman** ► Sarah Louise Butler plante le paysage de son dernier roman au cœur de la Colombie-Britannique. Diplômée en géographie, l'autrice présente son univers avec une végétation richement détaillée: peupliers d'Amérique, buissons de saules, érables palmés ainsi qu'une abondance de noms ornithologiques: urubus à tête rouge, colibris, tarins des pins, martinets de Vaux. Et au milieu de cette atmosphère sauvage: une cabane. Bâtie entre les branches d'un cèdre, cette habitation de fortune abrite cinq frères et sœurs entre 5 et 15 ans vivant comme des orphelins en cavale: Fletcher, Silver, Fawn, Calliope et Rufous. Ensemble, ils cherchent à échapper aux «Stormtroopers», les services d'aide à l'enfance.

La narration alterne entre deux temporalités: le récit du présent de Rufous, proche de la cinquantaine et atteint de troubles de mémoire, et celui de son enfance précaire dans les années 1980. Dans le présent, les médecins sont unanimes: la mémoire de Rufous se démantèle. S'enclenche alors une course contre le temps pour ce quadragénaire qui cherche à revoir avec ses frères et sœurs sa cabane d'enfance afin de s'y réunir une dernière fois. Ainsi débute une aventure au milieu des feux de forêt et des souvenirs estompés.

*Ciel noir, cœurs battants* est une fiction méditative qui met en parallèle la fragilité de la mémoire et la détérioration progressive des écosystèmes. Utilisant avec brio la nature comme miroir de l'état intérieur du personnage, l'autrice inscrit son ouvrage dans le genre du Nature Writing. **PANDORE BROCHER**

**Sarah Louise Butler, *Ciel noir, cœurs battants*, traduit de l'anglais (Canada) par Charlene Busalli, Ed. Phébus, 256 pp.**

### ITINÉRAIRE D'UNE ENFANT PAS GÂTÉE

**Autofiction** ► Œil pour œil, dent pour dent: telle est la loi du talion. Ce principe de justice archaïque a depuis longtemps été abandonné par nos sociétés modernes. Jugé barbare et expéditif, il a cédé la place à l'institution judiciaire et à ses procédures. Mais que faire lorsque les victimes ne sont ni entendues, ni protégées? Lorsque les agresseurs restent impunis, libres de recommencer? A ces questions, le roman de Sandrine Goeyvaerts apporte une réponse aussi dérangeante que radicale: une cabale. Au cœur de ce polar féministe, une alliance clandestine de cinq femmes décide de reprendre le pouvoir là où le système a failli. Entre la Belgique, la France et la Suisse, elles élaborent leurs propres règles et traquent les auteurs de violences sexistes et sexuelles. Leur objectif: punir, dissuader et empêcher que cela se reproduise, jusqu'à ce qu'une policière menace cet équilibre fragile.

Par son écriture à la fois accessible et profondément percutante, l'autrice refuse le silence. Elle nomme, expose, dénonce. Elle donne une voix à celles qui n'en ont pas et confronte le lecteur à une réalité brutale. Le ton, direct et sans concession, plonge immédiatement le lecteur dans une atmosphère tendue, où se mêlent sororité, colère et violence. Ce contraste constant entre solidarité féminine et noirceur des actes confère au récit une puissance singulière dont le message est clair: la peur doit changer de camp. Ce polar ne se contente pas de raconter une histoire, il rappelle également que, malgré les discours, l'égalité et la justice restent encore, pour beaucoup de femmes, des promesses inachevées. **MARINA MOREIRA DINIS**

**Sandrine Goeyvaerts, *Cabale*, Ed. Hachette Livre, 2026, 304 pp.**

## L'amour à double tour

**Traduction** ► En 2014, Mary Costello devenait à 51 ans la première lauréate féminine de l'Irish Book of the Year pour *Academy Street*, son premier roman. Ce portrait d'une femme simple mais exceptionnelle par sa dignité bouleversa bien des cœurs, dont celui du romancier australien J.M. Coetzee. Une décennie plus tard, l'autrice native de Galway revient avec une autre héroïne – ou anti-héroïne – qui fera peut-être couler autant d'encre que de larmes. Anna, tel est son prénom, s'interroge dans un court préambule sur nos actes et notre tolérance à certaines choses. A 45 ans s'impose surtout à

elle l'envie de revenir sur les deux amours ayant marqué sa vie, au fer rouge.

**Elle n'a pas 20 ans** lorsque son chemin croise celui de Peter, largement son aîné. La virginité qu'il lui prend, sans respect pour ses craintes en cette puritaine Irlande de 1985, n'est que le premier non-dit d'une liste infinie. Le couple perdure pourtant, cahin-caha, jusqu'à l'ultime trahison. Mais si Anna recouvre sa liberté et sa solitude de lectrice, c'est pour les sacrifier bientôt à l'amour d'un autre homme, s'enfermant dans sa vision rigide de la religion.

Le voile des illusions (*A beautiful loan* selon le titre original) se soulève à peine durant ce récit: la narratrice se souvient sans vraiment s'expliquer à elle-même ses choix. Qu'importe cependant l'absence de réponses quand se posent les vraies questions, en l'occurrence celles du couple et de l'emprise, du vécu et du fantasme, de la place voulue ou imposée. Des questions qui, à coup sûr, hanteront longuement les lectrices et lecteurs.

AMANDINE GLÉVAREC

**Mary Costello, *Le Voile des illusions*, trad. de l'anglais (Irlande) par Carine Chichereau, Ed. Bourgois, 272 pp.**

Chroniques écrites par des étudiant·es en Lettres de l'université de Genève, dans le cadre de l'atelier d'écriture animé par Marko Vuketic et Pierre Bellon.

Au Musée Ariana, dans une exposition foisonnante, la plasticienne française Marie Ducaté croise différents univers. Et rend hommage à Sonia Delaunay

## UN ATELIER TRANSPOSÉ

SAMUEL SCHELLENBERG

**Genève** ► L'exposition est une «traversée de l'œuvre de l'artiste au reflet de son atelier, qui a d'ailleurs une dimension similaire aux deux salles du musée», explique Claire FitzGerald, commissaire de «Marie Ducaté. Simultanés» à l'Ariana. En version plus épurée, évidemment: voilà plus de trente ans que la plasticienne occupe son espace de travail marseillais, avec son compagnon danseur, amplement de quoi amasser œuvres, livres et beaux souvenirs.

Née à Lille en 1954, diplômée des Beaux-arts d'Aix-en-Provence en 1980, Marie Ducaté pratique peinture, céramique, verre ou productions textiles, troublant volontiers la frontière entre arts plastiques et décoratifs. Dans l'invitation genevoise «venue piocher de manière assez large» dans son corpus de l'artiste, dixit Claire FitzGerald, l'œuvre la plus ancienne est un triptyque peint de 1985, *Paradis à la Télé*, «tourné vers l'histoire de l'art, qu'elle vient polluer avec la culture pop».

La pièce présente Eve et Adam, la première aux traits de Marie Ducaté à peine trentenaire et le second aux contours de son compagnon, les deux avec les déhanchés des stars de la Genèse tels que peints par Cranach l'Ancien. Au milieu de la scène, sous le serpent à pomme, un poste de télévision diffuse un documentaire animalier, genre télévisuel qui a bercé l'enfance de l'artiste. Le cadre de l'œuvre, en résine moulée, est le premier indice du relief dans le corpus de l'artiste, qui prendra ensuite de l'importance, comme en témoigne une large part des quelque 130 pièces exposées à l'Ariana, au gré d'une scénographie sobre, avec socles en briques claires et murs peints. Des tons chauds dans le premier espace, qui se font célestes dans le second.

### Des limites à repousser

L'élément dominant est le vase, on s'en rend vite compte, qu'il soit en céramique, pâte de verre ou verre soufflé, pour les œuvres les plus récentes. «Elle va parfois chercher un aspect 'non fini', sans polissage», par exemple pour un vase en pâte de verre figurant une nouvelle fois *Adam et Eve* (1994). Il



Marie Ducaté, *Voilé jaune et blanc* (2025). BORIS DUNAND

côte deux productions grise-verte et mauve, de 2006.

Massives, ces œuvres contrastent avec les pièces soufflées du second espace, notamment réalisées en Répu-

blique tchèque, qui tiennent du tour de force. Si Marie Ducaté débute ses propositions à partir de ses propres croquis, elle s'entoure de personnes expertes dans les techniques concernées,

«dont elle est preneuse de retours, avec l'envie ensuite de repousser leurs limites», explique Claire FitzGerald. Elle pointe par exemple les trois vases *Voilé* (2025), avec l'imitation d'un tissu posé sur une tige et un besoin de «jouer avec le matériau, le souffle, la gravité, pour aller vers quelque chose de plus en plus vaporeux». Des pièces exceptionnelles.

Si Marie Ducaté intègre volontiers les accidents dans ses réalisations, il lui arrive aussi de s'y reprendre à plusieurs fois pour parvenir aux contours désirés. Ainsi, *Genou et gorge de pigeon* (2003) et *Genou blanc et jaune* (2003) sont respectivement la forme inaboutie, «très éloignée du dessin», et l'œuvre souhaitée. A part qu'elles figurent toutes deux une sorte de jambe avec rotule, elle sont très différentes.

L'exposition rassemble plusieurs pièces renvoyant à certains mythes ou narrations, qui ont intéressé l'artiste au cours de sa carrière, comme *Les Métamorphoses* d'Ovide, qu'elle rejoue sur un gâteau en céramique, ou Saint-Georges et le dragon repris d'une peinture italienne renaissante. Ailleurs, une série de figures grotesques en faïences grises s'inspire d'*Uspud, un ballet chrétien* (1892) d'Eric Satie, compositeur que Marie Ducaté a interprété au piano durant l'enfance.

### Couleurs baveuses

Petite céramique, la *Danseuse Sonia* (2015) se réfère à Sonia Delaunay (1885-1979), à qui le «simultanés» du titre de l'exposition rend hommage – l'artiste française avait codéveloppé le mouvement du simultanés, jeu de perception à partir de plages de couleurs. Chez Marie Ducaté, ces dernières renvoient alternativement à la palette chromatique d'une œuvre existante, d'une image source ou d'un contexte, explique Claire FitzGerald.

Ainsi, dans *Corbusiade* (2017), céramique réinterprétant l'icône chappelle Notre-Dame du Haut de Ronchamp du Corbusier, la variété de tons est davantage qu'un bonus, par rap-

port à l'édifice blanc: elle se réfère aux couleurs devenues baveuses de la Cité radieuse du même architecte, à Marseille. Jeux de tonalités aussi dans les œuvres textiles, accrochées au plafond ou au mur, avec lesquelles Marie Ducaté réalise un travail très proche de ses aquarelles sur papier, avec une grosse goutte de pigment dilué lâchée sur le tissu.

Plusieurs carnets montrent les dessins préparatoires de la plasticienne, avec études chromatiques ou panoplies de chaussures et de gâteaux aux poires. Et aux murs, des aquarelles d'oiseaux sont issues de séjours réguliers en Corse. Quant à la petite broche en céramique représentant une rose, dans le second espace, elle raconte le village de Garzón, en Uruguay, près de la côte atlantique, où Marie Ducaté a un atelier et même un petit musée, avec le soutien d'un chef célèbre, Francis Mallmann. Le cuisinier et mécène argentin lui commande chaque année des œuvres, qu'elle réalise sur place.

**«Marie Ducaté va parfois chercher un aspect 'non fini', sans polissage»**

Claire FitzGerald

Historiquement dédié à la céramique et au verre, le Musée Ariana a changé de direction et de conservatrice en chef en 2025, pour cause de départs à la retraite. Ex-responsable de la réflexion sur le «Musée d'art et d'histoire de demain», Bertrand Mazeirat a ainsi remplacé Isabelle Naef Galuba; alors que Claire FitzGerald, historienne de l'art notamment curatrice à la Government Art Collection de Londres, a repris la place d'Anne-Claire Schumacher. Comme le souligne «Marie Ducaté. Simultanés», sans renier son héritage, le Musée Ariana a désormais envie d'embrasser davantage de postures ne faisant pas de la céramique un but en soi, mais l'intégrant dans une pratique contemporaine plus large. Une évolution logique et bienvenue. 1

Musée Ariana, 10 av. de la Paix, Genève, jusqu'au 29 novembre, ma-di 10h-17h, musee-ariana.ch

## L'art suisse en vitrine à Paris

**Centre culturel suisse** ► **Après quatre ans de travaux, le Centre culturel suisse à Paris rouvre ses portes. Visite en compagnie de son directeur, Jean-Marc Diébold.**

Trombes d'eau sur Paris en ce jour de mars. Les rues pavées du Marais sont une patinoire et l'on est bien content d'être à l'abri au 32, rue des Francs-Bourgeois, où se trouve le Centre culturel suisse (CCS). Rendez-vous est pris avec Jean-Marc Diébold (PHOTO: KEYSTONE), directeur des lieux depuis fin 2018, qui nous accueille dans cet édifice autrement appelé Hôtel Poussepin. En rénovation depuis quatre ans, le CCS (antenne de Pro Helvetia) a rouvert ses portes le 26 mars. A l'affiche, durant tout le week-end dernier, des concerts, des spectacles et des expositions.

Lors de notre visite, les lieux étaient encore encombrés de pots de peinture, de bâches, de meubles qui dormaient sous leur emballage. Etonnée, on lance: mais vous serez prêts le jour J? «Oh, oui! Ne vous inquiétez pas», répond notre interlocuteur, détendu malgré tout le travail qui l'attendait encore. Le 24 mars, il recevait la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider, deux jours avant l'accueil des artistes invités à se produire ici.

Ceux qui connaissent le CCS seront surpris. Transformation totale des lieux! Pour y accéder, on devait autrefois passer par une longue impasse. «Aujourd'hui, nous avons pignon sur rue,

ce qui correspond à notre objectif premier: donner un maximum de visibilité au centre», éclaire Jean-Marc Diébold. Deuxième objectif: «Rendre fluides nos activités culturelles.» Entendez, assurément transversal des différents espaces: les salles d'exposition, la salle de spectacle désormais adaptée aux normes modernes et dédiée aux pièces de théâtre autant qu'aux concerts, la buvette, la librairie et la réception.

«La multiplicité des usages apparaît d'emblée aux visiteurs. Il faut dire que la rénovation nous a permis de gagner un outil modulable. On peut par exemple déplacer un mur pour optimiser le voisinage des espaces», confie le directeur qui, maintenant, nous fait découvrir la librairie.

Premiers pas et première salle qui donne directement sur la rue. C'est par les bouquins que tout commence. S'il souhaite se documenter, le visiteur peut s'installer dans un coin aménagé pour la lecture à côté de la librairie. Très important est le monde des livres aux yeux de Jean-Marc Diébold qui leur consacre pour la première fois un minifestival: I Never Read. Conçu en collaboration avec Art Basel et dédié à «l'édition artistique protéiforme», il se tiendra au CCS en juin prochain. Première édition, également en juin, d'un festival de trois jours, Allover, durant

lequel une belle place est accordée aux musiques actuelles (pop, électro, jazz...). «Le CCS n'était pas repéré jusqu'ici comme un lieu qui programme aussi de la musique. Ce sera fait désormais», se réjouit Jean-Marc Diébold.

Pour les festivités de réouverture, Jean-Marc Diébold offre carte blanche au label genevois Bong Joe Records qui propose des concerts donnés par différents groupes de musique, de Suisse et d'ailleurs. On y découvre le trio Alice, lui aussi genevois; Société Étrange, autre trio, lyonnais celui-là; et Damily, guitariste quant à lui malgache. La danse apporte une note différente avec le chorégraphe Edouard Hue qui présente deux pièces, *Flowers* et *Dive*. Enfin, les expositions, au nombre de trois. Vernies le 26 mars, elles sont agendées jusqu'en juillet, mois qui clôt la saison du CCS. Les femmes sont ici à l'honneur, deux photographes et une sculptrice: Akosua Viktoria Adu-Sanyah, Ingeborg Lüscher et Maï-Thu Perret.

Cette affiche annonce et reflète la politique du centre: croiser les âges, les disciplines artistiques, les styles, les identités et les différents niveaux de notoriété, tout en restant dans la création contemporaine, fidèle ainsi à l'esprit de Pro Helvetia. «Nous ne faisons pas dans le patrimonial», rappelle Jean-Marc Diébold, qui propose pour

cette saison des talents émergents, mais aussi des artistes à la réputation confirmée, comme La Ribot. Chorégraphe au succès international, celle-ci a-t-elle vraiment besoin du CCS pour exister? «Elle est une excellente ambassadrice suisse», répond notre interlocuteur, qui invite donc La Ribot à présenter *Laughing Hole*, ce 28 mars, à la Ménagerie de verre, une scène parisienne réputée.

Si le CCS permet aux artistes émergents de trouver leur public à Paris, les théâtres célèbres de la capitale et de sa périphérie favorisent quant à eux l'élargissement de l'audience. Un rendez-vous «hors les murs» est toujours utile. «Notre salle de spectacle compte 90 places assises et 250 debout pour les concerts. Nous avons donc besoin d'un complément d'espace, surtout lorsqu'il y a des vedettes au programme», précise Jean-Marc Diébold. Il faut dire ici que durant les quatre ans de travaux, le CCS est parti en tournée dans toute la France. Un périple bénéfique grâce auquel le directeur a pu diversifier ses contacts et établir ou renforcer des partenariats avec des institutions, comme la MC93 à Bobigny. Ou encore le Théâtre de Gennevilliers où les Suisses du collectif Old Masters ont présenté le week-end dernier leur nouvelle création *Le Cheval qui peint*. «Ces institutions sont des vitrines pour nous. Elles enrichissent la visibilité de la culture helvétique», se félicite Jean-Marc Diébold. GHANIA ADAMO/LA LIBERTÉ

Infos: ccsparis.com

Ilker Çatak a remporté l'Ours d'or à Berlin avec un film qui confronte survie économique, idéal artistique et tensions familiales. Rencontre avec le réalisateur allemand

## CHAMP POLITIQUE DE L'INTIME

PROPOS RECUEILLIS PAR MALIK BERKATI

«**Yellow Letters**» ► Le titre renvoie aux courriers officiels qui, après la tentative de coup d'Etat de 2016 en Turquie, notifiaient aux artistes et universitaires leur exclusion professionnelle pour avoir signé une pétition pour la paix. Ours d'or à la Berlinale et désormais à l'affiche, *Yellow Letters* examine la manière dont un pouvoir autoritaire s'imisce dans les existences, détruisant d'abord les carrières avant de fissurer les liens affectifs.

On y suit Derya (Özgü Namal), comédienne reconnue, et Aziz (Tansu Biçer), dramaturge engagé, dont la réussite bascule lorsque ces «lettres jaunes» déclenchent licenciements et interdictions d'exercer leur métier. Leur déclassé progressif, observé par leur fille, déplace alors le récit du terrain politique vers le drame conjugal.

Loin de toute violence spectaculaire, Ilker Çatak filme l'oppression comme une lente érosion administrative, financière et sociale. La promiscuité, l'incertitude économique et les compromis imposés transforment l'engagement en dilemme intime: jusqu'où préserver ses idéaux lorsque la survie matérielle est en jeu? Tourné en Allemagne en langue turque, *Yellow Letters* fait de Berlin et Hambourg les substituts d'Ankara et Istanbul. Le film joue ainsi sur un effet de distanciation qui empêche de reléguer l'histoire à un ailleurs et souligne sa portée universelle. Dans une mise en scène sobre, au service des comédiens, le cinéaste allemand fait du couple le lieu où se mesure concrètement la pression politique.

**Comment avez-vous imaginé un tel scénario?**

**Ilker Çatak:** Je voulais depuis longtemps consacrer un film au mariage, aux tensions entre amour et froideur, tendresse et dureté. Avec ma femme et notre scénariste turc, Enis Köstegen, nous avons relié cette idée aux nombreux licenciements survenus en Turquie



Derya (Özgü Namal) et Aziz (Tansu Biçer), couple d'artistes dont la vie bascule lorsqu'ils reçoivent une «lettre jaune». FILMCOOPI

après le coup d'Etat de 2016, en imaginant un couple contraint de trouver sa place dans une société qui le pousse là où il ne veut pas aller.

**Pourquoi avez-vous tourné ce film en Allemagne?**

Je voulais retrouver la Turquie en Allemagne, où la communauté turque représente environ 5% de la population. Plutôt que la recréer artificiellement et reproduire des stéréotypes ou des clichés folkloriques, je voulais en rechercher l'essence. Cette démarche permettait aussi de faire se rencontrer les deux cultures. Nous avons laissé délibérément des éléments rappelant l'Allemagne

— uniformes, signalétique, plaques commémoratives, etc. — pour déstabiliser légèrement le public et l'inciter à réfléchir. L'appartement du couple ressemble par ailleurs à ceux de n'importe quelle grande ville. Nous croyons être en sécurité ici, mais nous devons rester continuellement vigilants et mettre en place des garde-fous.

**Pourquoi avez-vous situé l'intrigue dans le monde du théâtre?**

J'ai entendu parler de ces lettres envoyées à des comédiens licenciés sans raison, ce qui m'a orienté vers cet univers. Le théâtre est une forme ancienne qui, à l'ère du numérique, reste

l'un des rares lieux de connexion directe avec le public, et il est en cela profondément politique. La scène turque est très vivante, avec de nombreux théâtres indépendants, environ 200 rien qu'à Istanbul. Cet espace me permettait aussi d'explorer le jeu d'acteur tout en montrant une pratique artistique moins lucrative que le cinéma, où les enjeux économiques rendent les dilemmes du couple encore plus concrets.

**Derya et Aziz ont une fille. Quel rôle joue ce personnage dans la dynamique familiale?**

La présence d'un enfant renforce les contraintes. Les besoins quotidiens

accentuent la pression économique et agissent comme un catalyseur de stress pour le couple. Il y a aussi une dimension métaphorique: les parents représentent la première expérience de l'autorité, presque équivalente à celle d'un Etat sur ses citoyens. Sous pression, Derya et Aziz transmettent cette tension à leur fille, qui réagit comme eux en cherchant à fuir. Ce personnage illustre la transmission de la violence.

**Aziz écrit des pièces militantes, et Derya lui dit: «Tu écris sur le féminisme mais tu ne le vis pas.» Comment faut-il comprendre ce reproche?**

C'est très humain. Dans l'art, on cherche à incarner un idéal; mais dans la vie réelle, on en est souvent loin — et je ne me place pas au-dessus du lot. Même en participant à une manifestation, en étant solidaire, on peut ressentir une forme d'aliénation. Puis on se dit qu'on peut créer de l'art et changer le monde, mais au fond de soi, on sait très bien que c'est un mensonge. Je voulais montrer cette tension entre idéal artistique et réalité personnelle. Avoir une partenaire ou des amis qui vous renvoient la vérité en face est une chance, et c'est exactement ce que vit Aziz.

**La situation du couple met en lumière les conséquences des contraintes économiques subies par beaucoup d'artistes. Des contradictions propres à la création?**

Ce n'est pas simple et il n'y a pas de réponse toute faite. Le cinéma reflète la difficulté de trouver sa voie, chacun devant composer avec ses propres impératifs. J'ai voulu montrer l'impossibilité de rester fidèle à ses idéaux quand on doit gagner sa vie dans des circonstances extrêmes. Mais qui sait ce que je ferai ensuite? Je ne jugerai jamais un confrère ou une consœur qui tourne une comédie légère. Bien sûr, je souhaite que plus de cinéastes réalisent des films politiques qui s'emparent des questions urgentes de notre époque, mais on ne peut pas exiger des artistes qu'ils se cantonnent à un genre. I

## Mauvaise impression

«**Ce que cette nature te dit**» ► Un jeune poète rencontre sa belle-famille, dans un petit conte cruel du Coréen Hong Sang-soo.

Il aura fallu attendre de longues années, mais c'est désormais un fait acquis: Sister Distribution assure la sortie en salles des films de Hong Sang-soo, autrefois cantonnés au circuit des festivals. Trente-troisième long métrage du cinéaste coréen, qui en a déjà réalisé un autre depuis, *Ce que cette nature te dit* arrive donc sur nos écrans après *Introduction*, *In Water* et *De nos jours*. Plaisir chaque fois renouvelé de retrouver un réalisateur à part, dont l'œuvre singulière échappe à toutes les conventions, esthétiques et narratives.

Comme toujours, Hong Sang-soo parvient à nous happer avec un récit dont la banalité semble a priori réserver peu de surprises. Jeune poète en couple avec Junhee depuis trois ans, Donghwa reconduit sa petite amie chez ses parents. Il y rencontre son père, qui lui fait visiter leur maison et l'invite à rester pour le souper. Rivalisant de politesses et de compliments, le trentenaire s'applique soigneusement à faire bonne impression. Mais ses efforts seront finalement réduits à néant par un esclandre alcoolisé qui dévoile sa vraie nature. Suivra un cruel épilogue, où les parents estimeront que leur fille mérite mieux que ce mauvais poète velléitaire et prétentieux.

A Hollywood, une telle situation invite à la comédie dans la veine de *Mon beau-père et moi*. Chez



Hong Sang-soo, elle prend des allures de tragédie. Adeptes du plan-séquence qui accueille les silences gênés et autres temps morts, le cinéaste ausculte les interactions sociales avec le regard acéré d'un entomologiste — pas misanthrope, mais sans illusions sur la nature humaine. Les conversations anodines recèlent des indices qui feront sens par la suite, à l'image de celles sur la voiture de Donghwa. Elles instaurent un suspense insidieux, une tension sous-jacente dont l'issue reste imprévisible. Et comme souvent, c'est l'alcool qui fait tomber les masques, *in soju veritas*. Tous les films du Coréen se ressemblent, diront les mauvaises langues. En effet, il compte parmi ces artistes qui peaufinent une forme jusqu'à la perfection. MLR

A l'affiche à Genève (Cinemas du Grütli) et Lausanne (Bellevaux)

## Mémoire kosovare

«**La Beauté de l'âne**» ► Un documentaire sublime et bouleversant, où Dea Gjinovci met en scène le retour au pays de son père exilé.

Des Balkans nous parviennent régulièrement des films qui sondent les traumatismes des guerres des années 1990. S'il s'inscrit dans ce corpus, *La Beauté de l'âne* sort du lot. Réalisatrice albano-suisse née à Genève, Dea Gjinovci y accompagne son père Asllan, qui retourne dans son village natal du Kosovo après soixante ans d'exil. Parti en 1968 pour échapper aux milices serbes, ce dernier n'a pas connu la guerre. Arrivé à Makermal, il découvre un village méconnaissable, dont les maisons ont toutes été reconstruites.

Chronique de ce retour au pays, *La Beauté de l'âne* se distingue par son dispositif mêlant documentaire et fiction. La cinéaste commence par bâtir sur place la charpente d'une maison. Elle servira de petit théâtre pour mettre en scène les souvenirs de son père, dans des reconstitutions jouées par les habitants du village. Le procédé, souvent utilisé au cinéma pour ses vertus cathartiques, opère ici une mise à distance. Dea Gjinovci compose des séquences empreintes de réalisme magique, renouant avec l'atmosphère de conte qui imprégnait déjà son documentaire *Réveil sur Mars* (2020). En associant la petite communauté de Makermal à son projet de film, elle orchestre aussi une transmission collective et intergénérationnelle de la mémoire.



Entre discussions avec les villageois et préparation des scènes, le film donne à voir son propre *making of*. Il tourne par ailleurs à l'enquête lorsque le père entame en parallèle des démarches pour élucider les circonstances de la mort de sa mère, disparue pendant la guerre. Asllan, qui ne l'a jamais revue depuis son départ à 19 ans, est incapable de faire son deuil.

Il est des questions qui restent sans réponse et des souffrances que rien ne peut soulager, mais — en écho à son titre? — *La Beauté de l'âne* célèbre la résilience, et s'achèvera ainsi sur un souvenir heureux avec la reconstitution d'un mariage. Plus qu'un film admirable, ce documentaire est le cadeau d'une fille à son père. Une œuvre lyrique et profondément émouvante, qui en appelle au pouvoir réparateur du septième art. MLR

# VIVE LES ARCHIVES

**VINZENZ HEDIGER** En poste depuis janvier, le nouveau directeur de la Cinémathèque suisse évoque les défis à relever pour l'institution, du financement à la valorisation.

MATHIEU LOEWER

**Cinéma** ▶ Au premier étage du Casino de Montbenon, il nous accueille dans le grand bureau occupé avant lui par Frédéric Maire, Hervé Dumont ou Freddy Buache. Premier directeur alémanique de la Cinémathèque suisse, Vinzenz Hediger a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier, après un faux départ en 2008. Nommé à ce poste, il y avait alors renoncé. «Une question de timing: j'étais à un moment de ma carrière académique où je pensais qu'il me restait des choses importantes à accomplir. J'ai beaucoup plus à apporter à la Cinémathèque aujourd'hui, en termes de réseau international, de connaissances, d'expérience dans l'organisation de projets de recherche et dans la gestion d'équipe.» Mais qui est donc cet universitaire d'outre-Sarine, quasi inconnu en Suisse romande?

Vinzenz Hediger a grandi dans une famille francophile «où on écoutait France Culture et France Musique». Cinéphile dès l'enfance, il mentionne autant les films Disney que ceux du Nouveau cinéma suisse – *Les Petites Fugues* d'Yves Yersin et *L'Inventeur* de Kurt Gloor, découverts à 10 ans. Adolescent, il propose ses services comme attaché de presse au cinéma de son village argovien. L'exploitant de la salle l'emène aux Journées de Soleure et au Festival de Locarno, qui consacre une rétrospective à Antonioni en 1985. La vision du *Cri* (1957) sera une révélation: «Je me suis dit, si ça c'est possible au cinéma, alors ça vaut la peine d'y consacrer sa vie!» Il intègre ensuite le nouveau département cinéma de l'université de Zurich, où sa thèse de doctorat portera sur les bandes-annonces hollywoodiennes, et s'essaie en paral-

lèle à la critique au *Blick* et à la *Neue Zürcher Zeitung*. Le directeur souligne qu'il compte en outre parmi les premiers membres du LACS, association des Ami-es de la Cinémathèque suisse fondée en 1996.

L'institution renferme un fonds de films industriels qui éveille l'intérêt du jeune chercheur. «C'est grâce à ce projet que j'ai obtenu mon premier poste de professeur en Allemagne, à l'université de la Ruhr, à Bochum. Il y avait très peu de chercheurs spécialisés dans ce domaine, qui convoque l'économie politique et la sociologie des organisations.» Issu de ces recherches, l'ouvrage *Films that Work* est devenu une référence mondiale. Vinzenz Hediger participe par ailleurs à un projet de recherche dirigé par son épouse, Alexandra Schneider, sur la représentation de la Suisse dans le cinéma indien, qui aboutit à une grande exposition au Museum für Gestaltung à Zurich en 2002. Plus récemment, il s'est penché sur «la transformation numérique des industries culturelles en Afrique et en Asie». A l'université Goethe de Francfort, il a aussi monté un projet de formation pour les spécialistes du patrimoine, qui sera mis en œuvre au Nigeria avec la collaboration de la Cinémathèque.

## Nouvelle ère

Ce parcours en fait un candidat idéal pour accompagner l'institution dans une «nouvelle phase de développement». Durant l'ère Maire, marquée par l'inauguration du Centre de recherche et d'archivage à Penthaz, puis la rénovation du Capitole à Lausanne, la Cinémathèque a vu son budget augmenter de 3 à 14 millions avec le soutien de la Confédération et son équipe passer d'une trentaine à une centaine d'employé-es. «Un essor rapide qui a



Entre Penthaz et le Capitole, le nouveau directeur de la Cinémathèque suisse a du pain sur la planche. PIERRE-YVES MASSOT

créé des déséquilibres et appelle une réforme organisationnelle», relève le directeur. Il s'agira aussi de consolider son financement, couvert à 85% par les subventions fédérales. Notamment pour assurer l'exploitation du Capitole, «parce que la Confédération soutient une archive nationale, pas un ciné-club glamour à Lausanne...» Il envisage notamment de recourir au sponsoring pour certains événements avec artistes invité-es.

Vinzenz Hediger veut encore faire de la Cinémathèque suisse un centre de compétences où les spécialistes du patrimoine viendront se former. «A la fois institutions culturelles et de recherche, les cinémathèques opèrent sur le modèle des grands musées qui emploient du personnel scientifique. Nous avons à Penthaz une équipe formidable qui dispose d'un savoir incroyable dans l'archivage et la restauration, avec des installations techniques à la pointe.»

L'Argovien devra aussi œuvrer au rayonnement de l'institution. D'abord en développant son réseau de salles partenaires, où le StadtKino bâlois et le

Kinok saint-gallois vont rejoindre les Cinémas du Grütli à Genève, le Rex à Berne, ainsi que le Filmpodium et le Xenix à Zurich. Autre chantier en cours: la valorisation numérique, en étroite collaboration avec la SSR et la plateforme de streaming Play Suisse, pour toucher un public plus large.

## Remplir le Capitole

Dans l'immédiat, le plus grand défi reste l'exploitation du Capitole. La programmation de la Cinémathèque, autrefois très cinéphile, s'est ouverte au grand public ces dernières années. Convaincu que «le cinéma est un art populaire», Vinzenz Hediger s'inscrit dans cette ligne. Avec pour objectifs d'augmenter la fréquentation et d'attirer un public plus jeune. A cet égard, il évoque la projection de *Sinners*, dernier film de Ryan Coogler primé aux Oscars, dimanche passé: «C'était une séance hors programme, annoncée sur les réseaux sociaux, et nous avons fait salle comble, avec plein de jeunes qui découvraient le Capitole. Le public est là, mais il faut le mobiliser.» Le direc-

teur entend aussi amener davantage de diversité. «Il faut être attentif aux cinématographies qui émergent hors de l'espace européen et nord-américain, faire comprendre leur importance et leur richesse.» Il prépare d'ailleurs une rétrospective dédiée au réalisateur tamoul Mani Ratnam, «grande figure du cinéma populaire indien des cinquante dernières années».

L'heure tourne et le temps manque pour aborder les multiples enjeux liés à la conservation des films, une tâche titanessque avec une collection – la sixième au monde – qui en compte pas moins de 100 000. «Comme toutes les institutions du patrimoine, même avec les moyens considérables dont elle dispose, la Cinémathèque suisse est sous-financée par rapport à l'ampleur de sa mission. On a du travail pour les cent ans à venir...» Ce qui n'entame pas l'enthousiasme de son directeur. «Il y a des problèmes à régler et beaucoup de chantiers, mais je vois surtout un immense potentiel. C'est un moment fascinant pour prendre le relais de la Cinémathèque!»

